

République Tunisienne
Présidence du Gouvernement



*Secrétariat général du gouvernement
Unité de gestion du budget par objectifs*

*Projet annuel de performance
de la mission
Présidence du Gouvernement de l'année
2021*

Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaires et comptables mis en oeuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne. La version arabe officielle fait foi.

Sommaire

<i>Chapitre1 : Présentation générale de la mission</i>	
	1-Présentation de la stratégie du secteur et de la mission.....
	2-Présentation des programmes de la mission.....
	3-Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission
	4-Le budget et la programmation des dépenses de la mission à moyen terme.....
<i>Chapitre 2 : Présentation des programmes de la mission</i>	
	I.Programme tutelle
	1-Présentation du programme et de sa stratégie
	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Dépenses du programme
	II.Programme contrôle
	1-Présentation du programme et de sa stratégie
	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Dépenses du programme
	III. Programme Information, formation et communication
	1-Présentation du programme et de sa stratégie
	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Dépenses du programme
	IV.Programme pilotage et appui
	1-Présentation du programme et de sa stratégie
	2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
	3-Dépenses du programme

V. Programme gestion dans le secteur public
1-Présentation du programme et de sa stratégie
2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
3-Dépenses du programme
V.I. Programme de modernisation des services administratifs
1-Présentation du programme et de sa stratégie
2-Objectifs et indicateurs de performance du programme
3-Dépenses du programme
Annexes
Fiches indicateurs de performance du programme
Fiches opérateurs intervenants dans le programme

Chapitre 1 Présentation générale

1. la stratégie de la mission

La présidence du gouvernement veille à mettre en œuvre sa politique nationale à travers un ensemble de stratégies qui touchent tous les domaines d'intervention du pouvoir exécutif et ce dans le cadre des orientations générales de l'État et des accords internationaux.

Conformément aux articles 91 et 92 de la Constitution, le chef du gouvernement fixe la politique générale de l'État, gère l'administration et conclut les traités internationaux à caractère technique.

En effet, en se référant aux indicateurs de développement, ce dernier s'emploie à assurer l'équité sociale le développement durable et l'équilibre entre les régions tout en respectant le principe de la discrimination positive.

Les principales stratégies sont:

- Le plan de développement quinquennal (2016-2020).
 - Le «**smart government 2020**» faisant ressortir environ 74 projets et une fiche projet qui est en cours d'exécution en partenariat avec les différents intervenants et la participation du ministère des technologies de la communication et de l'économie numérique, qui supervise techniquement la mise en œuvre des différents projets.
 - La modernisation de l'administration «Administration 2020».
 - La digitalisation de l'administration et simplification des prestations publiques à travers la mise en œuvre d'un ensemble des plans d'actions dont principalement «Vision 2020», «Tunisie Digitale 2020» et « Smart Gov 2020 ».
 - La modernisation de la fonction publique qui se repose sur des mesures entreprises à court terme et sur d'autres exceptionnelles, en plus des procédures qui seront exécutées à moyen terme en collaboration avec les partenaires sociaux et le soutien de la banque mondiale et l'union européenne.
-

Par ailleurs, cette stratégie comprend sept éléments:

- La révision de la loi de la fonction publique,
- L'instauration du système de la haute fonction publique,
- Le renforcement de la mobilité et du redéploiement des fonctionnaires,
- Le développement des systèmes de formation et d'information
- L'instauration du système de la gestion prévisionnelle des ressources humaines,
- La révision des statuts,
- Les régimes des salaires.

- Mise en place d'un plan national d'institutionnalisation du genre 2016-2020, qui vise à intégrer une approche de genre dans la planification, la programmation et la budgétisation afin d'éliminer toutes les formes de discrimination et d'assurer l'égalité en matière de développement, des droits et des devoirs entre les citoyens d'ici 2020. Ainsi, ce plan devrait aboutir à instaurer:

- Un système de redevabilité qui veille à éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes par rapport au cadre législatif et dans les pratiques :

1. Un système juridique conforme à la constitution et aux traités internationaux engage l'Etat tunisien,

- ✓ Un inventaire des lois et des accords non conformes,
- ✓ Elaboration des projets de lois et révision de certains textes,
- ✓ Mise en place d'un programme de plaidoyer et de soutien.

2. Un cadre institutionnel efficace:

- ✓ Conseil des pairs: création des équipes de travail spécialisées et adoption d'un guide référentiel pour la préparation des plans annuels sectoriels d'une part ,et renforcement des compétences des membres d'autre part à travers des sessions de formation et prise de connaissance des expériences comparatives.
 - ✓ Centre de recherche, d'études, de documentation et d'information sur les femmes.
-

- ✓ Outils de suivi et d'évaluation: création d'un secrétariat permanent du conseil des pairs et mise en application des mécanismes.
3. Participation active des femmes pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme et la contribution à la diffusion d'une culture de paix et de sécurité:
- ✓ Un plan d'exécution des décisions du conseil de sécurité dont 1325 réalisées.
 - ✓ Participation active des femmes dans divers programmes nationaux de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.
 - ✓ Réalisation des études sur les femmes victimes du terrorisme.
 - ✓ Organisation des séminaires sur la culture de la paix.
- Augmentation de la représentativité des femmes et leur participation effective dans les instances, les conseils élus, les structures et les postes de prise de décision au niveau national, régional et local.
1. Projets des textes législatifs imposant une discrimination positive pour favoriser la présence des femmes dans les instances élues et les structures de gouvernance
- ✓ Elaboration de 05 textes de lois garantissant la présence des femmes dans les instances et conseils élus et les postes de prise de décision.
 - ✓ Un taux d'au moins 30 % de représentativité des femmes dans les instances et conseils élus et les postes de prise de décision.
2. Mesures visant à favoriser la réconciliation entre la vie privée et la vie publique pour protéger la maternité.
- ✓ Ratification de la convention internationale (103) sur la protection de la maternité.
 - ✓ Révision du cadre juridique du congé de maternité et de paternité.
 - ✓ Cartographie des crèches et des jardins d'enfant nationaux.
 - ✓ Des procédures de révision des calendriers des tenues des réunions politiques et professionnelles adaptées aussi bien aux femmes qu'aux hommes.
 - ✓ Mesures de discrimination positive des régions: à l'instar du programme «Ahmini», qui vise à assurer une couverture sociale aux employées et leur famille dans le secteur agricole.
-

- ✓ Création d'un réseau de transport facilitant la circulation des enfants et des femmes.
3. Un programme visant à renforcer les compétences des femmes et des hommes en matière de pilotage et de prise de décision.
 - ✓ Accroître le taux de participation des femmes et des hommes dans les médias.
 - ✓ Elaborer un rapport de suivi et d'évaluation sur la participation effective des femmes et des hommes dans les médias.
 4. Soutenir la participation active des femmes pour la lutte contre le terrorisme et contribuer à la propagation de la paix et de la sécurité au niveau national, régional et local:
 - ✓ Un projet d'un plan national pour l'exécution de la décision du conseil de sécurité internationale 1325 (réalisé).
 - ✓ Organisation d'un atelier de réflexion entre les parties concernées du secteur public et privé et les partenaires sociaux pour soutenir la participation des femmes dans la lutte contre le terrorisme et la polarisation ainsi que dans la propagation de la paix et de la sécurité.
 - ✓ Création de groupes de travail communs pour préparer et rédiger un plan national d'exécution des décisions du conseil de sécurité internationale 1325.
 - ✓ Organisation des sessions de formation pour renforcer les compétences des membres du groupe de travail en charge de l'élaboration du plan.
- Politiques garantissant l'indépendance économique et financière des femmes et le droit à un travail décent et à un salaire équitable:
1. Mécanismes qui encouragent l'initiative privée et renforcent l'accès et la maîtrise des femmes des ressources économiques et financières.
 2. Mécanismes et procédures contraignantes pour encourager la discrimination positive dans l'emploi et l'évolution dans la carrière professionnelle.
 3. Mécanismes garantissant un travail décent et un salaire équitable.
 4. Un site électronique de consultation, d'orientation et d'appui sur la gestion des risques
-

- **Politiques publiques, plans de développement et budgets adoptant une approche genre**

1. Un plan économique et social, des projets et des programmes publics qui adoptent une approche de genre.
2. Stimuler les aptitudes et les compétences dans le domaine de l'intégration d'une approche genre dans la planification, la programmation et la budgétisation.
3. Institutionnalisation du genre dans les plans de développement et les budgets sectoriels.
4. Un système statistique basé sur l'approche genre.
5. Un système de suivi et d'évaluation des mécanismes d'institutionnalisation et d'intégration de l'approche genre.

- **Un plan de communication national genre:**

1. Une société consciente de l'importance d'intégrer une approche genre:
 - ✓ Couverture médiatique du plan national de l'approche du genre.
 - ✓ Un discours religieux modéré pour intégrer l'approche genre.
 - ✓ Développement des capacités des médias qui permettent de renforcer les compétences dans le domaine genre.
 - ✓ Les sites des réseaux sociaux.
 - ✓ Programmes, méthodologies et livrets scolaires.
 - ✓ Intégration de l'approche genre dans le système formel et informel.
- La stratégie nationale de lutte contre la corruption (2016-2020).
 - La stratégie de réforme des entreprises publiques

Elle veille à réaliser les axes stratégiques suivants:

- Bonne gouvernance, réforme de l'administration et prévention contre la corruption,
 - Modernisation de l'administration et suivi des politiques publiques,
 - Amélioration de la qualité des prestations administratives et les rapprocher du citoyen,
-

- Développement de la gouvernance des établissements et des entreprises publics.
- Promotion de la compétitivité et amélioration de la qualité de l'économie tunisienne.
- Développement humain et inclusion sociale.
- Œuvrer pour réduire les disparités de développement entre les régions et au sein d'une même région et faciliter son intégration dans son environnement territorial et national.
- Instaurer une stratégie nationale pour l'économie verte et le développement durable.

2. Présentation des programmes de la mission

La mission de la présidence du gouvernement comprend cinq (05) programmes opérationnels, un programme de pilotage et d'appui, huit (08) sous-programmes, trente-deux (32) activités, quinze (15) objectifs stratégiques et trente (30) indicateurs pour mesurer leur performance, et quinze opérateurs (15) contribuant à leur réalisation.

A- Programme Tutelle, chargé en particulier de :

- Suivre, corriger et publier les textes juridiques.
- Gérer les étapes du registre national des entreprises
- Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques.
- Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques.
- Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes.
- Octroyer la subvention au profit des instances publique indépendantes
- Former des associations et contrôler leurs activités.

B- Programme contrôle, chargé en particulier de :

- Contrôler les actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics, ainsi que les actes de gestion des dépenses et des commandes publiques.
 - Contrôler les actes judiciaires.
 - Suivre et auditer les contrats de partenariat entre le secteur public et le secteur privé.
-

C- Programme information, communication et formation, chargé en particulier de:

-Suivre l'octroi des subventions transférées au profit de:

- l'Agence Tunis-Afrique Presse,
- l'Etablissement de la Radio tunisienne,
- l'Etablissement de la Télévision tunisienne,
- la Société nouvelle d'impression de presse et d'édition,
- Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations.

-Couvrir les activités de la présidence du gouvernement et éditer les communiqués de presse,

-Appuyer et former les professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.

D- Programme pilotage et appui, chargé en particulier de:

-Apporter l'appui et le soutien aux cinq programmes de la mission de la présidence du gouvernement.

- Gérer les ressources humaines, les moyens et les équipements mis à la disposition de toutes les structures de la présidence du gouvernement

-Développer les systèmes d'information, les logiciels et les réseaux informatiques.

E- Programme la gestion dans le secteur public, chargé en particulier de:

-Gérer les ressources humaines de l'administration.

-Rationaliser les ressources humaines de la fonction publique.

-Développer les compétences et les perfectionner.

-Organiser efficacement l'administration.

- Développer la gestion des établissements et des entreprises publics.

F- Programme la modernisation des prestations administratives, chargé en particulier de:

- Promouvoir le processus du développement à travers l'amélioration de la qualité des prestations administratives en les rapprochant du citoyen.

- Simplifier les procédures administratives et consacrer la transparence à travers l'appui au droit d'accès à l'information et aux données gouvernementales.
 - Instaurer et promouvoir l'administration électronique et le gouvernement ouvert.
 - Promouvoir la qualité des prestations des services publics
-

Graphique N°1: Structuration de la mission selon les programmes et les sous-programme

Programme	Tutelle	Contrôle	Information, communication et formation	Pilotage et appui	Gestion dans le secteur public		Modernisation des prestations administratives	
Sous –	Tutelle	Contrôle	Information, communication et formation	Pilotage et appui	Moderniser la fonction publique	Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics		
Unités opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> -Services du conseiller juridique et de la législation -Direction générale de la privatisation -Direction générale du suivi des systèmes de productivité dans les établissements et les entreprises publics -Services des relations avec les instances constitutionnelles - Direction Générale des Associations et des Partis Politiques - Instance d'accès à 	<ul style="list-style-type: none"> -Comité du contrôle général des services publics -Comité général de contrôle des dépenses publiques -Commission supérieure des marchés -Comité des contrôleurs d'Etat -Instance de Partenariat Public Privé -Tribunal administratif 	<ul style="list-style-type: none"> -Cellule d'information et de presse -Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> -secrétariat général du gouvernement -Cabinet 	<ul style="list-style-type: none"> -direction générale des services communs - Archives nationales - Centre de documentation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> -le comité général de la fonction publique; • la direction générale de l'administration et de la fonction publique; • la direction générale de la formation et du perfectionnement; -Ecole nationale d'administration • le bureau de l'organisation des services publics; 	<ul style="list-style-type: none"> Unité du suivi et d'organisation des établissements et des entreprises publics 	<ul style="list-style-type: none"> la direction générale des réformes et prospectives administratives; -L'unité de la qualité et des prestations administratives -l'unité de l'administration électronique;
Opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> -Imprimerie officielle de la République Tunisienne -Registre national des entreprises -instance nationale de la lutte contre la corruption -Instance nationale de prévention de la torture - Comité Supérieur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales -Instance nationale de protection des données personnelles -Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle - instance provisoire de contrôle de constitutionnalité des projets de 		<ul style="list-style-type: none"> -Agence Tunis-Afrique Presse -Etablissement de la Radio tunisienne -Etablissement de la Télévision tunisienne -La Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition -Le Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations 	<ul style="list-style-type: none"> -Beit el Hikma -Union Nationale de la Femme Tunisienne 				

Programme	Tutelle	Contrôle	Information, communication et formation	Pilotage et appui	Gestion dans le secteur public		Modernisation des prestations administratives
Sous –	Tutelle	Contrôle	Information, communication et formation	Pilotage et appui	Moderniser la fonction publique	Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics	
<p>Activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre, corriger et publier les textes juridiques. -Gérer les étapes du registre national des entreprises - Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques. - Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques. - Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes. - Octroyer la Subvention au profit des instances publiques indépendantes -Créer des associations et contrôler leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics, ainsi que les actes de gestion des dépenses et commandes publiques. -Contrôler les actes judiciaires -Suivre et auditer des contrats de partenariat entre le secteur public et secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> -Suivi des subventions transférés au profit à l'Agence Tunisie Presse, à l'Etablissement de la Radio tunisienne, à l'Etablissement de la Télévision tunisienne, à la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition et au Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations -Couverture des activités de la présidence du gouvernement et éditer les communiqués de presse. -Appuyer et former les professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> -Apporter l'appui et le soutien aux trois programmes de la mission de la présidence du gouvernement. - Gérer les ressources humaines, les moyens et les équipements mis à la disposition de toutes les structures de la présidence du gouvernement -Développer les systèmes d'information, les logiciels et les réseaux informatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration. -Développer des compétences et les perfectionner 	<ul style="list-style-type: none"> -Suivi et organisation des établissements et des entreprises publics 	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives -Simplifier les procédures et les prestations administratives et leurs réingénieries -Développer l'administration électronique et instaurer un gouvernement ouvert

3. Présentation des objectifs et des indicateurs de performance de la mission

Dans le cadre de la réalisation de la stratégie de la mission de la présidence du gouvernement, un ensemble d'objectifs ont été définis pour chaque programme, conformément au tableau suivant:

Programmes	Objectifs	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	Interventions	Activités
Tutelle	Objectif 1-1: Améliorer la production et la publication des informations.	Indicateur 1-1-1: Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises.	<p>1.1.1.1: Coordonner avec les différentes structures administratives pour accélérer les procédures nécessaires relatives aux demandes d'enregistrement.</p> <p>1.1.1.2: Mettre à jour et suivre le registre</p> <p>1.1.1.3: Mettre en réseau les bases de données et assurer l'interconnectivité instantanée des structures.</p>	<p>Activité 1-1-1-1: Suivre, corriger et publier les textes juridiques.</p> <p>Activité 1-1-1-2: créer et contrôler l'activité des associations.</p>

	<p>Objectif 1-2:Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publics.</p>	<p>Indicateur 1-2-1:Évolution du nombre des partenaires du secteur privé.</p>	<p>1.1.2.1: Diversifier le partenariat entre le secteur public et le secteur privé.</p> <p>1.1.2.2: Diagnostic des secteurs économiques prometteurs.</p> <p>1.1.2.3:Restructurer les établissements ayant des difficultés économiques.</p>	<p>Activité 1-2-1-1: Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques.</p> <p>Activité 1-2-1-2:Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques.</p> <p>Activité 1-2-1-3: Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes.</p> <p>Activité 1-2-1-4: Octroyer des subventions au profit des instances publiques indépendantes</p>
--	---	--	---	---

<p>Contrôle</p>	<p>Objectif 2-1 : Garantir l'efficacité du système judiciaire administrative.</p>	<p>Indicateur 2-1-1:Délais moyens pour régler les affaires en phase de première instance</p>	<p>1.1.1.2: Rapprocher les services des justiciables.</p> <p>2.1.1.2: Créer des chambres régionales du tribunal administratif.</p> <p>3.1.1.2: Renforcer les services en ligne.</p>
		<p>Indicateur 2-1-2: Taux des textes examinés en moins de deux mois.</p>	<p>1.2.1.2: Recevoir des projets des textes.</p> <p>2.2.1.2: Délais de présentation des consultations au gouvernement.</p> <p>3.2.1.2: Présentation des projets aux chambres compétentes.</p>
	<p>Objectif 2-2 : Améliorer l'efficacité du contrôle des actes de gestion.</p>	<p>Indicateur 2-2-1: Nombre des missions de contrôle réalisé.</p>	<p>1.1.2.2: Effectuer des missions de contrôle et d'audit de tous les secteurs.</p> <p>2.1.2.2: Bonne sélection des missions de contrôle.</p> <p>3.1.2.2: Assurer l'efficacité et le rendement des missions de contrôle.</p>
		<p>Indicateur 2-2-2: Taux de réponse de l'administration aux</p>	<p>1.2.2.2: Renforcer les équipes de contrôle avec les compétences spécialisées.</p>

		recommandations émises par les structures de contrôle.	<p>2.2.2.2: Suivre les nouveautés des travaux d'audit et former périodiquement les organes de contrôle.</p> <p>3.2.2.2: Inciter les structures administratives à opérationnaliser les recommandations des structures de contrôle.</p>
Information, communication et formation	Objectif 3-1: Améliorer la gouvernance des établissements médiatiques audiovisuel et écrites.	Indicateur 3-1-1: Evolution des ressources propres	<p>3-1-1-1: Promouvoir la qualité du contenu des médias.</p> <p>3-1-1-2: Appui à la production audiovisuelle.</p> <p>3-1-1-3: Améliorer le rendement de la publicité et du sponsoring.</p> <p>3-1-1-4: Améliorer les taux d'écoute, d'audience et de lecture.</p>
	Objectif 3-2: Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale	Indicateur 3-2-1: Nombre des visiteurs du portail de la présidence du gouvernement	<p>3-2-1-1: Actualiser régulièrement les données sur les sites électroniques.</p> <p>3-2-1-2: Améliorer et diversifier les données et les statistiques.</p> <p>3-2-1-3: Faciliter l'accès aux sites officiels de la présidence du gouvernement</p>
Pilotage et appui	Objectif 4-1: Améliorer la gestion des ressources humaines.	Indicateur 4-1-1: Taux d'encadrement	<p>4-1-1-1 Décrire les fonctions des différents centres et définir les besoins et les spécifications des acteurs y afférents</p> <p>4-1-1-2 - Déterminer la diminution et l'augmentation des taux d'encadrement des différents centres de travail</p> <p>4-1-1-1 Assurer une meilleure répartition des agents entre les différents programmes opérationnels.</p> <p>4-1-1-2 Organiser des concours de la promotion sur dossier ou au choix.</p> <p>4-1-1-3 Suivre les dossiers administratifs des différents agents.</p>
		Indicateur 4-1-2: Taux de formation	<p>4-1-2-1 Diagnostic des besoins des services des différentes spécialités.</p> <p>4-1-2-2 Actualiser les</p> <p>4-1-2-1 –Généraliser les sessions de formation sur l'ensemble des agents et assurer l'adéquation à leurs besoins.</p> <p>4-1-2-2 –Associer les services</p>

			programmes de formation à la lumière des nouveautés et en adéquation avec les technologies modernes.	à la fixation des programmes de formation. 4-1-2-3 -Conclure des contrats de partenariat avec les écoles et les centres spécialisés dans la formation.
Objectif 4-2: Améliorer la gestion des moyens et des équipements.	Indicateur 4-3-1 : la consommation moyenne de carburant des voitures de service.	4-2-1-1 Former les chauffeurs dans le domaine de la maintenance préventive. 4-2-1-2 – Renouveler la flotte de transport et retirer les moyens de transport qui répondent aux conditions de retrait. 4-2-1-3 –Mettre en place un système de contrôle automatique de circulation GPS 4-2-1-4 Adopter le système de messagerie électronique pour réduire l'utilisation des moyens de transport.	4-2-1-1 Répartition des dépenses de fonctionnement, d'intervention et d'investissement entre les différents programmes opérationnels. 4-2-1-2 Suivre les carnets de voiture et vérifier les kilomètres parcourus. 4-2-1-3 Suivre les relevés de carburant et émission des bons de commande de carburant, et leurs distributions.	
Objectif 4-3: Assurer la numérisation de l'administration	Indicateur 4-3-1 : Taux de déploiement des systèmes d'information	4-3-1-1 – Mettre en place des systèmes modernes et avancés. 4-3-1-2 Numériser l'administration et contribuer au développement des affaires administratives. 4-3-1-3 Développer les systèmes de sécurité	4-3-1-1 Moderniser, mettre à jour et à niveau les systèmes d'information et des applications informatiques. 4-3-1-2 Accompagner les utilisateurs de ces systèmes et leur apporter de l'expertise en cas de besoin. 4-3-1-3 Adéquation des systèmes d'information aux exigences du travail	

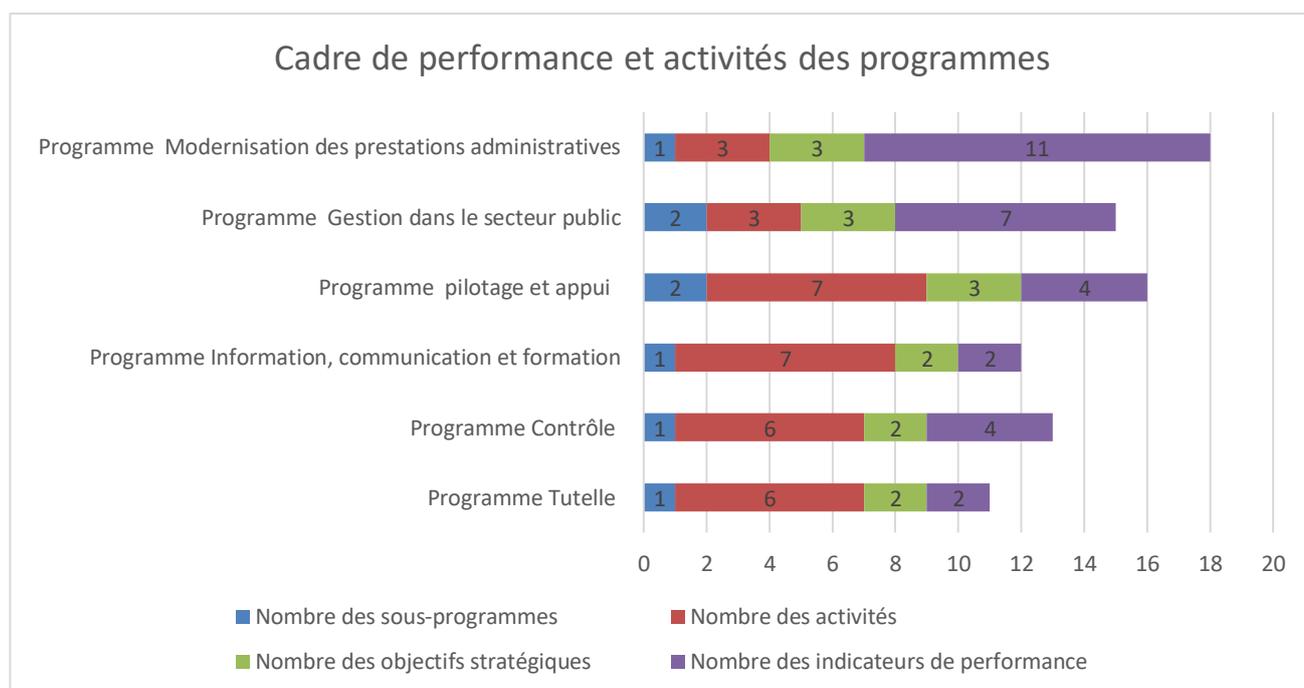
			de l'information	administratif.
Gestion dans le secteur public	Objectif5-1: Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration	Indicateur 5-1-1 : Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines.	5.1.1.1 : Rationaliser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique 5.1.1.2 : Mettre en place un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines.	
		Indicateur 5-1-2 : Taux d'absentéisme dans la fonction publique.	5.1.2.1 : Mise en place d'un SI sur la gestion des ressources humaines. 5.1.2.2 : Révision du système de rémunération, d'évaluation et d'incitation.	
		Indicateur 5-1-3 : Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines.	5-1-3-1 Instaurer un système pour la haute fonction publique. 5-1-3-2 Améliorer la gestion des ressources humaines. 5-1-3-3 Redéployer les fonctionnaires et encourager la mobilité. 5-1-3-4 Limiter le sureffectif des agents et alléger la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat.	
	Objectif5-2: Développer les compétences et les perfectionner.	Indicateur 5-2-1 : Nombre des agents bénéficiant, d'au moins une session de formation.	5-2-1-1 Introduire des réformes sur le système de formation. 5-2-1-2 Adopter une gestion basée sur les compétences.	
		Indicateur 5-2-2 : Nombre des agents bénéficiant, d'une session de formation au niveau régional et local	5-2-2-1 : Elaborer des programmes à caractère horizontal et national et rapprocher les services de formation au niveau des régions. 5-2-2-2 : Exécuter le plan de formation annuel du ministère.	
		Indicateur 5-2-3 : Taux	5-2-3-1:	

		de participation des femmes dans les sessions de formation.	Exécuter les programmes de formation nationaux. 5-2-3-2 : Lier la promotion à la performance et développer les mécanismes pour cela, tout en reconsidérant la formation
	Objectif 5-3: Développer la gouvernance des établissements et entreprises publics.	Indicateur 5-3-1 : Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.	5-3-1-1 Adoption du document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines. 5-3-1-2 Consacrer les principes de spécialisation et ne pas cumuler les missions incompatibles, l'introduction des fonctions de contrôle, d'audit, de gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes. 5-3-1-3 Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et des entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances. 5-3-1-4 Créer un référentiel métiers. 5-3-1-5 Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de gestion de l'établissement comme critère important dans la base des éléments de rémunération. 5-3-1-6 Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement. 5-3-1-7 Réviser le statut général des agents des établissements et des entreprises publics
Modernisation des prestations administratives	Objectif 6-1: Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives.	Indicateur 6-1-1 : Taux de réponse aux correspondances	-Effectuer des visites quotidiennes des services publics par l'équipe du citoyen superviseur -Adresser les correspondances périodiques vers les

		<p>adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur</p>	<p>structures et services concernés par l'équipe du citoyen superviseur</p> <p>-Suivre le taux de réponse des ministères en préparant des tableaux de suivi des réponses</p>
		<p>Indicateur 6-1-2 : Le taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur</p>	<p>-Effectuer des visites et des missions de la part de l'équipe du citoyen superviseur des services publics pour évaluer la qualité de ses services</p> <p>-Traiter les réponses reçues par les ministères concernés et les stocker dans le système d'information.</p> <p>-Tenir des réunions de sensibilisation avec les structures concernées pour les inviter à interagir positivement en prenant des mesures correctives pour éviter les infractions enregistrées.</p>
		<p>Indicateur 6-1-3 : Taux de couverture des régions</p>	<p>-Recruter plus des citoyens superviseurs, en particulier au niveau régional, et développer le contenu de la formation à leurs profits</p> <p>-Programmer davantage des missions et des visites de terrain de l'équipe du citoyen superviseur au niveau régional.</p>
		<p>Indicateur 6-1-4 : Nombre des services frauduleux</p>	<p>-Mettre à jour le système d'information afin d'ajouter des services non encore couverts par les visites et supprimer les services dont le siège a été fermé</p> <p>- Recruter plus des citoyens superviseurs</p>
	<p>Objectif 6-2: Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer</p>	<p>Indicateur 6-2-1 : Nombre des services ayant obtenu le label de qualité d'accueil "Marhaba"</p>	<p>-Exécuter le plan d'action pour réhabiliter les espaces d'accueil au niveau des services publics dans les secteurs prioritaires pour les rendre conformes aux normes et critères mentionnés au niveau du label "Marhaba".</p> <p>-Mettre en place un programme de formation sur la qualité d'accueil dans les services publics, incluant le label "Marhaba" ainsi que les chartes de qualité.</p> <p>-Consacrer l'outil «charte du citoyen» et la généraliser auprès des structures publiques.</p>
		<p>Indicateur 6-2-2 : Nombre des processus administratifs révisés</p>	<p>-Simplifier un certain nombre des processus administratifs adressés au citoyen et aux établissements selon l'approche des événements de la vie en définissant les processus prioritaires du point de vue</p>

			<p>du citoyen et de l'établissement et en proposant des suggestions de réingénierie dans le cadre d'une approche participative avec les structures concernées, en tenant compte l'avis de l'utilisateur de service.</p> <p>-Suivre la mise en œuvre des propositions de simplification.</p>
		<p>Indicateur 6-2-3 : Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types</p>	<p>-Mettre en place un programme de formation sur la qualité d'accueil des services publics et qui comporte le label 'Marhaba'.</p> <p>-Créer des nouvelles maisons des services qui répondent aux exigences de la qualité</p>
<p>Objectif 6-3: Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert</p>		<p>Indicateur 6-3-1 : Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques</p>	<p>-Définir des critères d'évaluation des services publics électroniques et prendre des mesures pour les développer et les améliorer en coopération avec les structures publiques concernées.</p> <p>-Appliquer ces critères sur un certain nombre des services administratifs en ligne.</p>
		<p>Indicateur 6-3-2 : Nombre des consultations publiques organisées via portail national de la participation publique</p>	
		<p>Indicateur 6-3-3 : Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert</p>	<p>-Tous les deux ans, un plan d'action pour le programme de partenariat d'un gouvernement ouvert en Tunisie est élaboré. Au cours de la période de septembre 2018 à septembre 2020, 13 engagements seront mis en œuvre sous forme des projets portant sur les différents axes du gouvernement ouvert.</p>
		<p>Indicateur 6-3-4 : Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data</p>	<p>-Inciter les ministères et les structures publiques à publier leurs données publiques sous une forme ouverte sur le portail national d'open data et sur d'autres portails sectoriels.</p> <p>-Poursuivre le recensement des données publiques</p> <p>-Publier les données ouvertes (Open data) dans les portails susmentionnés</p>

Les programmes	Nombre des sous-programmes	Nombre des activités	Nombre des objectifs	Nombre des indicateurs de performance
Programme Tutelle	1	6	2	2
Programme Contrôle	1	6	2	4
Programme Information, communication et formation	1	7	2	2
Programme pilotage et appui	2	7	3	4
Programme Gestion dans le secteur public	2	3	3	7
Programme Modernisation des prestations administratives	1	3	3	11
Total	8	32	15	30



4. Le budget et la programmation des dépenses de la mission à moyen terme

4.1- Présentation du budget de la mission de l'année 2021:

Le budget de la mission de la présidence du gouvernement pour l'année 2021 a été estimé à 207809 millions de dinars, soit une augmentation de 9,954 millions de dinars par rapport à la loi de finances pour l'année 2020 (197 855 MD), ce qui représente un taux de 5%.

Le budget de la mission de la présidence du gouvernement pour l'année 2021 est réparti selon les programmes comme suit:

Programme tutelle:

Le budget du programme tutelle pour l'année 2021 a été fixé à 19741 MD, sans prendre en compte les ressources propres des établissements publics, contre 20483 MD en 2020. Les dépenses du programme tutelle pour l'année 2021 avec prise en considération des ressources propres des établissements publics se sont élevées à 19 791 MD contre 20 721 MD en 2020.

Ces dépenses sont réparties comme suit:

Les dépenses de rémunération du programme tutelle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à l'ordre de 4 096 MD contre 3 856 MD en 2020, soit une augmentation de 240 MD, ce qui représente un taux de 6,2%.

Les effectifs de ce programme s'élevaient à 121 agents (85 agents à l'administration centrale et 36 agents aux établissements publics).

Les dépenses de fonctionnement du programme tutelle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 4 020 MD contre 3 860 MD en 2020, soit une augmentation de 160 MD, ce qui représente un taux de 4,2%.

Les dépenses d'interventions du programme tutelle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 11575 MD contre 12767 MD au cours de l'année 2020, soit une diminution de -1192 MD ce qui représente un taux de -9.3%

Les dépenses d'investissement du programme tutelle pour l'année 2021 ont été fixées à 50MD en engagement et en paiement, il n'y a pas eu des crédits inscrits au cours de l'année 2020.

Les crédits programmés seront alloués à l'acquisition d'une voiture fonctionnelle au profit du président de l'instance de protection des données personnelles.

Programme contrôle:

Le budget du programme contrôle pour l'année 2021 a été fixé à 37 845MD contre 34298MD en 2020 soit une augmentation de 3 547MD ce qui représente un taux 10,3 %; réparti comme suit:

Les dépenses de rémunération du programme contrôle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 35 305MD contre 31178MD en 2020, soit une augmentation de 4 127MD, ce qui représente un taux 13,2 %.

Cette augmentation s'explique par les mesures suivantes:

Recrutement 7conseillers adjoint par nomination directe au Tribunal administratif	710MD
incidence financière des augmentations des salaires	1804MD
incidence financière de l'augmentation de l'indemnité de supervision et de coordination	1 079MD
Progression, promotion et nomination dans les emplois fonctionnels	376MD

Les effectifs de ce programme s'élèvent à 885 agents (436 agents à l'administration centrale et 449 au tribunal administratif avec prise en considération des départs à la retraite qui ont concerné deux agents (2).

Les crédits alloués au fonctionnement du programme contrôle (tribunal administratif) en engagement et en paiement sont estimés à 2 100MD au titre de l'année 2021 contre 2450MD en 2020, soit une diminution de 350MD, ce qui représente un taux -14,5%..

Les crédits alloués aux interventions du programme contrôle sont estimés à 160MD au titre de l'année 2021 contre 170MD au cours de l'année 2020, soit une diminution de 10MD ce qui représente un taux de -5,9%.

Les crédits alloués aux investissements du programme contrôle pour l'année 2021 sont estimés à 280MD en engagement et en paiement contre 500MD en engagement et en paiement en 2020, soit une diminution de 220MD en engagement et en paiement ce qui représente un taux de -44%.

Programme information, communication et formation:

Le budget du programme information, communication et formation pour l'année 2021 a été fixé à l'ordre de 79 595MD contre 74 466 MD en 2020 réparties comme suit:

Les dépenses de rémunération de ce programme pour l'année 2021 sont estimées à 703 74MD contre 68 628MD en 2020, soit une augmentation de 6 075MD, ce qui représente un taux 8,9%.

En outre des ressources propres des établissements relevant de ce programme s'élevent à 29 875 MD.

Les effectifs de ce programme s'élevent à 2 789 agents avec la prise en compte des départs à la retraite de 14 agents à un coût estimé à 588 MD.

Les crédits alloués au fonctionnement du programme information, communication et formation en engagement et en paiement sont estimés à 180MD au titre de l'année 2021 contre 165MD inscrits en 2020, soit une augmentation de 15MD, soit un taux de 9,1%.

En outre des ressources propres des établissements relevant de ce programme s'élevent à 30 927MD.

Les crédits alloués aux interventions du programme information, communication et formation sont estimés à 702 4MD en engagement et en paiement au titre de l'année 2021 contre 6635 MD en 2020, soit une diminution de -961MD ce qui représente un taux de -17%.

En outre des ressources propres des établissements relevant de ce programme s'élevent à 2 641MD.

Les crédits alloués aux investissements du programme information, communication et formation au titre de l'année 2021 sont estimés à 10MD en engagement et en paiement alloués au profit du centre africain de perfectionnement des journalistes et des communicateurs soit le même montant inscrit en engagement et en paiement au titre de l'année 2020.

Programme gestion dans le secteur public:

Le budget du programme gestion dans le secteur public pour l'année 2021 a été fixé à l'ordre de 11 692MD sans prise en considération des ressources propres des établissements publics (Ecole nationale d'administration) contre 12 222MD en prenant compte des ressources propres des établissements publics.

Les prévisions du programme susmentionnées pour l'année 2021 sont réparties selon les sous-programmes comme suit:

Unité: mille dinar

Désignation	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Total
Sous -programme 1 : Modernisation de la fonction publique	6 649	955	3 573	115	29211
Sous -programme 2 : Suivi et organisation des établissements et des entreprises publics	400	— —	— —	— —	400
Total	7 049	955	3 573	115	11 692

Les dépenses de rémunération du programme gestion dans le secteur public pour l'année 2021 ont été fixées à 7 049MD contre 7 200MD en 2020, soit une diminution de 151MD, ce qui représente un taux de -2,1%.

Les effectifs de ce programme avec prise en compte des agents de l'école nationale d'administration élèvent à 218 agents (108 agents à l'administration centrale et 110 agents de l'école nationale d'administration).

Les dépenses de fonctionnement du programme gestion dans le secteur public en engagement et en paiement pour l'année 2021 sont estimées à 955 MD contre 805MD en 2020, soit une augmentation de 150 MD, soit un taux de 18,6 %.

En outre des ressources propres de l'école nationale d'administration s'élèvent à 530MD.

Les dépenses d'intervention du programme gestion dans le secteur public en engagement et en paiement au titre de l'année 2021 sont estimées à 3 573MD contre 2881MD en 2020 actualisées, soit une augmentation de 692MD ce qui représente un taux de 24%.

Les dépenses d'investissement allouées au programme gestion dans le secteur public (sous-programme modernisation de la fonction publique) pour l'année 2021 sont estimées à 115MD en engagement et en paiement contre 200 en 2020 actualisées, soit une diminution de 85MD, ce qui représente un taux de -42,5%.

Programme modernisation des prestations administratives:

Le budget du programme modernisation des prestations administratives pour l'année 2021 a été fixé à 1000 MD contre 1 354MD en 2020 réparti comme suit:

Les dépenses de rémunération de ce programme pour l'année 2021 sont estimées à 870 MD contre 2641 MD en 2020, soit une diminution de 394MD, un taux de - 31%.

Les effectifs de ce programme s'élèvent à 33 agents.

Les crédits alloués aux interventions du programme gestion dans le secteur public au titre de l'année 2021 sont estimés à 1 30MD au contre 90 MD en 2020, soit une augmentation de 40MD et un taux estimé à 44,5%.

Programme pilotage et appui:

Le budget du programme pilotage et appui pour l'année 2021 a été fixé à 57 936MD contre 55 048MD en 2020 soit une augmentation de 2 888MD ce qui représente un taux de 5,2%.

Les prévisions du programme susmentionnées pour l'année 2021 sont réparties selon les sous-programmes comme suit:

Désignation	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
Pilotage	2 646	-	-	-	-	2 646
Appui	22 973	9 293	20 396	2 628	-	55 290
Total	25 619	9 293	20 396	2 628	-	57 936

Les dépenses de rémunération de ce programme en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 25 619MD contre 21 973 MD en 2020, soit une augmentation de 3 646MD, ce qui représente un taux de 16,6%.

Ces crédits sont répartis selon les sous-programmes comme suit:

-Pilotage : 2 646MD.

-Appui: 22 973MD.

Les effectifs du programme pilotage et appui s'élevaient à 900 agents jusqu'à fin 2021 répartis selon les sous-programmes comme suit:

Sous- programmes	Pilotage	Appui	Total
Filières			
Directioncentrale	165	572	737
Archive national	--	119	119
Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts « Beit el Hikma »	--	44	44
Total des établissements publics	--	163	163
Total	165	735	900

Toutefois, Il est à préciser que les départs à la retraite ont concerné deux agents (2) repartis entre les deux sous-programmes pilotage et appui.

Les dépenses de fonctionnement du programme pilotage et appui en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 9293MD contre 9562MD en 2020, soit une diminution de 269MD, ce qui représente un taux -2,8%. De même tous les crédits de fonctionnement sont pris en compte dans le sous-programme appui.

En outre des ressources propres des établissements relevant du programme qui s'élevaient à 330MD.

Les dépenses d'intervention du programme pilotage et appui en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 20 396MD contre 21 353MD au titre de l'année 2020, soit une diminution de 957MD ce qui représente un taux de -4,5%.

Il est à préciser que tous les crédits d'intervention sont pris en compte dans le sous-programme appui.

Les dépenses d'investissement du programme pilotage et appui pour l'année 2021 ont été fixées à l'ordre de 2 628MD contre 2 160MD au titre de l'année 2020, soit une augmentation de 468MD ce qui représente un taux de 21,7%.

**Tableau 2: Evolution du budget de la présidence du gouvernement
selon les sections et sources de financement**

Dépenses	Sources de financement	Réalizations			2020		Prévisions		
		2017	2018	2019	LF	LF actualisé	2021	2022	2023
Dépenses de rémunération	Budget de l'Etat	114 792	122 864	117 957	125 635	134 354	147 642	150 000	152 000
	Ressources propres des établissements publics	22 561	23 845	25 195	29 342	29 342	29 875	30 000	30 380
	Total de la section	137 353	146 709	143 152	154 977	163 696	177 517	180 000	182 380
Dépenses de fonctionnement (*)	Budget de l'Etat	13 613	12 755	21 729	16 037	17 492	16 548	18 000	19 000
	Ressources propres des établissements publics	29 452	26 601	25 511	26 675	27 235	31 827	32 100	32 300
	Total de la section	43 065	39 356	47 240	42 712	44 727	48 375	50 100	51 300
Dépenses d'intervention	Budget de l'Etat	34 333	34 588	44 824	39 953	42 939	40 536	42 600	45 000
	Ressources propres des établissements publics	1 098	1 015	1 916	2 300	2 300	2 651	2 970	3 000
	Total de la section	35 431	35 603	46 740	42 253	45 239	43 187	45 570	48 000
Dépenses d'investissement	Budget de l'Etat	850	3 683	2 357	2 670	3 070	3 083	3 400	4 000
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	850	3 683	2 357	2 670	3 070	3 083	3 400	4 000
Dépenses des opérations financières	Budget de l'Etat	--	--	--	--	--	--	--	--
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	--							
Dépenses diverses (**)	Budget de l'Etat	6 551	17 773	7 005	--	--	--	--	--
	Total de la section	6 551	17 773	7 005	--	--	--	--	--
Total	Budget de l'Etat	170 139	191 663	193 872	184 295	197 855	207 809	214000	220000
	Ressources propres des établissements publics	53 111	51 461	52 622	58 317	58 877	64 353	65 070	65 680
	Total de la section	223 250	243 124	246 494	242 612	256 732	272 162	279070	285680

(*) Comprend les dépenses de fonctionnement pour 2021, 2022 et 2023 et les comptes spéciaux du Trésor.

(**) Comprend le reste des dépenses (ressources de l'État) pour les années 2017, 2018 et 2019 de l'ancienne nomenclature, les comptes spéciaux du Trésor et les dépenses de la section des financement publics auparavant.

Graphique 1: Evolution du budget de la présidence du gouvernement

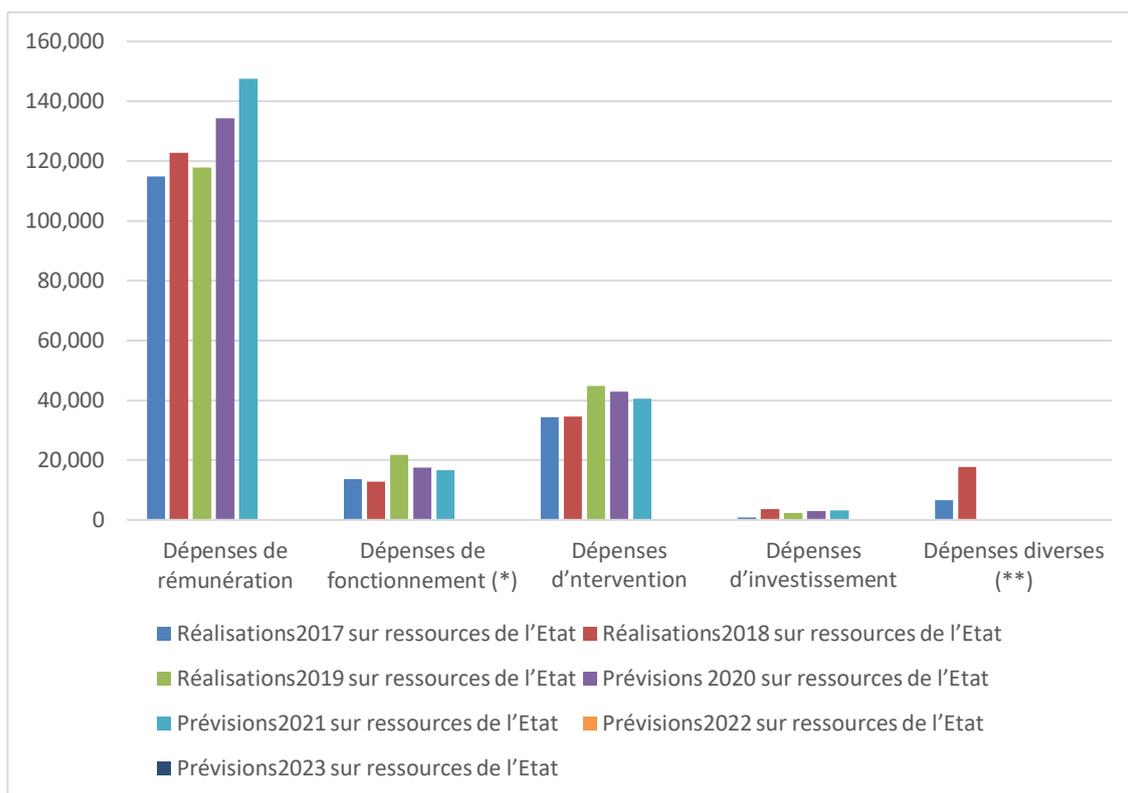
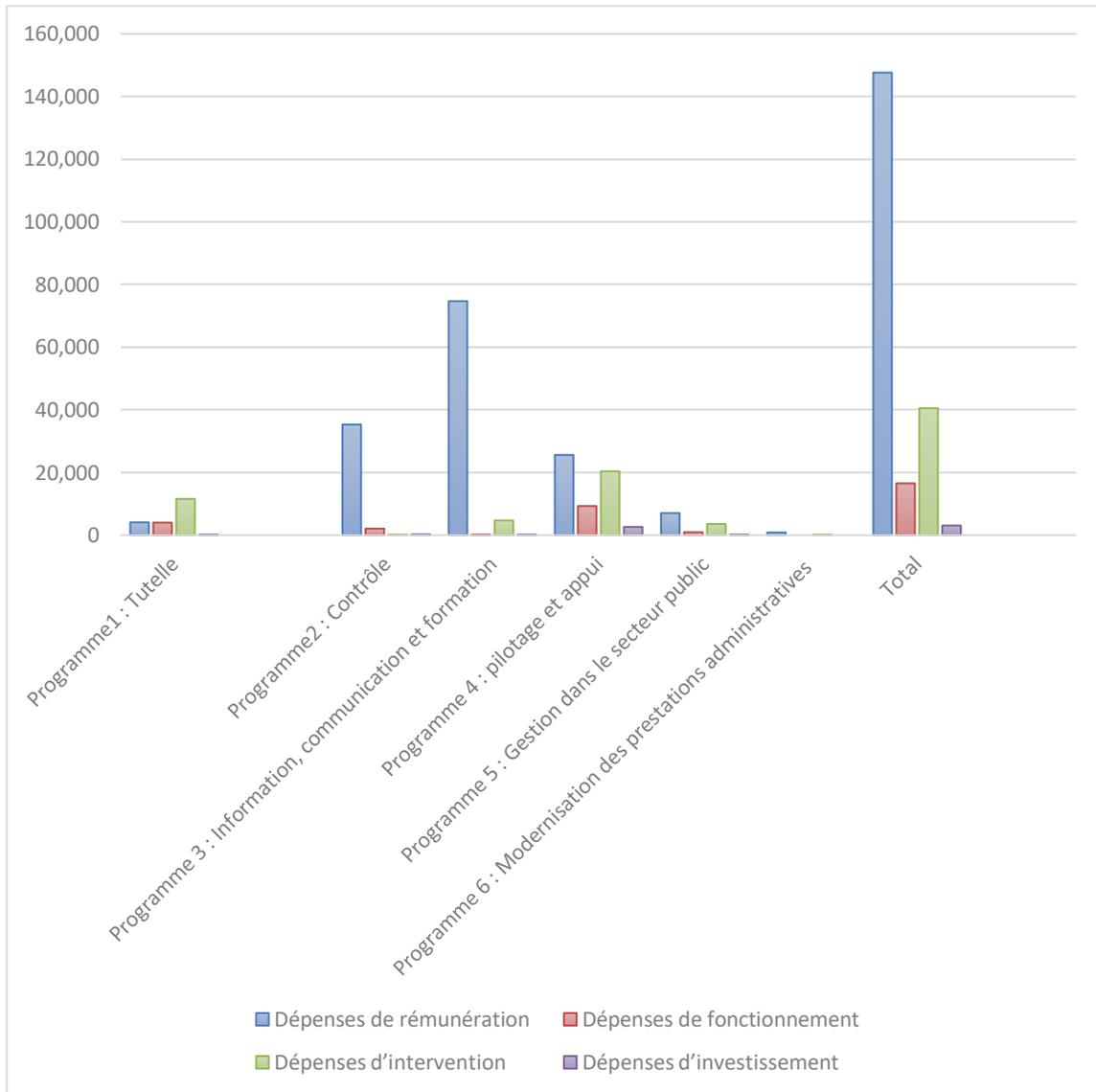


Tableau 3: Répartition du budget de la présidence du gouvernement pour l'année 2020 selon les programmes et la nature de la dépense (Crédits de paiement)

Section Programmes	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
Programme 1 : Tutelle	4 096	4 020	11 575	50	--	16 741
Programme 2 : Contrôle	35 305	2 100	160	280	--	37 845
Programme 3 : Information, communication et formation	74 703	180	4 702	10	--	79 595
Programme 4 : pilotage et appui	25 619	9 293	20 396	2 628	--	57 936
Programme 5 : Gestion dans le secteur public	7 049	955	3 573	115	--	11 692
Programme 6 : Modernisation des	870	--	130	--	--	1 000

prestations administratives						
Total	147 642	16 548	40 536	3 083	--	809 207

Graphique: Répartition du budget de la présidence du gouvernement pour l'année 2020 selon les programmes et la nature des dépenses



4-2. Présentation du cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) de la mission

Tableau 4: cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) selon la nature des dépenses

Unité : mille dinars

Dépenses	Sources de financement	Réalizations			2020		Prévisions		
		2017	2018	2019	LF	LF actualisé	2021	2022	2023
Dépenses de remuneration	Budget de l'Etat	114 792	122 864	117 957	125 635	134 354	147 642	150 000	152 000
	Ressources propres des établissements publics	22 561	23 845	25 195	29 342	29 342	29 875	30 000	30 380
	Total de la section	137 353	146 709	143 152	154 977	163 696	177 517	180 000	182 380
Dépenses de fonctionnement (*)	Budget de l'Etat	13 613	12 755	21 729	16 037	17 492	16 548	18 000	19 000
	Ressources propres des établissements publics	29 452	26 601	25 511	26 675	27 235	31 827	32 100	32 300
	Total de la section	43 065	39 356	47 240	42 712	44 727	48 375	50 100	51 300
Dépenses d'intervention	Budget de l'Etat	34 333	34 588	44 824	39 953	42 939	40 536	42 600	45 000
	Ressources propres des établissements publics	1 098	1 015	1 916	2 300	2 300	2 651	2 970	3 000
	Total de la section	35 431	35 603	46 740	42 253	45 239	43 187	45 570	48 000
Dépenses d'investissement	Budget de l'Etat	850	3 683	2 357	2 670	3 070	3 083	3 400	4 000
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	850	3 683	2 357	2 670	3 070	3 083	3 400	4 000
Dépenses des opérations financières	Budget de l'Etat	--	--	--	--	--	--	--	--
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	--							
Dépenses diverses (**)	Budget de l'Etat	6 551	17 773	7 005	--	--	--	--	--
	Total de la section	6 551	17 773	7 005	--	--	--	--	--
Total	Budget de l'Etat	170 139	191 663	193 872	184 295	197 855	207 809	214 000	220 000
	Ressources propres des établissements publics	53 111	51 461	52 622	58 317	58 877	64 353	65 070	65 680
	Total de la section	223 250	243 124	246 494	242 612	256 732	272 162	279 070	285 680

cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) selon la nature des dépenses

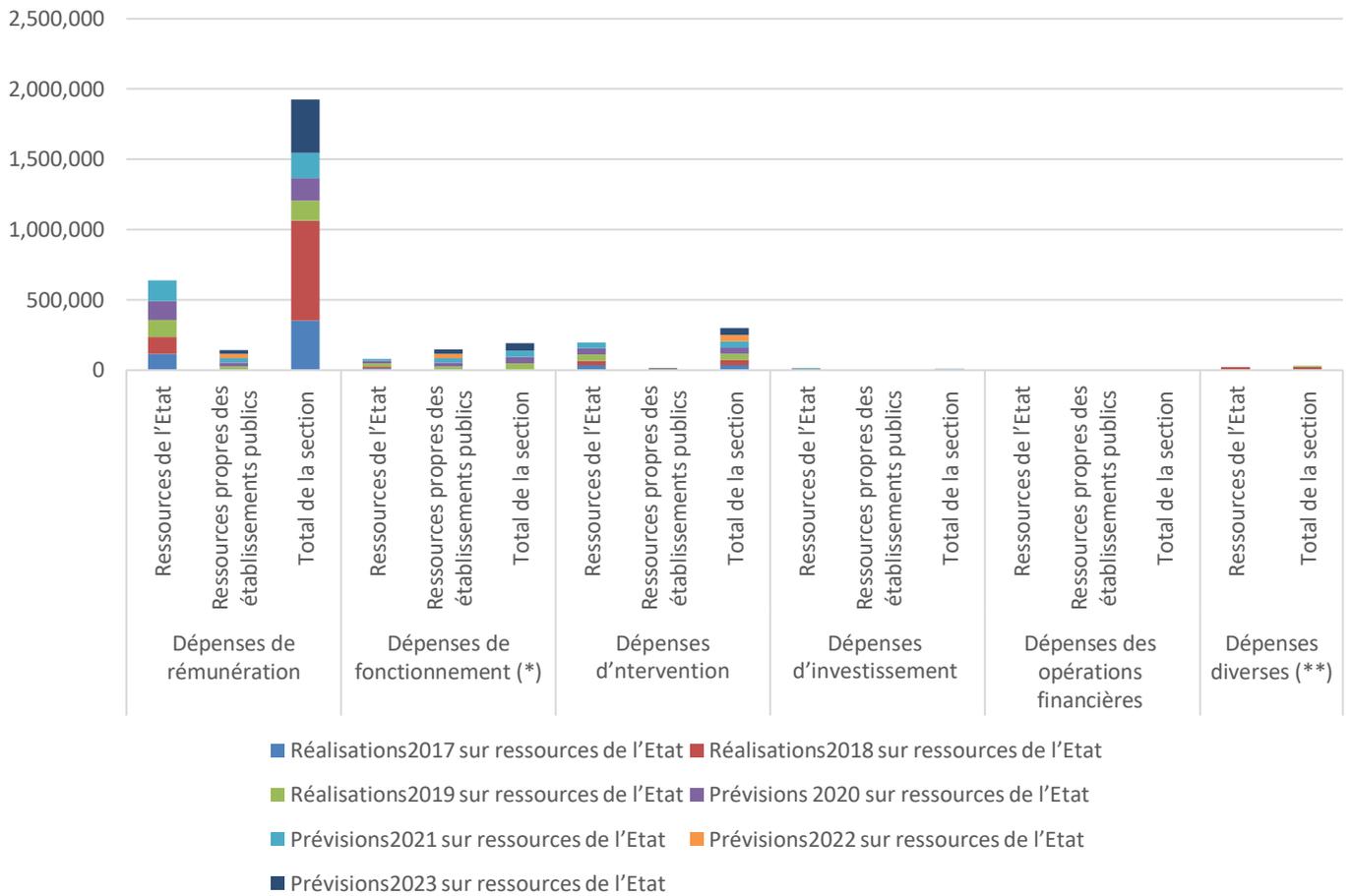


Tableau 5: cadre des dépenses à moyen terme (2021-2023) selon les programmes

unité : mille dinar

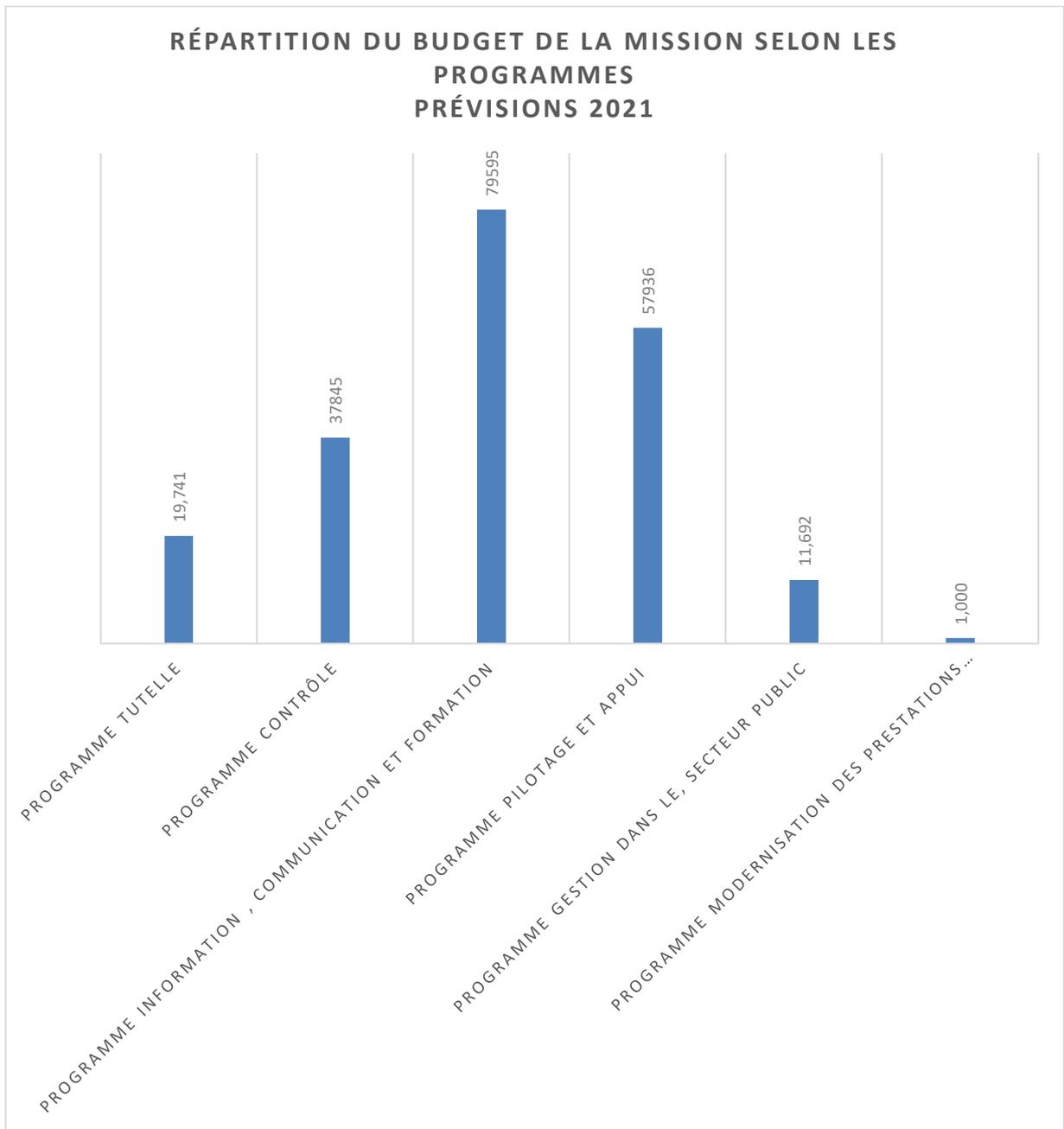
Programmes	Source de financement	Réalizations (*)			2020		Prévisions		
		2017	2018	2019	LF	LF actualisé(**)	2021 (***)	2022	2023
Programme Tutelle	Budget de l'Etat	--	--		20 483	20 483	19 741	24 000	24 500
	Ressources propres des établissements publics	--	--		238	238	50	30	30
	Total de la section	--	--	--	20 721	20 721	19 791	24 030	24 530
Programme contrôle	Budget de l'Etat	--	--	--	34298	34298	37845	39 000	40 700
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	--	--	34298	34298	37845	39 000	40 700
Programme Information , communication et formation	Budget de l'Etat	--	--	--	74466	74466	79595	79 700	82 000
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	57655	57655	63443	64 000	64 500
	Total de la section	--	--	--	132121	132121	143038	143 700	146 500
Programme Pilotage et appui	Budget de l'Etat	--	--	--	55048	56168	57936	58 500	59 800
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	424	424	330	440	500
	Total de la section	--	--	--	55472	56592	58266	58 940	60 300
Programme Gestion dans le, secteur public	Budget de l'Etat	--	--	--	--	11086	11 692	11 750	11 900
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	560	530	600	650
	Total de la section	--	--	--	--	11646	12 222	12 350	12 550
Programme Modernisation des prestations administratives	Budget de l'Etat	--	--	--	--	1354	1 000	1 050	1 100
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	--	--	--	1354	1000	1 050	1 100
Total	Ressources de l'Etat	170 139	191 663	193 872	184 295	197 855	207 809	214 000	220 000
	Ressources propres des établissements publics	53 111	51 461	52 622	58 317	58 877	64 353	65 070	65 680

Total de la section	223 250	243 124	246 494	242 612	256 732	272 162	279 070	285 680
----------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

(*) Le découpage selon les programmes a été adopté à partir de 2019.

(**) Avec prise en considération des programmes relevant de la mission de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques (auparavant).

(***) Pour les prévisions de l'année 2021, on a intégré dans l'élaboration de la loi des finances pour l'année 2020, les nouveaux programmes relevant de la mission de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques, à savoir : le programme gestion du secteur public , le programme modernisation des prestations administratives, le programme de pilotage et appui et ce en application du décret gouvernemental n ° 20-414 du 29 juin 2020, qui a prévu le transfert des crédits de la «mission de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques» à la mission de «présidence du gouvernement » dans le budget de l'État pour l'année 2020.



3.4. Les dépenses à caractère de développement de la mission pour l'année 2021

Les dépenses à caractère de développement pour l'année 2021 s'élèvent à 9222MDen engagement et à 8085 MD en paiement contre 14560 MD en engagement et 9260MDen paiement en 2020, répartis comme suit:

Programmes	Dépenses	LF 2020		Prévisions 2021		Evolution		%	
		Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement
Programme Tutelle	Dépenses d'intervention (à caractère de	645	645	130	130	-515	-515	- 79,8	- 79,8

	financières								
	Total de la section	--	--	115	115	115	115	100	100
Programme Modernisation des prestations administratives	Dépenses d'intervention (à caractère de développement)	--	--	--	--	--	--	--	--
	Dépenses d'investissement	--	--	--	--	--	--	--	--
	Dépenses des opérations financières	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	--	--	--	--	--	--	--
Total	Dépenses d'intervention (à caractère de développement)	6 590	6 590	5 002	5 002	-1 588	-1 588	-24	-24
	Dépenses d'investissement	7 970	2 670	4 220	3 083	-3 750	413	-47	15,5
	Dépenses des opérations financières	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	14 560	9 260	9 222	8 085	-5 338	-1 175	-36,6	-12,7

(*) Sans prise en compte des dépenses d'investissement du programme pilotage et appui relevant de l'ancien ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques et qui s'élevaient à 200 MD en engagement et paiement.

(**) Sans prise en compte des dépenses d'investissement du programme gestion dans le secteur public relevant de l'ancien ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques et qui s'élevaient à 200 MD en engagement et en paiement.

Chapitre 2: Dépenses de la mission selon les programmes

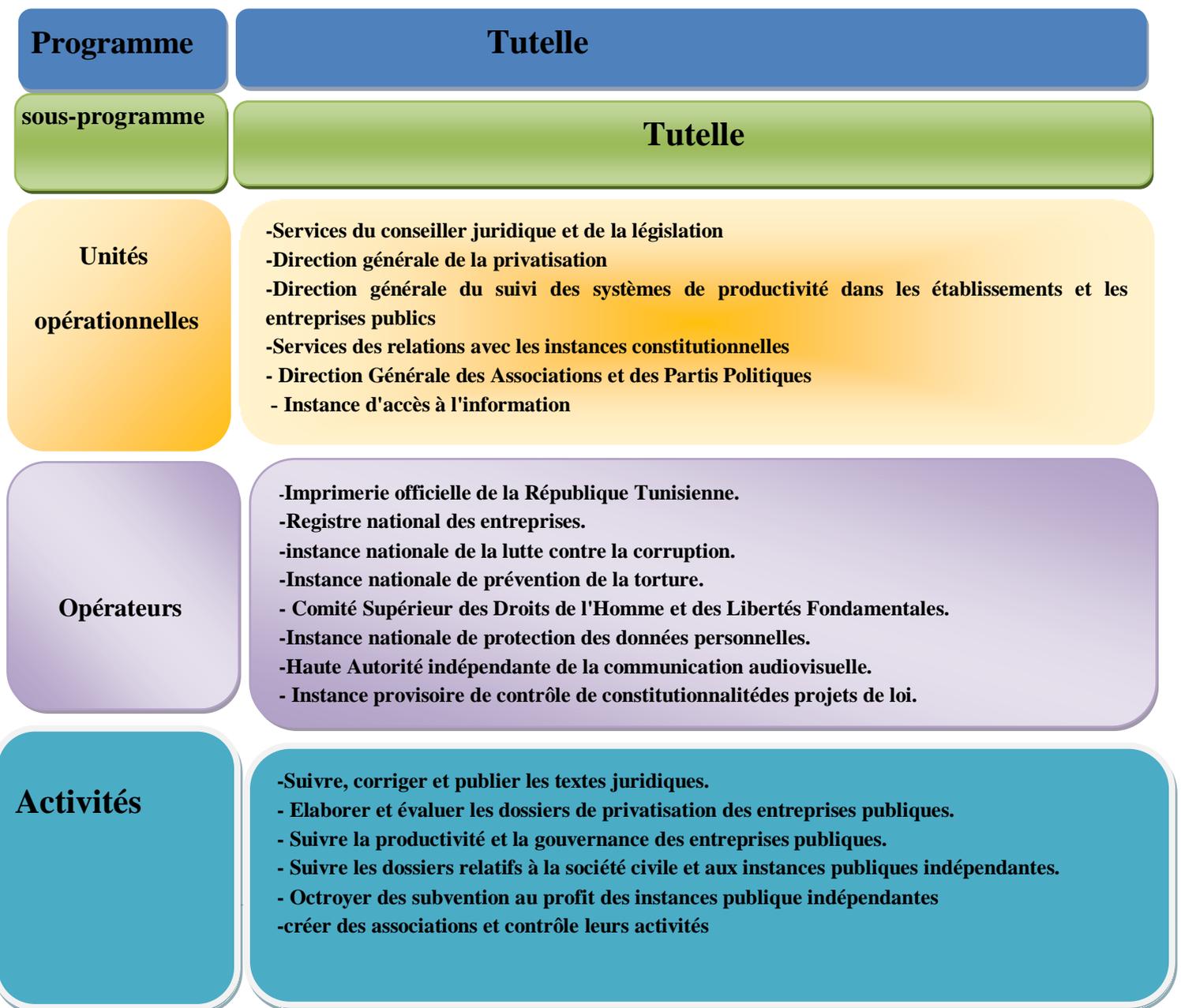
Programme 1: Tutelle

Responsable du programme: Mr Nabil Ajroud

1. Stratégie du programme Tutelle

Le programme tutelle est chargé d'élaborer et d'exécuter la politique de l'État dans les domaines de la publication judiciaire, du suivi de la bonne gestion et administration des établissements et des entreprises publiques, ainsi qu' il œuvre à garantir le bon fonctionnement des instances publiques indépendantes, le développement du travail associatif et l'appui du rôle de la société civile.

Graphique 2: Cartographie du Programme Tutelle



Le programme tutelle comprend un seul sous-programme qui veille à mettre en œuvre un ensemble d'activités permettant la réalisation des objectifs stratégiques du programme.

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du programme, six (06) unités opérationnelles ont été créées pour suivre l'état d'avancement des réalisations du sous-programme du programme tutelle

Le sous-programme tutelle ; chargé de suivre toutes les activités des unités opérationnelles du programme afin de réaliser les objectifs stratégiques souhaités.

Son budget est réparti selon les activités comme suit :

Programme	Activités	Prévisions crédits de paiement 2021 Mille dinars
Tutelle	▪ Suivre, corriger et publier les textes juridiques.	1 631
	▪ Créer et contrôler l'activité des associations	757
	▪ Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques	600
	▪ Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques	3 134
	▪ Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes	489
	▪ Octroyer des subventions au profit des instances publiques indépendantes	13 130
	Total	19 741

2. Performance du programme Tutelle

Le cadre de performance du programme est présenté comme suit :

2.1. Objectifs stratégique du programme et évolution des indicateurs de performance

Un plan d'action du sous-programme « tutelle » a été fixé pour la période à venir, se basant sur les axes stratégiques de la présidence du gouvernement qui sont principalement :

- Améliorer la production et la diffusion des informations,
- Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publiques.

Objectif 1-1: Améliorer la production et la publication des informations

- **Présentation de l'objectif:** Le programme «Tutelle » a pour objectif principal d'améliorer le rendement du registre national des entreprises, de booster les acteurs économiques à s'inscrire dans le registre et ce en les incitant à actualiser leurs données annuellement afin que ces informations et données juridiques et financières reflètent la réalité de l'établissement.

De même ce programme veille à ce que ces données aident dans la prise de décision des structures de l'État, des institutions financières, des justiciables, des investisseurs étrangers et des organismes internationaux et représente un outil efficace pour réduire les risques, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

- **Référence de l'objectif:**
 - Programme «Tutelle»
 - Sous-programme: «Tutelle» (central)
- **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

En ce qui concerne l'indicateur « **Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises** », la réalisation de l'objectif dépend du nombre des inscrits dans le système, que ce soit par enregistrement ou par actualisation.

En effet, l'évolution du nombre des actions réalisées dans le registre reflète la transparence des transactions économiques et financières, la gestion des risques et la lutte contre la corruption.

Objectif 1-2: Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publics

- **Présentation de l'objectif:** Le programme «Tutelle » a pour objectif principal de développer la gouvernance des établissements et des entreprises publics en améliorant leurs compétitivités, et en contribuant ainsi au développement de l'économie nationale.
- **Référence de l'objectif:**
 - Programme «Tutelle»
 - Sous-programme: «Tutelle» (central)
- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

En ce qui concerne l'indicateur «**Évolution du nombre des partenaires du secteur privé**», celui-ci permet de mesurer la compétitivité des établissements bénéficiant de l'appui de l'État, à travers l'évolution du volume de leurs transactions et leur ouverture au secteur privé.

Tableau chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme tutelle

Programme	Tutelle						
	Indicateur de performance	Unité	Réalizations 2019	LF 2020	Prévisions		
					2021	2022	2023
1.1	Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises	établissement	32 655	35 000	37 000	40 000	41 000
1.2	Évolution du nombre des partenaires du secteur privé	%	35	40	42	50	55

2.2. Activités du programme

Objectifs	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2021	Interventions	Activités
<p>Objectif 1-1 : Améliorer la production et la publication des informations</p>	<p>Indicateur 1-1-1: Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises</p>	<p>-Coordonner avec les différentes structures administratives pour accélérer les procédures nécessaires relatives aux demandes d'enregistrement. -Mettre à jour et suivre le registre -Mettre en réseau les bases de données et assurer l'interconnectivité instantanée des structures.</p>	<p>Activité 1-1-1-1: Suivre, corriger et publier les textes juridiques. Activité 1-1-1-2: créer et contrôler l'activité des associations</p>
<p>Objectif 1-2 : Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publiques</p>	<p>Indicateur 1-2-1: Évolution du nombre des partenaires du secteur privé</p>	<p>-Diversifier le partenariat entre le secteur public et le secteur privé. -Diagnostic des secteurs économiques prometteurs. -Restructurer les établissements ayant des difficultés économiques.</p>	<p>Activité 1-2-1-1: Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques. Activité 1-2-1-2: Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques. Activité 1-2-1-3: Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes. Activité 1-2-1-4: Subvention au profit des instances publiques indépendantes</p>

3. Budget du programme tutelle

Le budget du programme tutelle pour l'année 2021 a été fixé à 19741 MD, sans prise en considération des ressources propres des établissements publics, contre 20483 MD en 2020. Le budget du programme tutelle pour l'année 2021 avec prise en considération des ressources propres des établissements publics s'élève à 19 791 MD contre 20 721 MD en 2020.

Ces dépenses sont réparties comme suit:

Désignation	Sources de financement	Réalizations 2019 (1)		L.F 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux (%)
		Ancienne nomenclature	Nouvelle nomenclature				
Dépenses de rémunération	budget de l'Etat	6 298	6 298	3 856	4 096	240	6,2
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Ressources de l'Etat	6 298	6 298	3 856	4 096	240	6,2
	Ressources propres des établissements publics	--	--	8		-8	--
	Total de la section	6 298	6 298	3 864	4 096	232	6,0
Dépenses de fonctionnement	budget de l'Etat	--	--	860	1 020	160	18,6
	Comptes spéciaux (2)	--	--	3 000	3 000	--	0,0
	Ressources de l'Etat			3 860	4 020	160	4,2
	Ressources propres des établissements publics	--	--	220	40	-180	-81,8
	Total de la section			4 080	4 060	-20	-0,5
Dépenses d'intervention	budget de l'Etat	--	--	12 767	11 575	-1 192	-9,3
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Ressources de l'Etat			12 767	11 575	-1 192	-9,3

	Ressources propres des établissements publics	--	--	10	10	--	--
	Total de la section			12 777	11 585	-1 192	-9,3
Dépenses d'investissement	budget de l'Etat	--	--	--	50	50	--
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Ressources de l'Etat				50	50	--
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	--	--	50	50	--
Total	budget de l'Etat	6 298	6 298	17 483	16 741	-742	-4,2
	Comptes spéciaux	--	--	3 000	3 000	--	--
	Ressources de l'Etat	6 298	6 298	20 483	19 741	-742	-3,6
	Ressources propres des établissements publics	--	--	238	50	-188	-79,0
	Total de la section	6 298	6 298	20 721	19 791	-930	-4,5

(1) Le découpage selon les programmes a été adopté à partir de 2019.

(2) Les comptes spéciaux de trésor au cours de l'année 2019 ont été pris en considération au niveau du programme pilotage et appui

3. Budget du programme tutelle

3.1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération du programme tutelle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 4 096 MD contre 3 856 MD en 2020, soit une augmentation de 240 MD, ce qui représente un taux 6,2%.

Le crédit total de rémunération de ce programme comprend les éléments suivants:

Unite : mille dinar

<u>Services centraux de la présidence du gouvernement</u>	<u>2 561</u>
-Salaires	2 169
-incidence financière de l'augmentation des salaires et de l'augmentation de la prime de la supervision et de coordination	402
- Promotion et et nomination dans les emplois fonctionnels	42
-Ajustement à la baisse	-52
<u>Rémunération des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>1 105</u>
-Crédits délégués à l'instance d'accès à l'information	1 000
-Subvention au profit de l'instance d'accès à l'information	100
-Subvention au profit de l'instance nationale de protection des données personnelles	5
<u>Rémunération des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>430</u>
Subvention au profit du Comité Supérieur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales	430

Les effectifs de ce programme s'élèvent à 121 agents (104agents à l'administration centrale et aux établissements publics à caractère administratif et 17agents aux établissements publics non administratifs) fin 2021 répartis comme suit:

Agent/filière	Permanents	Non permanents	Total
administratifs commun des administrations publiques	41	--	42
ouvriers	7	--	7
analystes et techniciens informatiques	1	--	1
conseillers des services publics	21	--	21
administrateurs en documentation et archives	4	--	4
techniciens commun des administrations publiques	1	--	1
Autres filières	9	1	9
Total des directions administratives	84	1	85
Instance d'accès à l'information	15	4	19
Comité Supérieur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales	15	2	17
Total des établissements publics	30	6	36
Total général	114	7	121

3.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du programme tutelle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à l'ordre de 4 020 MD contre 3 860 MD en 2020, soit une augmentation de 160 MD, ce qui représente un taux de 4,2%.

Ces crédits sont répartis selon les structures comme suit :

Unite: mille dinar

<u>Services centraux de la présidence du gouvernement</u>	<u>3 000</u>
Compte spécial du Trésor «Compte des dépenses de contrôle,des jetons de présence,des primes et des dividendes restituées à l'Etat »	3 000
<u>Subvention au titre de fonctionnement des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>620</u>
-Subvention au profit de l'instance d'accès à l'information	500
-Subvention au profit de l'instance nationale de protection des données personnelles	120
<u>Subvention au titre de fonctionnement des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>400</u>
Subvention au profit du Comité Supérieur des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales	400

En outre les ressources propres de l'instance nationale de protection des données personnelles qui s'élèvent à 40MD.

3.3. Dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention du programme tutelle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 11575 MD contre 12767 MD au cours de l'année 2020, soit une diminution de 1192MD ce qui représente un taux de -9.3%

Ces dépenses seront allouées au financement des interventions suivantes comme suit:

Unite: mille dinar

<u>Subvention au profit des instances publiques indépendantes</u>	<u>11 445</u>
Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle	4 700
Instance nationale de prévention de la torture	1 800
Instance nationale de la lutte contre la corruption	4 300
Instance provisoire de contrôle de constitutionnalité des projets de loi	565
Instance nationale de protection des données personnelles	5

Nouveaux projets	50	50	--	--	--	--	50	50
Total	50	50	--	--	--	--	50	50

Les crédits programmés seront alloués à l'acquisition d'une voiture fonctionnelle au profit du président de l'instance de protection des données personnelles.

Programme 2: Contrôle

Responsable du programme: Madame Kaouther ben said épouse Neji (depuis 30 octobre 2020)

1. Stratégie du programme Contrôle

Ce programme veille à la la bonne gouvernance administrative et financière des ressources de l'Etat d'une part au bon fonctionnement dans les administrations , les établissements et les entreprises publics d'autre part; et ce à travers les organes de contrôle administratif et judiciaire exercé par le tribunal administratif afin de concrétiser les axes stratégiques de la mission de la présidence du gouvernement en lien avec les attributions du programme.

Ces attributions concernent le contrôle administratif sur les actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics, sur les actes de gestion relatifs aux dépenses publiques et à la commande publique, le contrôle judiciaire de la part du tribunal administratif et le suivi et l'audit des contrats de partenariat entre le secteur public et privé.

Graphique 3: Cartographie du Programme contrôle



Le budget du programme contrôle est réparti selon les activités comme suit :

Programme	Activités	Prévisions crédits de paiement 2021
Contrôle	Contrôle des actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics et des collectivités locales	2 218
	Contrôle des actes de gestion relatifs aux dépenses publiques	7 200
	Contrôle des actes de gestion relatifs à la commande publique	2 682
	Contrôle des actes de gestion des établissements et des entreprises publics.	2 009
	Suivi et audit des contrats de partenariat	577
	Emettre des jugements en matière administrative	23 160
Total		37 845

2. Performance du programme contrôle

2.1. Objectifs stratégiques du programme et évolution des indicateurs de performance

➤ Orientations stratégiques du programme:

A- Programme contrôle s'engage principalement au :

▪ **Contrôle administratif des actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics et ceux relatifs aux dépenses publiques et à la commande publique à l'instar:**

- Des missions de contrôle réalisées par les différents organes de contrôle,
- Des délais d'étude des dossiers des marchés par les comités spécialisés de contrôle des marchés,
- Des Taux des marchés publics conclus en ligne,

- **Contrôle judiciaire du:**
 - nombre des chambres régionaux du tribunal administratif,
 - nombre de services en ligne,
 - Délai de présentation des consultations au gouvernement,
- **Suivi et audit des contrats de partenariat entre le secteur public et privé:**
 - Évaluer, suivre et auditer les projets réalisés dans le cadre du partenariat public-privé.

Objectif 2-1: Promouvoir le service judiciaire administratif

- **Présentation de l'objectif:**L'objectif du programme "contrôle" vise à garantir l'efficacité du système judiciaire administratif à travers la dotation du pouvoir judiciaire administratif des ressources financières et humaines et de tous les moyens de travail nécessaires, et à rapprocher le service judiciaire administratif du citoyen afin d'accomplir au mieux la mission du service public et d'obtenir la satisfaction des justiciables.

- **Référence de l'objectif:**

- Programme «Contrôle»
- Sous-programme : «Contrôle» (central)

- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

- **Indicateur:Évolution du taux des affaires réglées.**

La réalisation de cet objectif dépend de l'évolution du taux des affaires réglées en réduisant les délais de jugement devant le tribunal administratif en phase de première instance de deux ans en moyenne actuellement à un an et demi au cours de l'année 2021.

- **Indicateur:Taux des textes examinés en moins de deux mois.**

Le choix de cet indicateur refléterait le rôle consultatif du pouvoir judiciaire administratif concernant les projets de textes qui lui sont soumis pour avis juridique et leurs conformités avec la législation et la réglementation en vigueur.

Objectif 2-2: Améliorer l'efficacité du contrôle des actes de gestion

- **Présentation de l'objectif:**L'objectif du programme «contrôle» vise à :
 - assurer l'efficacité des organes de contrôle administratif et financier en leur dotant des moyens de travail nécessaires pour accomplir leurs missions de contrôle des actes de gestion administratifs et financiers réalisés par les différentes administrations publiques.
 - garantir la transparence et la rationalisation de l'utilisation des fonds publics pour contribuer à la réalisation des objectifs et des politiques publiques de l'État.

- **Référence de l'objectif:**

- Programme «Contrôle»
- Sous-programme : «Contrôle» (central)

- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

- **Indicateur:Nombre des missions de contrôle réalisé.**

La réalisation de cet objectif dépend nécessairement des moyens mis à la disposition des équipes de contrôle pour assurer convenablement leurs missions et atteindre les objectifs du programme en effectuant le nombre annuel prévu des missions de contrôle.

- **Indicateur:Respect des délais d'émission des rapports.**

Pour que le programme contrôle remplisse son rôle avec l'efficacité souhaitée, il ne doit pas se limiter à l'accomplissement du nombre annuel prévu des missions de contrôle, mais plutôt, au respect des délais raisonnables pour la publication des résultats de leurs missions.

Série chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme contrôle

Objectif	Indicateur de performance	Unité	Prévisions		
			2021	2022	Valeur Cible 2023
Objectif 2-1 : Garantir l'efficacité du service judiciaire administratif	Indicateur 2-1-1:Délai moyen de règlement des affaires en phase de première instance	Délai	Une année et demi	Une année	Neuf mois
	Indicateur 2-1-2: Taux des textes examinés en moins de deux mois	%	%60	%70	%80
Objectif 2-2 : Améliorer l'efficacité du contrôle sur les actes de gestion	Indicateur 2-2-1:Nombre des missions de contrôle réalisé	Nombre/année	150	170	200
	Indicateur 2-2-2: Taux de réponse de l'administration aux recommandations émises par les structures de contrôle	%	70	75	80

2.2. Activités du programme

Objectifs	Indicateurs	Activités et interventions	Prévisions des crédits des activités pour l'année 2021
Objectif 2-1 : Garantir l'efficacité du système judiciaire administratif	Indicateur 2-1-1: Délai moyen de règlement des affaires en phase de première instance	<p>2.1.1.2: Rapprocher les services des justiciables</p> <p>2.1.1.2: Créer les chambres régionales du Tribunal administratif</p> <p>3.1.1.2: Renforcer les services en ligne</p>	23 160 MD
	Indicateur 2-1-2: Taux des textes examinés en moins de deux mois	<p>1.2.1.2: Recevoir des projets des textes</p> <p>2.2.1.2: Délai de présentation des consultations au gouvernement</p> <p>3.2.1.2: Présentation des projets aux chambres compétentes</p>	
Objectif 2-2 : Améliorer l'efficacité du contrôle sur les actes de gestion	Indicateur 2-2-1: Nombre des missions de contrôle réalisé	<p>1.1.2.2: Effectuer des missions de contrôle et d'audit sur tous les secteurs</p> <p>2.1.2.2: Bonne sélection des missions de contrôle</p> <p>3.1.2.2: Assurer l'efficacité et la rendement des missions de contrôle</p>	14 685md
	Indicateur 2-2-2: Taux de réponse de l'administration aux recommandations émises par les structures de contrôle	<p>1.2.2.2: Renforcer les équipes de contrôle avec les compétences spécialisées</p> <p>2.2.2.2: Suivre les nouveautés des actions d'audit et former périodiquement les organes de contrôle</p> <p>3.2.2.2: Inciter les structures administratives à exécuter les recommandations des structures de contrôle</p>	

3. Budget du programme contrôle

Le budget du programme contrôle pour l'année 2021 a été fixé à de 37 845MD contre 34 298MD en 2020 soit une augmentation de 3 547MD ce qui représente un taux de 10,3 %; réparti comme suit:

Désignation	Sources de financement	2019		L.F 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux (%)
		L F	Réalisation s				
Dépenses de rémunération	Budget de l'Etat	43 930	47 361	31 178	35 305	4 127	13,2
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	43 930	47 361	31 178	35 305	4 127	13,2
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	43 930	47 361	31 178	35 305	4 127	13,2
Dépenses de fonctionnement	Budget de l'Etat	5 692	5 886	2 450	2 100	-350	-14,3
	Comptes spéciaux (2)	--	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	5 692	5 886	2 450	2 100	-350	-14,3
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	5 692	5 886	2 450	2 100	-350	-14,3
Dépenses d'intervention	Budget de l'Etat	284	328	170	160	-10	-5,9
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	284	328	170	160	-10	-5,9
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	284	328	170	160	-10	-5,9
Dépenses d'investissement	Budget de l'Etat	355	598	500	280	-220	-44
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	355	598	500	280	-220	-44

	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	355	598	500	280	-220	-44
Total	Budget de l'Etat	50 261	54 173	34 298	37 845	3 547	10,3
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	50 261	54 173	34 298	37 845	3 547	10,3
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	50 261	54 173	34 298	37 845	3 547	10,3

3.1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération du programme contrôle en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 35 305MD contre 31178MD en 2020, soit une augmentation de 4 127MD, ce qui représente un taux de 13,2%.

Cette augmentation est due aux mesures suivantes:

Recrutement de 7 conseillers adjoints par nomination directe au Tribunal administratif	710MD
Incidence financière des augmentations des salaires	1804MD
Incidence financière de l'augmentation de la subvention de supervision et de coordination	1 079MD
Progression, promotion et nomination dans les emplois fonctionnels	376MD

Les crédits totaux de rémunération de ce programme comprend les éléments suivants:

Unite : mille dinar

<u>Services centraux de la présidence du gouvernement</u>	<u>14 685</u>
<u>Rémunération des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>20 620</u>
-Crédits délégués au profit du tribunal administratif	20 599
-Subvention au profit du tribunal administratif	21

Les effectifs de ce programme s'élevaient à 885 agents en 2021 y compris les départs à la retraite qui ont concerné deux agents (2), répartis selon les filières et les sous-programmes comme suit:

Sous-programmes/Filière	Contrôle	Total
administratif commun des administrations publiques	56	436
ouvriers	34	
membres de contrôle général des services publics	51	
agents de contrôle des dépenses publiques	187	
analystes et techniciens informatiques	6	
conseillers des services publics	9	
journalistes exerçant dans les administrations publiques	1	
contrôleurs et réviseurs de la commande publique	38	
contrôleurs d'État	39	
techniciens commun des administrations publiques	3	
administrateurs en documentation et archives	6	
Autres Filières	6	
Agents de tribunal administratif	449	
Total	855	

3.2. Dépenses de fonctionnement

Les crédits alloués au fonctionnement du programme contrôle en engagement et en paiement sont estimés à 2 100MD au titre de l'année 2021 contre 2 450MD en 2020, soit une diminution de 350 MD, ce qui représente un taux de -14,5%.

Ces crédits sont répartis selon la nature des structures comme suit:

Unite : mille dinar

<u>Subvention au titre de fonctionnement des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>1002</u>
-Subvention au profit du tribunal administratif	1002

3.3. Dépenses d'intervention

Les crédits alloués aux interventions du programme contrôle sont estimés à 160MD au titre de l'année 2021 contre 170MD au cours de l'année 2020, soit une diminution de 10 MD ce qui représente un taux de -5,9%.

Ces crédits sont répartis selon la nature des structures comme suit:

Unite: mille dinar

<u>Subvention au titre d'intervention des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>160</u>
-Subvention au profit du tribunal administratif	160

3.4. Dépenses d'investissement

Les crédits alloués aux investissements du programme contrôle pour l'année 2021 sont estimés à 280MD en engagement et en paiement contre 500MD en engagement et en paiement en 2020, soit une diminution de 220MD en engagement et en paiement ce qui représente un taux de -44%.

Ces crédits seront alloués au financement des projets et des équipements du tribunal administratif.

Les prévisions des crédits en engagement et en paiement 2021 vont évoluer comme suit:

Unité :Mille dinar

Sous programmes	Réalizations 2019		LF 2020		Prévisions 2021		Evolution		%	
	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement
Sous-programme 1 contrôle	697	598	500	500	280	280	-220	-220	-44	-44
Total	697	598	500	500	280	280	-220	-220	-44	-44

Ces crédits sont répartis comme suit:

Unité :Mille dinar

Sous-programmes	Ressources général de l'Etat		Ressources des crédits extérieurs affectés		Ressources des comptes spéciaux		Total	
	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement
Projets en cours	--	--	--	--	--	--	--	--
Nouveau projets	280	280	--	--	--	--	280	280
Total	280	280	--	--	--	--	280	280

Les crédits alloués aux nouveaux projets sont répartis comme suit:

Unité: Mille dinar

Nouveaux projets	Engagement	Paiement
Aménagement du siège du tribunal administratif	200	200
Introduction de l'informatique dans le tribunal administratif	80	80
Total	280	280

Programme 3: Information, communication et formation

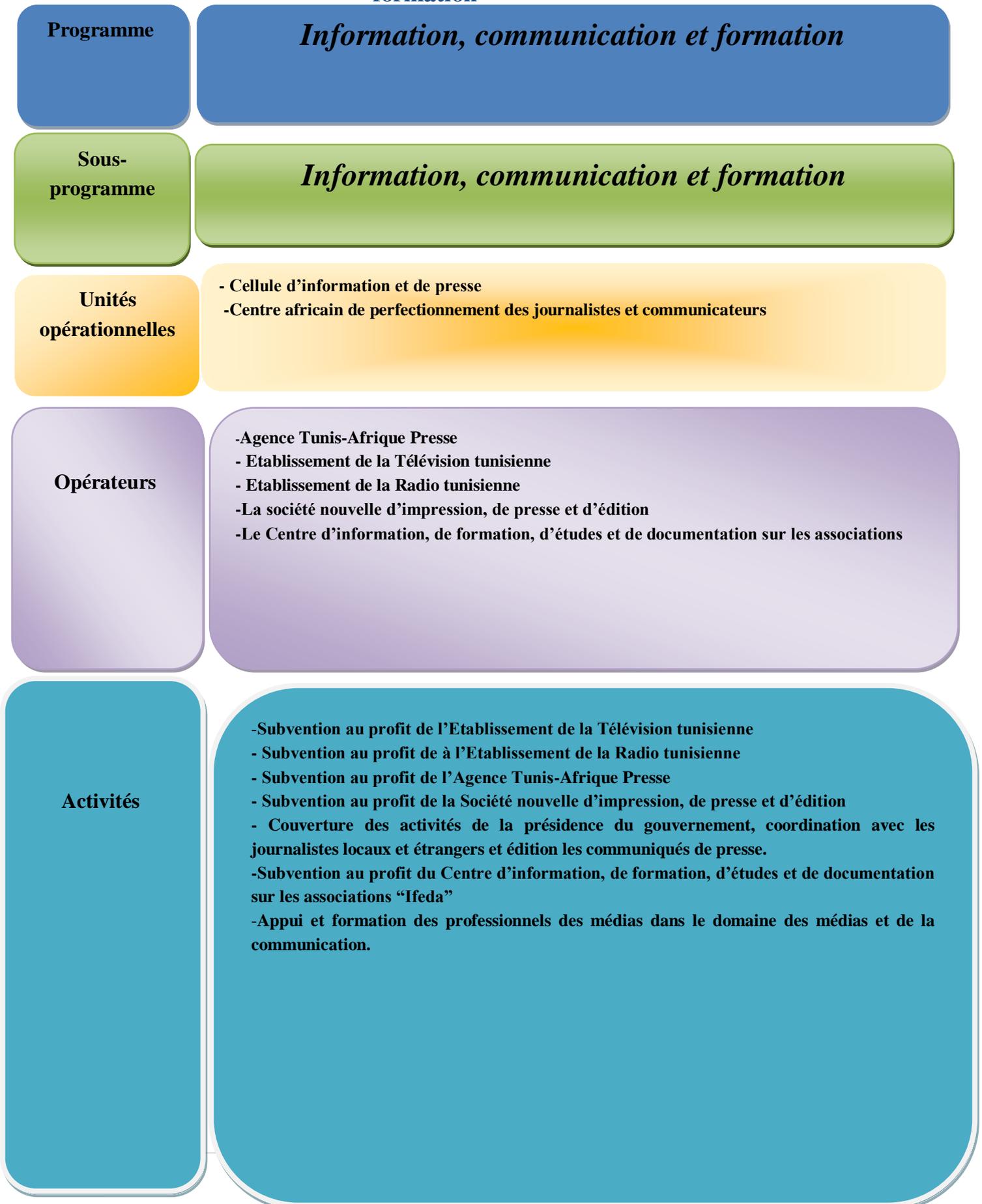
Responsable du programme: Mr Amine Ben Amor (depuis 30 octobre 2020)

1. Stratégie du programme information, communication et formation

Le programme information, communication et formation met en œuvre la politique de l'État dans le domaine de la promotion du secteur du média et de la communication et le développement des compétences des journalistes et des communicateurs à travers la formation et la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

A cet effet, les axes stratégiques de la présidence du gouvernement relatifs à ce programme ont été définis, à savoir d'une part la bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits et d'autre part la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

Graphique 2: Cartographie du Programme information, communication et formation



Le programme information, communication et formation comprend un seul sous-programme qui veille à mettre en œuvre un ensemble d'activités permettant la réalisation des objectifs stratégiques du programme.

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du programme, deux (02) unités opérationnelles ont été créées pour suivre l'état d'avancement des réalisations du sous-programme du programme information, communication et formation.

Le sous-programme information, communication et formation ; chargé de suivre toutes les activités des unités opérationnelles du programme afin de réaliser les objectifs stratégiques souhaités.

Son budget est réparti selon les activités comme suit:

Unité: Mille dinar

Programme	Activités	Prévisions 2021
Information, communication et formation	-Subvention au profit de l'Etablissement de la Télévision tunisienne	31 840
	- Subvention au profit de à l'Etablissement de la Radio tunisienne	33 300
	- Subvention au profit de l'Agence Tunis-Afrique Presse	9 720
	- Subvention au profit de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	2 275
	- Couverture des activités de la présidence du gouvernement, coordination avec les journalistes locaux et étrangers et édition les communiqués de presse.	575
	-Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda"	585
	-Appui et formation des professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.	1 300
Total		79 595

2. Performance du programme Communication et formation

2.1. Objectifs stratégiques du programme et évolution des indicateurs de performance

Le programme information, communication et formation veille à la mise en œuvre de la politique de l'État dans le domaine de la promotion du secteur du média et de la communication et du développement des compétences des journalistes et des communicateurs à travers la formation et la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

A cet effet, les axes stratégiques de la présidence du gouvernement relatifs à ce programme ont été définis comme suit :

- la bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits.
- la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

Objectif 3-1: Améliorer la gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrites

- **Présentation de l'objectif:** L'objectif du programme «**information, communication et formation**» est de garantir la performance des établissements médiatiques publics, afin d'assurer une bonne gestion des subventions publiques attribuées, ce qui est de nature à contribuer à leur développement et à leur bonne gouvernance.
 - **Référence de l'objectif:**
 - Programme : **Information, communication et formation.**
 - Sous-programme: **Information, communication et formation** (central)
 - **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**
 - **Indicateur : Evolution des ressources propres**, la réalisation de cet objectif dépend de l'évolution des ressources propres enregistrées par les établissements médiatiques, ce qui préservera la continuité et la pérennité du service public et assurera l'équilibre financier de ces établissements.
-

Objectif 3-2:Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale

- **Présentation de l'objectif:**L'objectif du programme «**information, communication et formation**» est principalement de garantir que les citoyens soient informés de l'action gouvernementale et de la performance du gouvernement en général, à travers le développement du contenu numérique du site officiel du portail de la présidence du gouvernement et l'actualisationrégulier de ce contenu.
- **Référence de l'objectif:**
 - Programme «**information, communication et formation**»
 - Sous-programme: «**information, communication et formation**» (central)
- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

Indicateur : Nombre de visiteurs du portail de la présidence du gouvernement, la réalisation de cet indicateur dépend de la valeur et la qualité des informations (en termes de suivi instantané et rapide des événements et activités nationaux relatifs à la performance du gouvernement) inscrites sur le site officiel de la présidence du gouvernement.

Tableau chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme information, communication et formation

Objectif	Indicateur de performance	Unité	Prévisions		
			2021	2022	Valeur Cible 2023
Objectif 3-1: Améliorer la gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrites	Indicateur 3-1-1: Evolution des ressources propres	%	1,8%	1,8%	2%
Objectif 3-2 : Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale	Indicateur 3-2-2: Nombre des visiteurs du portail de la présidence du gouvernement	Nombre	200 000	230 000	250 000

2.2. Activités du programme

Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action	Prévisions crédits des activités pour l'année 2021
Objectif 3-1 : Améliorer la gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrites	Indicateur 3-1-1: Evolution des ressources propres	3-1-1-1: Promouvoir la qualité du contenu des médias 3-1-1-2: Appui à la production audiovisuelle 3-1-1-3: Améliorer le rendement de la publicité et du sponsoring 3-1-1-4: Améliorer les taux d'écoute, d'audience et de lecture.	77 320MD
Objectif 3-2 : Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale	Indicateur 3-2 -2: Nombre de visiteurs du portail de la présidence du gouvernement	3-2-1-1: Actualiser régulièrement les données sur les sites électroniques. 3-2-1-2: Améliorer et diversifier les données et les statistiques. 3-2-1-3: Faciliter l'accès aux sites officiels de la présidence du gouvernement	2 275 MD

2. Budget du programme information, communication et formation

Le budget du programme information, communication et formation pour l'année 2021 a été fixé à 79 595MD contre 74466 MD en 2020 réparti comme suit:

Désignation	Source de financement	Réalizations 2019 (1)		L.F 2020	Prévisions 2021	Ecart	Taux (%)
		Ancienne nomenclature	Nouvelle nomenclature				
Dépenses de rémunération	budget de l'etat	61 597	61 597	68 628	74 703	6 075	8,9
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	budget de l'etat	61 597	61 597	68 628	74 703	6 075	8,9
	Ressources propres des établissements publics	28 724	28 724	29 334	29 875	541	1,8
	Total de la section	90 321	90 321	97 962	104 578	6 616	6,8
Dépenses de fonctionnement	budget de l'etat	248	248	165	180	15	9,1
	Comptes spéciaux (2)	--	--	--	--	--	--
	budget de l'etat	248	248	165	180	15	9,1
	Ressources propres des établissements publics	25 748	25 748	26 031	30 927	4 896	18,8
	Total de la section	25 996	25 996	26 196	31 107	4 911	18,8
Dépenses d'intervention	budget de l'etat	23	3 496	5 663	4 702	-961	-17,0
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	budget de l'etat	23	3 496	5 663	4 702	-961	-17,0
	Ressources propres des établissements publics	2 186	2 186	2 290	2 641	351	15,3
	Total de la section	2 209	5 682	7 953	7 343	-610	-7,7
Dépenses d'investissement	budget de l'etat	3 478	5	10	10	--	--
	Comptes spéciaux		--	--	--	--	--
	budget de l'etat	3 478	5	10	10	--	--
	Ressources propres des établissements publics		--	--	--	--	--
	Total de la section	3 478	5	10	10	--	--

Total	Ressources de l'Etat	65 346	65 346	74 466	79 595	5 129	6,9
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--
	budget de l'etat	65 346	65 346	74 466	79 595	5 129	6,9
	Ressources propres des établissements publics	56 658	56 658	57 655	63 443	5 788	10,1
	Total de la section	122 004	122 004	132 121	143 038	10 917	8,3

(1) le découpage selon les programmes a été adopté à partir de 2019.

3. 1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération de ce programme pour l'année 2021 sont estimées à 74703MD contre 68628MD en 2020, soit une augmentation de 6 075MD, ce qui représente un taux de 8,9%.

Les crédits de rémunération de ce programme comprennent les éléments suivants:

Unité: mille dinar

<u>Services centraux de la présidence du gouvernement</u>	<u>2 755</u>
<u>Rémunération des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>94871</u>
Subvention au profit de l'Agence Tunis-Afrique Presse	6209
Subvention au profit de l'Etablissement de la Télévision tunisienne	31 600
Subvention au profit de l'Etablissement de la Radio tunisienne	29 000
Subvention au profit de La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	3001
Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda"	428

-Agence Tunis-Afrique Presse	112
-Etablissement de la Télévision tunisienne	78410
-Etablissement de la Radio tunisienne	27911
-La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	7007

En outre les ressources propres des établissements relevant du programme s'élevaient à 29 875 MDet réparties ainsi:

Les effectifs de ce programme s'élevaient à 2 789 agents y compris le départ à la retraite de 14 agents à un coût estimé à 588 MD qui concernent plus précisément 6 agents de l'établissement de la Télévision tunisienne et 8 agents de l'Etablissement de la Radio tunisienne.

Les effectifs du programme selon les structures et les établissements sont répartis comme suit:

Unités opérationnelles/Statut	Cellule d'information
Administratif commun des administrations publiques	39
Filière commun des ingénieurs des administrations	--
Ouvriers	23
Agents des bibliothèques et de documentation des administrations publiques	01
Filière commun des journalistes exerçant dans les administrations publiques	34
Filière commun des techniciens des administrations	03
Analystes et techniciens informatiques	00
Autres statut	01
Total des unités opérationnelles	101

Opérateurs	Etablissements publics à caractère non administratif
-Agence Tunis-Afrique Presse	258
-Etablissement de la Télévision tunisienne	1086
-Etablissement de la Radio tunisienne	1078
-La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	250
-Le Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda"	16
Total des opérateurs	2 688
Total général du programme	2 789

3.2. Dépenses de fonctionnement

Les crédits alloués au fonctionnement du programme information, communication et formation en engagement et en paiement sont estimés à 180MD au titre de l'année 2021 contre 165MD inscrits en 2020, soit une augmentation de 15MD, ce qui représente un taux de 9,1%.

Les crédits de fonctionnement totaux pour ce programme comprennent les éléments suivants:

<u>Subvention de fonctionnement des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>80MD</u>
Subvention au profit du Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs	80MD
<u>Subvention de fonctionnement des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>100MD</u>
Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda"	100MD

En outre les ressources propres des établissements relevant du programme qui s'élèvent à 30 927MD, réparties comme suit:

Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs	70MD
-Agence Tunis-Afrique Presse	1 230MD
-Etablissement de la Télévision tunisienne	20 900MD
-Etablissement de la Radio tunisienne	6 047MD
-La société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	2 500MD
-Le Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations	180MD

3.3. Dépenses d'intervention

Les crédits alloués aux interventions du programme information, communication et formations sont estimés à 4 702MD en engagement et en paiement au titre de l'année 2021 contre 5663MD en 2020, soit une diminution de 961MD ce qui représente un taux de -17%.

Ces crédits seront alloués pour financer les interventions suivantes:

MilleDinar

<u>Subvention au titre d'intervention des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>15</u>
Subvention au profit du Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs	15
<u>Subvention au titre d'intervention des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>10</u>
Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda"	10

Autres dépenses à caractère d'investissement	<u>4 677</u>
▪ Etablissement de la Télévision tunisienne	<u>2 840</u>
-Acquisition des moyens de transport (voiture à quatre roues motrices et un minibus)	170
- Équipements, systèmes et logiciels informatiques	220
-Renouvellement des équipements de la télévision	970
-Sauvegarde des enregistrements de la télévision	400
-Modernisation et renouvellement des équipements énergétiques	610
- Protection sécuritaire et aménagements diverss à la maison de la télévision	470
▪ Etablissement de la Radio tunisienne	<u>1 700</u>
- Acquisition de moyens de transport (pour un véhicule utilitaire et un minibus)	120
-Plan directeur médias dans l'établissement de radio	100
Climatisation, ventilation, renouvellement et modernisation des équipements énergétiques	200
- Améganger et renforcer les équipements des radios regionals	200
-Acquisition des équipements radio	880

- Aménagement divers au siège de la radio	200
▪ Agence Tunis-Afrique Presse	<u>100</u>
-Acquisition des équipements	50
-Acquisition des équipements informatiques	50
▪ Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations	<u>37</u>
-Acquisition des équipements et des matériaux informatiques	27
-Aménagement divers au siège du centre	10

En outre des ressources propres des établissements relevant du programmes'élevant à 2 641MD et réparties comme suit en million de dinars:

-Etablissement de la Télévision tunisienne	1 316
-Etablissement de la Radio tunisienne	1 325

3.4. Dépenses d'investissement

Les crédits alloués aux investissements du programme information, communication et formation au titre de l'année 2021 sont estimés à 10MD en engagement et en paiement alloués au profit du centre africain de perfectionnement des journalistes et des communicateurs soit le même montant inscrits en engagement et en paiement au titre de l'année 2020.

Programme 4: pilotage et appui

Responsable du programme: Madame Ilhem chaari epouse seti (depuis 30 octobre 2020)

1. Stratégie du programme pilotage et appui

Le programme pilotage et appui est chargé de soutenir les cinq programmes qui font partie de la mission de la présidence du gouvernement.

Le plan d'action du programme est basé sur:

- L'amélioration du taux d'encadrement à travers le recrutement des cadres administratifs, des ingénieurs et des techniciens,
- Le renforcement de la formation des cadres et des agents d'appui du ministère dans divers domaines de la modernisation de la gestion pour accroître le rendement du travail administratif et améliorer sa qualité.

En outre, ce programme soutient les efforts de l'État qui visent à:

- Rationaliser les dépenses à travers la maîtrise de la consommation et la promotion de l'usage des technologies de l'information, le développement et la généralisation des réseaux informatiques,
- Assurer également le travail de toutes les structures relevant de ce programme chargées à effectuer des missions spécifiques.

Par ailleurs, ce programme assure également, à travers son rôle de pilotage, administratif et financier:

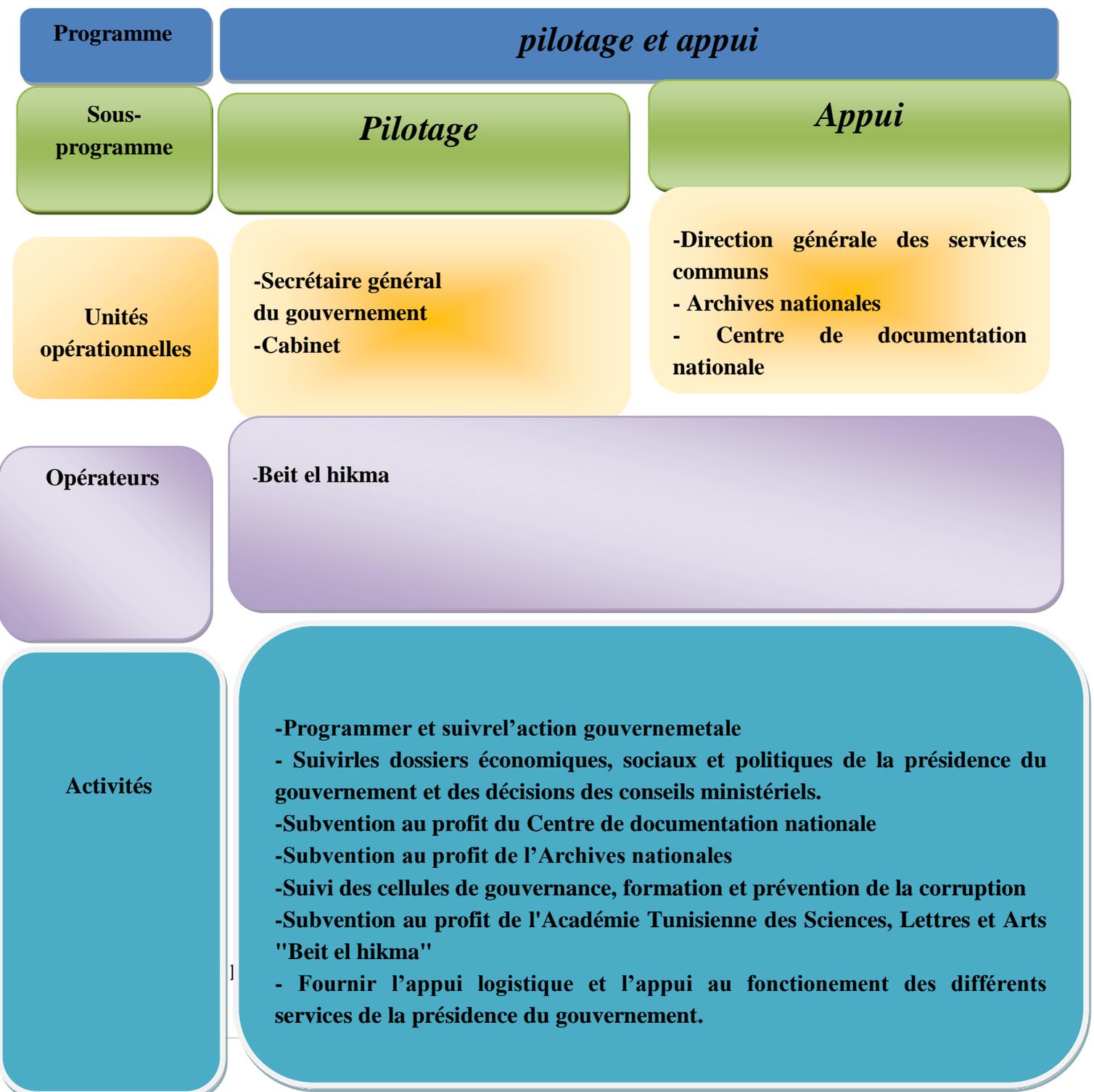
- La coordination entre les différents services administratifs, techniques et les structures de l'administration,
 - La préparation du budget du ministère et la supervision financière des établissements publics sous sa tutelle,
 - Le développement et la rationalisation de la gestion administrative des équipements et moyens et la garantie de la qualité des prestations administratives.
-

Le programme pilotage et appui comprend deux sous-programme qui veillent à mettre en œuvre un ensemble d'activités permettant la réalisation des objectifs stratégiques du programme.

Ces sous-programmes sont :

- **Sous-programme n ° 1: Pilotage .**
- **Sous-programme numéro 2: Appui**

Graphique 5: Cartographie du Programme pilotage et appui



Programme	Sous programme	Activités	Prévisions 2021	
Pilotage et appui	Pilotage	- Programmation et suivi de l'action gouvernementale	517	
		- Suivi des dossiers économiques, sociaux et politiques de la présidence du gouvernement et des décisions des conseils ministériels.	2 007	
		-Suivi des cellules de gouvernance, formation et prévention de la corruption	122	
	Total du sous- programme pilotage			2 646
	Appui	- Subvention au profit de l'Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	2 362	
		-Fournir l'appui logistique et le soutien au fonctionnement des différents services de la présidence du gouvernement.	46 775	
		-Subvention au profit du Centre de documentation nationale	2 233	
		- Subvention au profit de l'Archives nationales	3 920	
	Total du sous- programme appui			55 290
	Total			57 936

2. Performance du programme pilotage et appui

Le cadre de performance du programme est présenté comme suit :

2.1. Objectifs stratégique du programme et évolution des indicateurs de performance

Le programme pilotage et appui est chargé d'appuyer les cinq programmes relevant de la mission de la présidence du gouvernement.

Pour accomplir ses fonctions, les objectifs stratégiques fixés sont les suivants:

- Améliorer la gestion des ressources humaines,

- Rationaliser la gestion des moyens et des équipements,
- Assurer la numérisation de l'administration

La présidence du gouvernement veille à réaliser ces objectifs dans le cadre de son projet annuel de performance.

Objectif 4-1: Améliorer la gestion des ressources humaines

- **Présentation de l'objectif:**L'objectif du programme «pilotage et appui» est principalement de soutenir les cinq programmes qui relèvent de la mission de la présidence du gouvernement, de manière à garantir leur performance, contribuant ainsi au succès de la mission à accomplir son rôle dans le développement de tous les domaines de l'Etat.
- **Référence de l'objectif:**
 - Programme pilotage et appui,
 - Sous-programme: Appui (central)
- **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

Concernant l'indicateur «**améliorer le taux d'encadrement**», la réalisation de cet objectif dépend de l'évolution du taux d'encadrement qui vise à combler les postes vacants dans divers services à travers le ré déploiement des cadres et le comblement des fonctions par la promotion, la progression ou nomination dans les emplois fonctionnels afin de mieux gérer les ressources humaines et d'accroître le taux d'encadrement.

Concernant l'indicateur «**Taux de formation**», la réalisation de cet objectif dépend de l'amélioration du taux des agents bénéficiant de la formation et de recyclage dans différentes spécialités pour améliorer la performance des agents.

Objectif 4-2: Améliorer la gestion des moyens et des équipements

- **Présentation de l'objectif:**L'objectif du programme «pilotage et appui» est principalement de soutenir les cinq programmes qui relèvent de la mission de la présidence du gouvernement, de manière à garantir leur performance, contribuant ainsi au succès de la mission à accomplir son rôle dans le développement de tous les domaines de l'Etat.
 - **Référence de l'objectif:**
-

- Programme pilotage et appui,
 - Sous-programme: Appui (central).
- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**
- Indicateur: «la consommation moyenne du carburant des voitures de service», la réalisation de cet objectif dépend des mesures prises pour réduire la consommation du carburant des voitures de service, en adoptant la messagerie électronique et en effectuant les opérations de maintenance préventive nécessaires pour les différents moyens de transport, ainsi que par le retrait des anciennes voitures du parc.

Objectif 4-3: Assurer la numérisation de l'administration

- **Présentation de l'objectif:** L'objectif du programme «pilotage et appui» est principalement de soutenir les cinq programmes qui relèvent de la mission de la présidence du gouvernement, de manière à garantir leur performance, contribuant ainsi au succès de la mission à accomplir son rôle dans le développement de tous les domaines de l'Etat.
- **Référence de l'objectif:**
- Programme pilotage et appui,
 - Sous-programme: Appui (central)
- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**
- Indicateur : «**Taux de déploiement des systèmes d'information**», l'atteinte de cet objectif dépend des missions effectuées par les services informatique qui concernent le développement du parc des équipements et des équipements informatiques et leurs adaptations, ainsi que le déploiement des divers outils , systèmes et applications pour répondre aux exigences du travail administratif.

Tableau chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme pilotage et appui

Objectif	Indicateur de performance	Unité	Prévisions		
			2021	2022	Valeur Cible 2023
Objectif 4-1: Améliorer la gestion des ressources humaines	Indicateur 4-1-1: Taux d'encadrement.	%	67	70	75

	Indicateur 4-1-2: Taux de formation.	%	55	60	65
Objectif 4-2: Améliorer la gestion des moyens et des équipements	Indicateur4-2-1 : laconsomation moyenne du carburant des voitures de service.	%	8,6	8,5	8,4
Objectif4-3: Assurer la numérisation de l'administration	Indicateur 4-3-1 : Taux de déploiement des systèmes d'information.	%	50	70	75

2.2. Activités du programme

Objectifs	Indicateurs	Interventions	Activités
Objectif 4-1: Améliorer la gestion des ressources humaines.	Indicateur4-1-1: Taux d'encadrement	-Décrire les fonctions des différents centres et définir les besoins et les spécifications des acteurs y afférents -Déterminerla diminution et l'augmentation des taux d'encadrement des différents centres de travail	4-1-1-1 Assurer une meilleure répartition des agents entre les différents programmes opérationnels. 4-1-1-2 Organiser les concours de promotion sur dossier ou au choix. 4-1-1-3 Suivre les dossiers administratifs des différents agents.
	Indicateur 4-1-2 : Taux de formation	-Diagnostic des besoins des services des différentes spécialités. -Actualiser les programmes de formation à la lumière des nouveautés et en adéquation avec les technologies modernes	4-1-2-1 – Généraliser les sessions de formation sur l'ensemble des agents et de assurer l'adéquation à leurs besoins. 4-1-2-2 – Associer les services à la fixation des programmes de formation. 4-1-2-3 - Conclure des contrats de partenariat avec les écoles et les centres spécialisés dans la formation.
Objectif 4-2: Améliorer la gestion des moyens et des équipements.	Indicateur4-3 -1 la consommation moyenne du carburant des voitures de service.	-Former les chauffeurs dans le domaine de la maintenance préventive. -Renouveler la flotte de transport et retirer les moyens de transport qui répondent aux conditions de retrait. -Mettre en place un système de contrôle automatique de circulation GPS	4-2-1-1 Répartition des dépenses de fonctionnement, d'intervention et d'investissement entre les différents programmes opérationnels. 4-2-1-2 Suivre les carnets de voiture et vérifier les kilomètres parcourus. 4-2-1-3 Suivre les relevés de carburant

		-Adopter le système de messagerie électronique pour réduire l'utilisation des moyens de transport.	et émission des bons de commande de carburant, et leurs distributions.
Objectif4-3: Assurer la numérisation de l'administration	Indicateur 4-3-1 : Taux de déploiement des systèmes d'information	-Mettre en place des systèmes modernes et avancés. -Numériser l'administration et contribuer au développement des affaires administratives. -Développer les systèmes de sécurité de l'information	4-3-1-1 Moderniser , mettre à jour et à niveau des systèmes d'information et des applications informatiques . 4-3-1-2 Accompagner les utilisateurs de ces systèmes et leur apporter de l'expertise en cas de besoin. 4-3-1-3 Adéquation des systèmes d'information aux exigences du travail administratif.

3. Budget du programme pilotage et appui

Le budget du programme pilotage et appui pour l'année 2021 a été fixé à 57936 MD contre 55 048 MD en 2020 soit une augmentation de 2 888 MD ce qui représente un taux de 5,2%; réparti comme suit:

Désignation	Sources de financement	Réalizations 2019 (1)		Réalisation 2019	L.F 2020	Prévision 2021	Ecart	Taux (%)
		Ancienne nomenclature	Nouvelle nomenclature					
Dépenses de rémunération	budget de l'ETAT	17 569	17 569	23 852	21 973	25 619	3 646	16,6
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--	--
	budget de l'ETAT	17 569	17 569	23 852	21 973	25 619	3 646	16,6
	Ressources propres des établissements publics	8	8	0	--	--	--	--
	Total de la section	17 577	17 577	23 852	21 973	25 619	3 646	16,6
Dépenses de	budget de l'ETAT	9 757	9 757	10 609	9 562	9 293	-269	-2,8

fonctionnement	Comptes spéciaux (2)	--	⁽²⁾ 3 000	4 442	--	--	--	--
	Ressources de l'Etat	9 757	12 757	15 051	9 562	9 293	-269	-2,8
	Ressources propres des établissements publics	616	616	497	424	330	-94	-22,2
	Total de la section	10 373	13 373	15 548	9 986	9 623	-363	-3,6
Dépenses d'intervention	budget de l'ETAT	29 485	30 440	76 785	21 353	20 396	-957	-4,5
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--	--
	budget de l'ETAT	29 485	⁽³⁾ 30 440	76 785	21 353	20 396	-957	-4,5
	Ressources propres des établissements publics	15	15	--	--	--	--	--
	Total de la section	29 500	30 455	76 785	21 353	20 396	-957	-4,5
Dépenses d'investissement	Ressources de l'Etat	2 592	2 592	1 102	2 160	2 628	468	21,7
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--	--	--
	Ressources de l'Etat	2 592	2 592	1 102	2 160	2 628	468	21,7
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--	--	--
	Total de la section	2 592	2 592	1 102	2 160	2 628	468	21,7
Dépenses des opérations financières	--	--	--	--	--	--	--	--
Dépenses diverses	Total des dépenses diverses (1)	⁽¹⁾ 3 955	--	--	--	--	--	--
Total	Ressources de l'Etat	60 358	60 358	112 348	55 048	57 936	2 888	5,2
	Comptes spéciaux	3 000	3 000	4 442	--	--	--	--
	Ressources de l'Etat	63 358	63 358	116 790	55 048	57 936	2 888	5,2
	Ressources propres des établissements	639	639	497	424	330	-94	22,2

	publics							
	Total de la section	63 997	63 997	117 287	55 472	58 266	2 794	5,0

(1) Les dépenses diverses selon l'ancienne nomenclature s'élevant à 3955 MD concernent le compte spécial du trésor sous le nom de compte d'utilisation des frais de contrôle, des jetons de présence, des primes des dividendes restituées à l'Etat et des dépenses de financement public (955 MD).

(2) Prise en compte des dépenses du compte spécial susmentionnée dans les dépenses de fonctionnement.

(3) Prise en compte des dépenses de financement public dans les dépenses d'intervention (955 MD).

Les prévisions 2021 du programme sont réparties selon les sous-programmes comme suit:

Désignation	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
Pilotage	2 646	-	-	-	-	2 646
Appui	22 973	9 293	20 396	2 628	-	55 290
Total	25 619	9 293	20 396	2 628	-	57 936

3.1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération de ce programme en engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à 25 619 MD contre 21 973 MD en 2020, soit une augmentation de 3 646 MD, ce qui représente un taux de 16,6%.

Ces crédits sont répartis selon les sous-programmes comme suit :

Pilotage: 2 646 MD.

Appui: 22 973 MD.

Les crédits totaux de rémunération du programme comprend:

Unité: mille dinar

Services centraux de la présidence du gouvernement	<u>21 004</u>
<u>Rémunération des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>3 045</u>
- Crédits délégués au profit des Archives nationales	3 000
- Subvention au profit de l'Archives nationales	45
<u>Rémunération des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>1 570</u>
- Subvention au profit de l'Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	1 570

Les effectifs du programme pilotage et appui s'élèvent à 900 agents fin 2021 répartis selon les sous-programmes comme suit:

Sous-programmes/Statut	Pilotage	Appui	Total
Administratif commun des administrations publiques	55	184	239
Ouvriers	33	231	264
Analystes et techniciens informatiques	2	12	14
Membres de contrôle général des services publics	1	2	3
Agents de contrôle des dépenses publiques	--	1	1
Conseillers des services publics	15	46	61
Filière commune des journalistes exerçant dans les administrations publiques		9	9
Contrôleurs et réviseurs de la commande publique		3	3
Contrôleurs d'État		2	2
Administrateurs en documentation et archives		10	10
Agents des bibliothèques et de la documentation des administrations publiques		13	13
Filière commune des Techniciens des administrations publiques		25	25
Ingénieurs des administrations publiques	1	10	11
Filière commune des agents des prestations sociales des administrations publiques	3	1	4

Militaires	1	9	10
Contrôle général des finances	1	--	1
Magistrats de la classe judiciaire	2	1	3
Greffiers dans les tribunaux de la classe judiciaire	3	--	3
Autres corps	48	13	61
Total des directions centrales	165	572	737
Archives nationales	--	119	119
Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	--	44	44
Total des établissements publics		163	163
Total général	165	735	900

Il est à préciser que les départs à la retraite concernent deux agents (2) repartis entre les deux sous-programmes pilotage et appui.

3.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du programme pilotage et appui engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à l'ordre de 9 293MD contre 9 562MD en 2020, soit une diminution de 269MD, ce qui représente un taux de -2,8%.

Il est à préciser que tous les crédits de fonctionnement sont pris en compte dans le sous-programme appui, répartis comme suit en mille dinars:

Services centraux de la présidence du gouvernement	<u>4938</u>
<u>Subvention de fonctionnement des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>550</u>
- Subvention au profit de l'Archives nationales	340
-Subvention au profit du Centre de documentation nationale	210
<u>Subvention de fonctionnement des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>250</u>
- Subvention au profit de l'Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	250

Les dépenses de fonctionnement des services centraux sont réparties selon les articles comme suit:

Dépenses de représentativité et de voyage 600

Loyer	970,8
Consommation d'électricité	750
Communication	340
Carburant	1 900
Réparation et entretien	966
Journaux et magazines	370
Dépenses informatiques	505
Dépenses de réception et d'hébergement	290
Dépenses des missions	150
Dépenses de formation et recyclage des agents	104
Habillement des ouvriers	120

En outre des ressources propres des établissements relevant du programme qui s'élevent à 330MD; réparties comme suit en MD:

Centre de documentation nationale	260
Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	70

3.3. Dépenses d'intervention

Les dépenses d'intervention du programme pilotage et appui engagement et en paiement pour l'année 2021 ont été fixées à l'ordre de 20 396MD contre 21 353MD au titre de l'année 2020, soit une diminution de 957MDce qui représente un taux de -4,5 %.

Il est à préciser que tous les crédits d'intervention sont pris en compte dans le sous-programme appui répartis comme suit en million de dinars:

Services centraux de la présidence du gouvernement	<u>72119</u>
Retraite des combattants, des militants et des veuves	17000

Subvention au profit de l'amicale des fonctionnaires de l'Etat	432
Subvention au profit de l'union nationale de la femme	1 390
Amicale des agents	650
<u>Subvention de fonctionnement des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>133</u>
- Subvention au profit de l'Archives nationales	120
-Subvention au profit du Centre de documentation nationale	13
<u>Subvention de fonctionnement des établissements publics non soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>347</u>
- Subvention au profit de l'Académie Tunisienne des Sciences, Lettres et Arts "Beit el hikma"	347
Dépenses diverses	<u>195</u>
Aménagement et équipement du bâtiment de l'académie Beit el Hikma	45
Acquisition d'une voiture de service et d'une voiture fonctionnelle pour le président de l'académie	150

3.4. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du programme pilotage et appui pour l'année 2021 ont été fixées à l'ordre de 2 628MD contre 2 160MD au titre de l'année 2020, soit une augmentation de 468MD ce qui représente un taux de 21,7%.

Les prévisions 2021 en termes d'engagement et de paiement vont évoluer comme suit:

Mille dinar

Sous programmes	Réalizations 2019		LF 2020		Prévisions 2021		Evolution		%	
	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement
Sous-programme 2 Appui	3 503	1 102	7 460	2 160	3 765	2 628	-3 695	468	-49,5	21,7
Total	3 503	1 102	7 460	2 160	3 765	2 628	-3 695	468	-49,5	21,7

Ces prévisions sont réparties comme suit:

Mille dinar

Sous-programmes	Ressources général de l'Etat		Ressources des crédits extérieurs affectés		Ressources des comptes spéciaux		Total	
	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement
Projets en cours	2 600	1 513	--	--	--	--	2 600	1 513

Nouveaux projets	1 165	1 115	--	--	--	--	1 165	1 115
Total	3 765	2 628	--	--	--	--	3 765	2 628

Les crédits alloués aux nouveaux projets et aux projets en cours sont répartis comme suit:

Mille dinar

Nouveaux projets	Engagement	Paiement
Crédits des études	100	50
Aménagement et renouvellement des bâtiments de la présidence du gouvernement	50	50
Aménagement du siège Beb Assal	50	50
Acquisition des moyens de transport (6 voitures fonctionnelles et 2 voitures de service)	380	380
Développement des systèmes et des réseaux informatiques	100	100
Équipement du centre de documentation nationale	120	120
Centre d'archivage et de documentation Megrine	50	50
Équipement des bâtiments de l'archive nationale	300	300
Programme pour apporter des documents de l'étranger	15	15
Total	1 165	1 115

Projets en cours	Engagement	Paiement
Aménagement divers des bâtiments du siège de présidence du gouvernement		400
Aménagement des réseaux techniques au niveau l'avenue de la liberté	2 600	250
Aménagement du bâtiment de la présidence du gouvernement Borj Zoura Bouchoucha		250
Mettre en place un système de contrôle sécuritaire au palais du gouvernement à kasba		500
Développement des systèmes et des réseaux informatiques		113
Total	2 600	1 513

Programme 5: Gestion dans le secteur public

Responsable du programme: Madame Fadhila Dridi épouse zina (depuis 30 octobre 2020)

1. Stratégie du programme gestion dans le secteur public

Le programme gestion dans le secteur public est chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans le domaine de la fonction publique, de la modernisation de la gestion et de suivides politiques publiques et ceci à travers les axes suivants:

- Gestion des ressources humaines de l'administration.
- Rationalisationdes ressources humaines de la fonction publique.
- Développementdes compétences et perfectionnement des aptitudes.
- Organisation administrative efficace
- Développement dela gestion des établissements et des entreprises publics.

Le programme gestion dans le secteur public comprend deux sous-programme qui veillent à mettre en œuvre un ensemble d'activité permettant la réalisation des objectifs stratégiques du programme.

Les sous-programmes au niveau central sont :

Le sous-programme 1 : Modernisation de la fonction publique, chargé de :

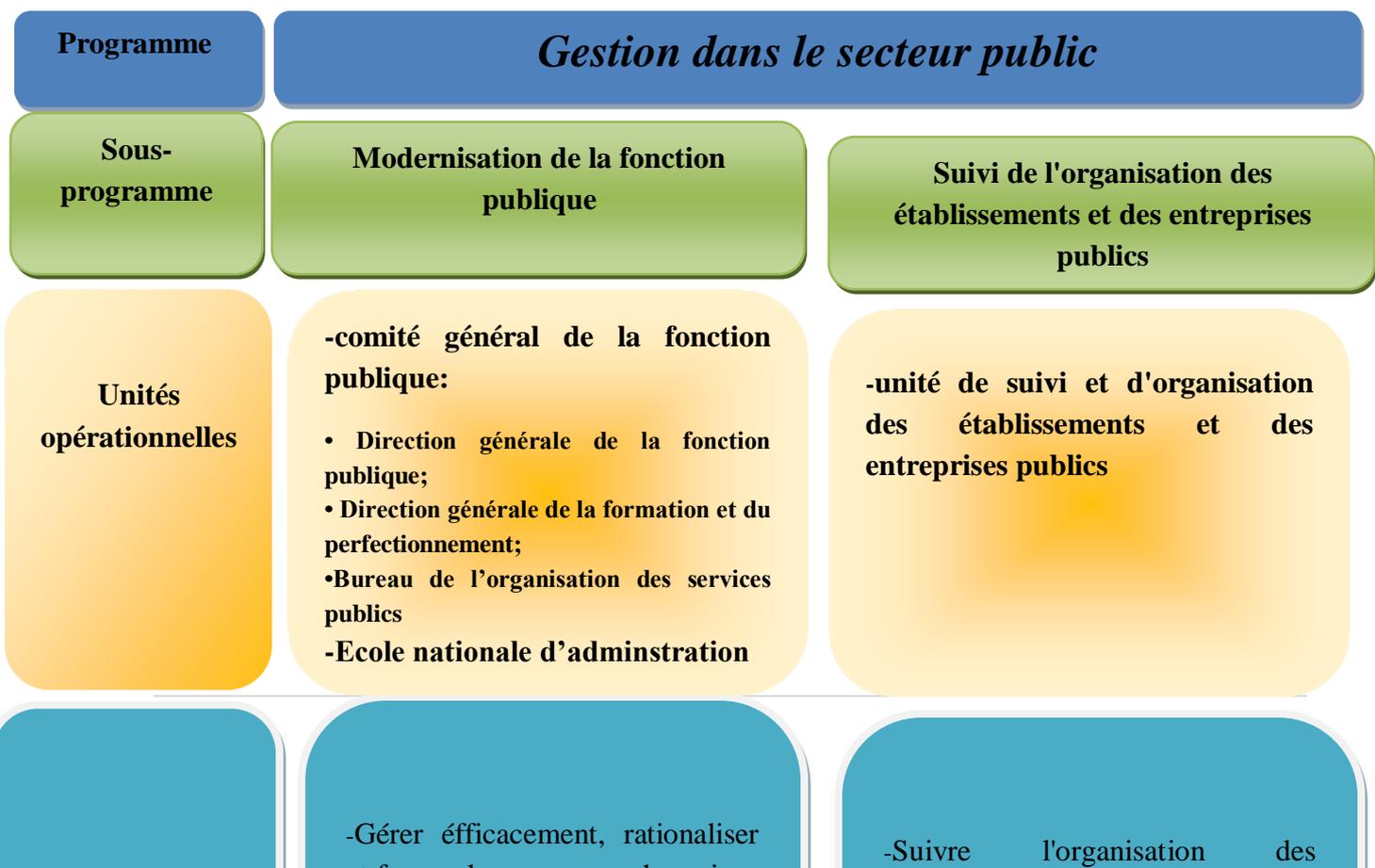
- Suivre l'efficacité de la gestion, rationaliser et former les ressources humaines dans la fonction publique.
- Développer les compétences, les perfectionner et former les cadres supérieurs.

Le sous-programme 2 : Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics chargé de :

- Suivre l'organisation et la gouvernance des établissements et des entreprises publics.

Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du programme, des unités opérationnelles ont été créées pour suivre l'état d'avancement des réalisations des sous-programmes du programme gestion dans le secteur public.

Graphique6: Cartographie du programme gestion dans le secteur public



Programme	Sous programme	Activités	Prévisions 2021
Gestion dans le secteur public	Modernisation de la fonction publique	Gérer efficacement, rationaliser et former les ressources humaines dans la fonction publique	3 168
		Développer les compétences et les perfectionner	8 124
	Total du sous- programme	modernisation de la fonction publique	11 292
	Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises	Suivre l'organisation des établissements et des entreprises publics	400

	publics		
	Total du sous- programme suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics		400
Total			11 692

Le budget du programme gestion dans le secteur public est réparti selon les activités comme suit :

Mille dinars

2. Performance du programme gestion dans le secteur public

Le cadre de performance du programme est présenté comme suit :

Objectifs stratégiques du programme et évolution des indicateurs de performance

Le plan d'action du sous-programme "**Modernisation de la fonction publique**" a été déterminé pour la prochaine période en fonction des axes stratégiques suivants :

1- Gestion plus efficace des ressources humaines de l'administration à travers la :

- Mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines,
- Instauration d'un système de haute fonction publique,
- Mise en place d'un système d'information générale autour des ressources humaines.

2- Rationalisation des ressources humaines dans la fonction publique à travers la :

- Limitation du sur-effectif des agents ainsi que l'allègement de la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat,
- Réploiement des agents publics et encouragement de la mobilité,
- Révision des systèmes de rémunération, d'évaluation et d'incitation.

3- Développement des compétences et perfectionnement des aptitudes à travers :

- Introduction des réformes sur le système de formation:
 - Appui et développement du travail des responsables chargés de la formation en poursuivant l'élaboration des outils et des moyens relatifs à l'ingénierie de la formation, tels que l'élaboration d'un manuel des procédures relatif aux missions des responsables chargés de la formation ,de l'ingénierie de la formation et de l'exécution des programmes de formation à leur profit dans les domaines de l'ingénierie de la formation,
 - Réalisation de la rencontre annuelle des responsables de la formation,

 - Amélioration et développement du système national numérique des plans de formation ministériels,
 - Poursuite de développement des compétences pour les agents des structures et établissements publics par la création d'un label distinctif (spécification technique de la formation).
-

- Programmes à caractère horizontal et national en vue de rapprocher les services de formation au niveau des régions.
- Poursuite des programmes nationaux de formation exécutés au niveau régional, tel que le programme national de développement des compétences en communication.
- Développement du système de formation en ligne.
- Acquisition des unités pédagogiques dans le but de les mettre en place sur la plateforme de formation en ligne créée par le ministère.
- Programmation des formations au niveau régional pour développer les compétences professionnelles des agents et soutenir leurs chances dans les concours internes de promotion en partenariat avec les services publics concernés
- Exécution des programmes de formation nationaux:
 - Exécution du plan sectoriel pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
 - Poursuite de l'exécution du programme national de développement des compétences en communication dans les services publics
 - Exécution des programmes de formation communs dans divers domaines
- Exécution du plan annuel de formation (Exécuter des sessions de formations au profit des agents et des cadres du ministère de la fonction publique, modernisation de l'administration et des politiques publiques dans leurs domaines d'intervention).

4- Une organisation administrative efficace qui vise à:

- Mettre en place des services publics qui accomplissent efficacement leurs principales missions:
 - Réaliser la deuxième étape de la refonte fonctionnelle des ministères (contribution à la refonte fonctionnelle et la réaliser pour deux ministères).
 - Suivre l'avancement de la réalisation des outputs de la première étape de la refonte fonctionnelle des ministères tunisiens (préparation des ateliers de travail et des sessions d'évaluation).
 - Préparation de la phase de la généralisation de la refonte fonctionnelle (détermination de la démarche, création des groupes de travail, renforcement des compétences des structures chargées du pilotage du projet ...).
-

- Elaborer un cadre référentiel pour élaborer les organigrammes:
 - Elaborer un manuel sur l'élaboration des organigrammes,
 - Booster les structures en charge de l'organisation au sein des ministères et renforcer leurs compétences en la matière,
 - Elaborer une conception d'organisation des services centraux, qui serait la pierre angulaire de l'adoption d'un cadre référentiel dans le domaine.

- Mettre en place un système d'information et développer le cadre législatif :
 - Préparer une plateforme sur les structures administratives qui fournit diverses données sur leurs attributions et leurs compétences.
 - Préparer un système commun entre les différents ministères permettant le suivi des événements dans les domaines des structures administratives et des unités de gestion par objectifs.
 - Mettre en place des banques de données dans le but d'assurer le suivi du travail horizontal du bureau et ainsi que de renforcer le principe de transparence.

- Organiser le travail des services publics :
 - Préparer un cadre référentiel pour la réalisation des manuels de procédures,
 - Élaboration d'un plan d'action sur la généralisation des manuels de procédures auprès des différentes structures publiques,

En ce qui concerne le sous-programme «**Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics**», l'objectif stratégique principal est de développer la gestion des établissements et des entreprises publics ainsi que leurs gouvernances à travers les axes suivants :

- **Rationalisation des recrutements :**
 - Inviter tous les établissements et des entreprises publiques à adopter le document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines (recrutements, promotions, ré déploiement des agents).
-

- Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et des entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances

- **Système de promotion :**

- Lier la promotion à la performance et développer des mécanismes y afférents, tout en valorisant la formation.
- Créez un référentiel métier.

- **Rémunération des agents des établissements et des entreprises publiques:**

- Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de la gestion de l'établissement, considérés comme critère primordial dans la base de calcul des éléments de rémunération.
- Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement.
- Adopter une gestion basée sur la performance.

- **Fonds sociaux :**

- Établir des références juridiques concernant les fonds sociaux en terme de création, d'organisation, de leurs interventions et de leurs modalités de financement, afin de rationaliser la gestion en matière de l'action sociale.

- **Développement de la productivité du travail :**

- Évaluer le système de gestion des ressources humaines des établissements et des entreprises publics et proposer des solutions appropriées en vue de développer la productivité du travail.

- **Les organigrammes :**

- Consécration du principe de spécialisation, ne pas cumuler les tâches incompatibles, et introduire des fonctions du contrôle, de l'audit, de la gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes
-

- **Revision du statut général des agents des établissements et des entreprises publics.**
- Finaliser les travaux de révision du statut général des agents des établissements et des entreprises publics dans les meilleurs délais possibles.

- **Manuels des procédures :**
- Elaboration d'un manuel des procédures pour l'unité de suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publiques, accompagnée par la mise en place des fiches de poste.
- Préparer un manuel de gestionnaire, pour les représentants de l'État dans les conseils d'administration des entreprises publiques et des membres des conseils d'établissements pour clarifier leurs obligations.

Objectif 5-1: Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration

- **Présentation de l'objectif:** Instauration d'un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines, d'un système de haute fonction publique et mise en place d'un système d'information général sur les ressources humaines.
 - **Référence de l'objectif:**
 - Programme gestion dans le secteur public.
 - Sous-programme: Modernisation de la fonction publique (central)
 - Plans de développement antérieurs (travaux du comité sectoriel de la fonction publique).
 - **Motifs d'adoption de ces indicateurs:**
 - **Indicateur 5-1-1 :** Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines.

Cet indicateur permet de mesurer le nombre de textes organisationnels qui seront réalisés ou actualisés dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans le but de valoriser le rendement dans le secteur de la fonction publique.
-

- **Indicateur 5-1-2** : Taux d'absentéisme dans la fonction publique.

Cet indicateur concerne le suivi des procédures visant à revoir les textes en vigueur dans le domaine de la gestion des congés dans la fonction publique.

- **Indicateur 5-1-3** : Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines

L'indicateur permet de mesurer le taux des agents ayant bénéficié des formations et des stages.

Objectif 5-2: Développer et perfectionner les compétences

Présentation de l'objectif: Appuyer et développer les compétences des agents, des structures et établissements chargés de la formation des agents de l'administration publique.

▪ **Référence de l'objectif:**

- Programme gestion dans le secteur public.
- Sous-programme: Modernisation de la fonction publique (central).

▪ **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

- **Indicateur 5-2-1** : Nombre des agents bénéficiant, d'au moins une session de formation.
- **Indicateur 5-2-2** : Nombre des agents bénéficiant, d'une session de formation au niveau régional et local.
- **Indicateur 5-2-3**: Taux de participation des femmes aux sessions de formation.

Objectif 5-3: Développer la gouvernance des établissements et entreprises publics

▪ **Présentation de l'objectif:** Travailler sur le développement de la gestion dans les établissements et les entreprises publics à travers la rationalisation des actions de recrutement, de promotion, du système de rémunération et le développement de la productivité du travail.

▪ **Référence de l'objectif:**

- Programme gestion dans le secteur public.
- Sous-programme: Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics (central).

▪ **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

Inviter tous les établissements et les entreprises publics à adopter le document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines (recrutement, promotion, redéploiement des agents) et promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et les entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances.

Indicateur 5-3-1 : Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.

Tableau chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme gestion dans le secteur public

Objectif	Indicateur de performance	Unité	LF	Prévisions	
			2021	2022	2023
Objectif 5-1: Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration	Indicateur 5-1-1 : Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines	%	60	70	75
	Indicateur 5-1-2 : Taux d'absentéisme dans la fonction publique	%	50	60	65
	Indicateur 5-1-3 : Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	65	65	70
Objectif 5-2: Développer les compétences et les perfectionner	Indicateur 5-2-1 : Nombre des agents bénéficiant, d'au moins une session de formation	%	30,38	30,68	30,98
	Indicateur 5-2-2 : Nombre des agents bénéficiant, d'une session de formation au niveau régional et local	%	35	35	40
	Indicateur 5-2-3 : Taux de participation des femmes dans les sessions de formation	%			
Objectif 5-3: Développer la gouvernance des établissements et entreprises publics	Indicateur 5-3-1 : Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.	%	50	55	60

2.2. Activités du programme

Objectifs	Indicateurs	Activités et leviers d'action	Prévisions des crédits des activités pour l'année 2021 en MD
Objectif 5-1: Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration.	Indicateur 5-1-1 : Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines	5.1.1.1 : Rationaliser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique. 5.1.1.2 : Mettre en place un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines.	3 168
	Indicateur 5-1-2 : Taux d'absentéisme dans la fonction publique	5.1.2.1 : Mise en place d'un SI sur la gestion des ressources humaines 5.1.2.2 : Révision du système de rémunération, d'évaluation et d'incitation	
	Indicateur 5-1-3 : Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines	5-1-3-1 Instaurer un système pour la haute fonction publique 5-1-3-2 Améliorer la gestion des ressources humaines 5-1-3-3 Redéployer les fonctionnaires et encourager la mobilité. 5-1-3-4 Limiter le sureffectif des agents et alléger la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat	
Objectif 5-2: Développer les compétences et les perfectionner	Indicateur 5-2-1 : Nombre des agents bénéficiant, d'au moins une session de formation	5-2-1-1 Introduire des réformes sur le système de formation 5-2-1-2 Adopter une gestion basée sur les compétences	8 124
	Indicateur 5-2-2 : Nombre des	5-2-2-1 :	

	agents bénéficiant, d'une session de formation au niveau régional et local	Elaborer des programmes à caractère horizontal et national et rapprocher les services de formation au niveau des régions. 5-2-2-2 : Exécuter le plan de formation annuel du ministère.	
	Indicateur 5-2-3 : Taux de participation des femmes dans les sessions de formation	5-2-3-1: Exécuter les programmes de formation nationaux. 5-2-3-2 : Lier la promotion à la performance et développer les mécanismes pour cela, tout en reconsidérant la formation	
Objectif5-3: Développer la gouvernance des établissements et entreprises publics	Indicateur 5-3-1 : Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.	5-3-1-1 Adoption du document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines. 5-3-1-2 Consacrer les principes de spécialisation, ne pas cumuler les taches incompatibles, et introduire des fonctions du contrôle, de l'audit, de la gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes 5-3-1-3 Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et des entreprises publics afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances. 5-3-1-4 Créer un référentiel métier. 5-3-1-5 Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de la gestion de l'établissement comme critère important dans la base de calcul des élémentsde rémunération.	400

		<p style="text-align: center;">5-3-1-6</p> <p style="text-align: center;">Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement.</p> <p style="text-align: center;">5-3-1-7</p> <p style="text-align: center;">Réviser le statut général des agents des établissements et des entreprises publics</p>	
--	--	---	--

3. Budget du programme la gestion dans le secteur public

Le budget du programme gestion dans le secteur public pour l'année 2021 a été fixé à l'ordre de 11 692MDsans prise en considération des ressources propres des établissements publics (Ecole nationale d'administration) contre 12 222MDavec prise en considération des ressources propres des établissements publics, réparti comme suit:

Désignation	Sources de financement	L.F 2020*	2020 actualisé (1)	Prévisions 2021 (2)	Ecart (2)-(1)	Taux (%)
Dépenses de rémunération	Budget de l'Etat	--	7 200	7 049	- 151	- 2,1
	Comptes spéciaux	--	---	--	---	---
	Budget de l'Etat	--	7 200	7 049	- 151	- 2,1
	Ressources propres des établissements publics	--	---	--	---	---
	Total de la section	--	7 200	7 049	- 151	- 2,1
Dépenses de fonctionnement	Budget de l'Etat	--	805	955	150-	18,6
	Comptes spéciaux (2)	--	---	--	---	---
	Budget de l'Etat	--	805	955	150-	18,6
	Ressources propres des établissements	--	560	530	- 30	- 5,4

	publics					
	Total de la section	--	1 365	1 485	120	8,8
Dépenses d'intervention	Budget de l'Etat	--	2 881	3 573	692	24
	Comptes spéciaux	--	---	--	---	---
	Budget de l'Etat	--	2 881	3 573	692	24
	Ressources propres des établissements publics	--	---		---	---
	Total de la section	--	2 881	3 573	692	24
Dépenses d'investissement	Budget de l'Etat	--	200	115	- 85	- 42,5
	Comptes spéciaux	--	---	--	---	---
	Budget de l'Etat	--	200	115	- 85	- 42,5
	Ressources propres des établissements publics	--	---		---	---
	Total de la section	--	200	115	- 85	- 42,5
Total	Budget de l'Etat	--	11 086	11 692	606	5,5
	Comptes spéciaux	--	---	--	---	---
	Budget de l'Etat	--	11 086	11 692	606	5,5
	Ressources propres des établissements publics	--	560	530	- 30	- 5,4
	Total de la section	--	11 646	12 222	576	4,9

(*) Le programme gestion dans le secteur public en 2020 relève du ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques

Les prévisions du programme susmentionné pour l'année 2021 sont répartiesselon les sous-programmes comme suit:

Unité : milledinar

Désignation	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Total
-------------	--------------------------	----------------------------	-------------------------	---------------------------	-------

Sous -programme 1 : Modernisation de la fonction publique	6 649	955	3 573	115	29211
Sous -programme 2 : Suivi et organisation des établissements et des entreprises publics	400	— —	— —	— —	400
Total	7 049	955	3 573	115	11 692

3.1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération du programme de gestion dans le secteur public pour l'année 2021 ont été fixées à 7 049MD contre 7 200MD en 2020, soit une diminution de 151 MD, ce qui représente un taux de -2,1%.

Le crédit total de rémunération du programme comprend:

Unité: mille dinar

Services centraux de la présidence du gouvernement	<u>4433</u>
- Crédit délégué au profit de l'école nationale d'administration	<u>2863</u>
<u>Rémunération des établissements publics soumis au code de la comptabilité publique</u>	<u>320</u>
- Subvention au profit de l'école nationale d'administration	320

L'incidence financière de l'augmentation générale des salaires et de la prime de supervision et de coordination au titre de l'année 2021 du programme de gestion du secteur public est estimée à 535 MD.

Les effectifs de ce programme y compris les agents de l'école nationale d'administration s'élève à 218 agents, répartis selon les statuts et les sous-programmes comme suit:

Sous-programmes/staut	Modernisation de la fonction publique		Suivi de l'organisation des établissements et entreprises publics	Total
	Directions centrales	Ecole nationale d'administration	Directions centrales	

Administratif commun des administrations publiques	62	45	8	115
ouvriers	14	48	1	63
Analystes et techniciens informatiques	4	2	--	6
Conseillers des services publics	10	--	6	16
Contrôleurs d'État	1	--	--	1
Contrôleurs et réviseurs de la commande publique	1	--	--	1
Agents des bibliothèques et de la documentation des administrations publiques	--	3	--	3
Enseignant et chercheurs dans les universités	--	1	--	1
Conseillers des services publics	--	7	--	7
Techniciens supérieurs de la santé publique	--	1	--	1
Administrateurs en documentation et archives	--	1	--	1
Techniciens commun des administrations publiques	--	1	--	1
Autres statuts	1	1	--	2
Total général	93	110	15	218

3.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du programme gestion dans le secteur public en engagement et en paiement pour l'année 2021 sont estimées à 955MD contre 805MD en 2020, soit une augmentation de 150 MD, ce qui représente un taux de 18,6%; réparties selon les sous- programmes comme suit:

Programme gestion dans le secteur public		Crédits
Sous-programme 1: Modernisation de la fonction publique	Direction centrale	55
	Ecole nationale d'administration	900

Sous-programme 2: Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics	Direction centrale	--
Total		955

En plus des ressources propres de l'école nationale d'administration qui s'élevaient à 530MD.

3.3. Dépenses d'intervention

Les dépenses des interventions du programme gestion dans le secteur public en engagement et en paiement au titre de l'année 2021 sont estimées à l'ordre de 3 573MD contre 2881MD en 2020 actualisées, soit une augmentation de 692MD ce qui représente un taux de 24%; réparties comme suit:

Unite: mille dinars

Directions centrales (contribution dans les organisations mondiales)	<u>70</u>
Subvention au profit de l' Ecole nationale d'administration	<u>3 503</u>

3.4. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement allouées au programme gestion dans le secteur public (sous-programme modernisation de la fonction publique) pour l'année 2021 sont estimées à l'ordre de 115MD en engagement et en paiement contre 200MD en 2020 actualisées, soit une diminution de -85MD, ce qui représente un taux -42,5%; réparties en terme des crédits d'engagement et de paiement comme suit:

Mille dinar

Sous-programmes	LF 2020		Prévisions 2021		Evolution	
	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement	Engagement	Paiement
Nouveaux projets	200	200	115	115	- 85	- 85

Projet en cours	--	--	--	--	--	--
Total	200	200	115	115	- 85	- 85

Les crédits alloués aux projets sont répartis comme suit:

Mille dinars

Nouveaux projets	Engagement	Paiement
Aménagement et équipement des bâtiments l' Ecole nationale d'administration	50	50
Acquisition des équipements et des applications informatiques au profit de l' Ecole nationale d'administration	20	20
Acquisition des moyens de transport (une voiture de service)	45	45
Total	115	115

Programme 6: Modernisation des prestations administratives

***Responsable du programme: Madame Olfa Souli épouse
ourteni (depuis 30 octobre 2020)***

1. Stratégie du programme modernisation des prestations administratives

Le programme de modernisation de l'administration s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement pour réformer le secteur public étant donné son rôle important dans la promotion du processus du développement à travers:

-L'amélioration de la qualité des prestations administratives et en les rapprochant des citoyens,

-La simplification des procédures administratives,

-La consécration de la transparence via l'appui du droit d'accès à l'information et l'ouverture des données gouvernementales,

-La mise en place d'une administration électronique et d'un gouvernement ouvert,

-La promotion de la qualité des prestations dans les services publics.

Tous ces facteurs renforceraient la confiance entre le citoyen et l'administration.

Graphique7: Cartographie du programme modernisation des prestations administratives

Programme	Modernisation des prestations administratives
Sous-programmes	Modernisation des prestations administratives
Unités opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - la direction générale des réformes et perspectives administratives. -la direction de la qualité des prestations administratives - l'unité de l'administration électronique.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives -Simplifier et rapprocher les procédures administratives et les restructurer -Développer l'administration électronique et instaurer un gouvernement ouvert

comme suit:

Unite: mille dinars

2. Performance du programm modernisation des prestations administratives

Programme	Activités	Prévisions 2021
Programme 6:Modernisation des prestations administratives	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	216
	Simplifier et rapprocher les procédures administratives et les restructurer	548
	Développer l'administration électronique et instaurer un gouvernement ouvert	236
Total		1 000

2.1. Objectifs stratégique du programme et évolution des indicateurs de performance

Le programme de modernisation administrative veille à mettre en œuvre les axes stratégiques suivants:

1-Rapprocher les prestations administratives et faciliter leurs accès, à travers:

- Le développement de l'expérience de la «Maison des services administratifs» et la généraliser, en particulier dans les régions qui ont une faible couverture géographique des services administratifs,
- La poursuite de la généralisation des maisons des services des différents types (maison des services multidisciplinaires, maison des services coopératifs, maison des services mobiles, maison des services à guichet unique),
- La réhabilitation des maisons des services précédemment ouvertes, suivi de leurs performances et contrôle de la qualité de leurs services,
- L'amélioration de la qualité des services rendus par les maisons des services et oeuvrer à la simplification et à la digitalisation de leurs procédures,
- L'instauration d'un cadre réglementaire et institutionnel pour superviser le projet,
- L'adoption des mécanismes spécifiques pour faciliter l'accès à un certain nombre des personnes à besoins spécifiques aux services publics,
- L'élaboration et l'exécution d'un plan d'action en la matière,
- L'adoption des mécanismes innovants en partenariat avec les bénéficiaires du projet,
- L'examen des nouveaux mécanismes et la généralisation progressive de leur déploiement, notamment dans les espaces à forte demande,

2- Améliorer la qualité des prestations administratives et en assurer le suivi, à travers:

- L'exécution d'un plan d'action de réhabilitation des espaces d'accueil dans les services publics dans les secteurs prioritaires pour les rendre conformes aux normes et spécifications prévues par le label « MARHBA »,
- La généralisation des chartes de qualité,
- Le développement du système citoyen superviseur et opérationnalisation de son rôle du contrôle et du développement de la qualité des services.

3-Simplifier, rapprocher et restructurer les procédures administratives, à travers:

- La réalisation d'une révision générale des différentes procédures régissant les services administratifs rendus au citoyen ou à l'établissement, à travers leurs recensements et leurs évaluations selon une approche participative et des critères spécifiques.

4- Appuyer la transparence et consacrer le droit d'accès à l'information, à travers:

- L'élaboration d'un guide simplifié sur les dispositions du projet principal destinées aux structures publiques,
- La mise en place d'un système électronique d'accès à l'information,
- L'instauration d'un cadre juridique régissant «la réutilisation des données publiques»,
- La définition d'un plan de formation dans le domaine de l'accès à l'information.

5- Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert, à travers:

- Le développement de l'administration électronique:
 - Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de l'administration et du gouvernement ouvert Smart Gov 2020,
 - Suivi du développement des sites Web publics, promotion des services administratifs en ligne et augmentation de leur niveau de maturité et de qualité.
 - L'instauration d'un gouvernement ouvert:
 - Exécution du troisième plan d'action national pour le partenariat pour un gouvernement ouvert qui comprend 12 projets dans divers domaines qui concernent
-

l'appui à la transparence, la concrétisation du droit d'accès à l'information, la lutte contre la corruption et l'amélioration des prestations administratives.

Le suivi et la coordination de sa mise en œuvre se fera selon une approche participative, avec des programmes de formation, de communication et de marketing mis en place sur le terrain.

- Ouverture des données publiques “Open data” et appui de la participation électronique:
 - Exécuter le plan d'action d'open data,
 - Effectuer un recensement des données publiques,
 - Mettre en place un cadre juridique et organisationnel pour les données ouvertes,
 - Développer les portails des données ouvertes publiques selon les spécifications en vigueur dans le domaine,
 - Appuyer la participation électronique du citoyen

Objectif 6-1: Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives

Présentation de l'objectif: Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation administrative, la direction de la qualité du service public contribue à l'amélioration de la qualité des prestations administratives en:

-Écouter les préoccupations des citoyens à travers le mécanisme de « citoyen superviseur»,

-Adopter l'approche «client caché» en tant que usager de l'administration pour diagnostiquer les forces et les faiblesses et proposer des axes d'amélioration au sein des services publics visités.

L'intervention de l'équipe citoyen superviseur a permis de promouvoir la qualité des services publics, d'améliorer la performance des agents publics, de renforcer la confiance entre l'administration et les citoyens et enfin de suivre la mise en œuvre des réformes et des simplifications administratives approuvées.

- **Référence de l'objectif:**
 - Programme modernisation des prestations administratives,
-

- Stratégie nationale de réforme administrative.

- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**

Indicateur 6-1-1:Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur,

Indicateur 6-1-2:Taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur.

Tenir des réunions de sensibilisation avec les structures concernées pour les inviter à interagir positivement en prenant des mesures correctives afin de:

- Eviter les infractions enregistrées,
- Traiter les réponses reçues par les ministères concernés,
- Stocker les réponses dans le système d'information.

Indicateur 6-1-3 : Taux de couverture des régions

Mesurer la capacité de l'administration à effectuer des missions et des visites de terrain de l'équipe citoyen superviseur au niveau régional

Indicateur 6-1-4 : Nombre des services frauduleux

Objectif 6-2: Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer

- **Présentation de l'objectif:**Effectuer une révision générale des différentes procédures régissant les services administratifs rendus au citoyen ou à l'établissement à travers leurs recensements et leurs évaluations selon une approche participative et des critères spécifiques.

- **Référence de l'objectif:**

- Programme modernisation des prestations administratives

- **Motifs de l'adoption des indicateurs:**

Indicateur 6-2-1 : Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba".

Indicateur 6-2-2: Nombre des processus administratifs révisés.

Indicateur 6-2-3:Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types.

Objectif 6-3: Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert

- **Présentation de l'objectif:** Mettre en place un critère d'évaluation d'un certain nombre des services publics électroniques et prendre des mesures pour les développer et les améliorer en coopération avec les structures publiques concernées.
- **Référence de l'objectif:**
 - Programme modernisation des prestations administratives
- **Motifs de l'adoption de ces indicateurs:**
 - Indicateur 6-3-1 :** Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques.
 - Indicateur 6-3-2 :** Nombre des consultations publiques organisées via portail national de la participation publique.
 - Indicateur 6-3-3 :** Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert.
 - Indicateur 6-3-4 :** Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data

Tableau chronologique des réalisations et des prévisions des indicateurs du programme modernisation des prestations administratives

Objectif	Indicateur de performance	Unité	LF 2020	Prévisions		
				Valeur cible 2021	Valeur cible 2022	Valeur cible 2023
Objectif 6-1: Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	Indicateur 6-1-1 : Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur	%	80	80	80	83
	Indicateur 6-1-2 : Le taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur	%	32	33	35	37
	Indicateur 6-1-3 : Taux de couverture	%	75	80	85	90

	des régions						
	Indicateur 6-1-4 : Nombre des services frauduleux	Nombre	3 300	3 400	3 500	3 700	
Objectif 6-2: Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer	Indicateur 6-2-1 : Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"	Nombre	20	20	20	22	
	Indicateur 6-2-2 : Nombre des processus administratifs révisés	Nombre	7	12	15	17	
	Indicateur 6-2-3 : Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types	Nombre	70	80	90	95	
Objectif 6-3: Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert	Indicateur 6-3-1 : Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques	Nombre	30	35	40	45	
	Indicateur 6-3-2 : Nombre des consultations publiques organisées via portail national de la participation publique	Nombre	14	30	30	32	
	Indicateur 6-3-3 : Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans	Nombre	60	70	70	72	

	d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert					
	Indicateur 6-3-4 : Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data	Nombre	1 000	2 500	2 500	2 700

2.2. Activités du programme

Unité: mille dinars

Objectifs	indicateurs	Activités et interventions	Prévisions des crédits des activités pour l'année 2021
Objectif 6-1: Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	Indicateur 6-1-1 : Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur	-Effectuer des visites quotidiennes des services publics par l'équipe du citoyen superviseur -Adresser les correspondances périodiques vers les structures et services concernés par l'équipe du citoyen superviseur -Suivre le taux de réponse des ministères en préparant des tableaux de suivi des réponses	216
	Indicateur 6-1-2 : Le taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur	-Effectuer des visites et des missions de la part de l'équipe du citoyen superviseur des services publics pour évaluer la qualité de ses services -Traiter les réponses reçues par les ministères concernés et les stocker dans le système d'information. -Tenir des réunions de sensibilisation avec les structures concernées pour les inviter à interagir positivement en prenant des mesures correctives pour éviter les infractions enregistrées.	
	Indicateur 6-1-3 : Taux de couverture des régions	-Recruter plus des citoyens superviseurs, en particulier au niveau régional, et développer le contenu de la formation à leurs profits	

		-Programmer davantage des missions et des visites de terrain de l'équipe du citoyen superviseur au niveau régional.	
	Indicateur 6-1-4 : Nombre des services frauduleux	-Mettre à jour le système d'information afin d'ajouter les services non encore couvert par les visites et supprimer les services dont le siège a été fermé - Recruter plus des citoyens superviseurs	
Objectif 6-2: Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer	Indicateur 6-2-1 : Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"	-Exécuter le plan d'action pour réhabiliter les espaces d'accueil au niveau des services publics dans les secteurs prioritaires pour les rendre conformes aux normes et critères mentionnés au niveau du label "Marhaba". -Mettre en place un programme de formation sur la qualité d'accueil dans les services publics, incluant le label "Marhaba" ainsi que les chartes de qualité. -Consacrer l'outil «charte du citoyen» et la généraliser auprès des structures publiques.	548
	Indicateur 6-2-2 : Nombre des processus administratifs révisés	-Simplifier un certain nombre des processus administratifs adressés au citoyen et aux établissements selon l'approche des événements de la vie, en définissant les processus prioritaires du point de vue du citoyen et de l'établissement et en proposant des suggestions de réingénierie dans le cadre d'une approche participative avec les structures concernées, en tenant compte l'avis de l'utilisateur de service. -Suivre la mise en œuvre des propositions de simplification	
	Indicateur 6-2-3 : Nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types	-Évaluer la performance des maisons des services créés auparavant et leur stratégie de travail -Créer des nouvelles maisons des services qui répondent aux exigences de la qualité	

Objectif 6-3: Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert	Indicateur 6-3-1 : Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques	-Définir des critères d'évaluation des services publics électroniques et prendre des mesures pour les développer et les améliorer en coopération avec les structures publiques concernées. -Appliquer ces critères sur un certain nombre des services administratifs en ligne. -Prendre les mesures et les actions nécessaires pour inciter les structures publiques à utiliser le portail national de la participation publique (organiser des journées de sensibilisation, des sessions de formation ,instaurer un cadre juridique, préparer un rapport d'évaluation de l'utilisation du portail).	236
	Indicateur 6-3-2 : Nombre des consultations publiques organisées via portail national de la participation publique	-Tous les deux ans, un plan d'action pour le programme de partenariat d'un gouvernement ouvert en Tunisie est élaboré. Au cours de la période de septembre 2018 à septembre 2020, 13 engagements seront mis en œuvre sous forme des projets portant sur les différents axes du gouvernement ouvert.	
	Indicateur 6-3-3 : Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert	-Inciter les ministères et les structures publiques à publier leurs données publiques sous une forme ouverte sur le portail national d'open data et sur d'autres portails sectoriels. -Poursuivre le recensement des données publiques -Publier les données ouvertes (Open data) dans les portails susmentionnés	
	Indicateur 6-3-4 : Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data		

3. Budget du programme modernisation des prestations administratives

Le budget du programme modernisation des prestations administratives pour l'année 2021 a été fixé à 1000 MD contre 1354 MD en 2020 actualisé soit une diminution de 354 MD ce qui représente -26% réparti comme suit:

Mille dinar

Désignation	Sources de financement	L.F 2020	2020 Actualisée	Prévisions 2021	Eca rt	Tau x (%)
Dépenses de rémunération	Budget de l'Etat	--	1 264	870	- 394	- 31
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	--	1 264	870	- 394	- 31
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	1 264	870	- 394	- 31
Dépenses de fonctionnement	Budget de l'Etat	--	--	--	--	--
	Comptes spéciaux (2)	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	--	--	--	--	--
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	--	--	--	--
Dépenses d'intervention	Budget de l'Etat	--	90	130	40	44,5
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	--	90	130	40	44,5
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	90	130	40	44,5
Dépenses d'investissement	Budget de l'Etat	--	--	--	--	--
	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	--	--	--	--	--
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	--	--	--	--
Total	Budget de l'Etat	--	1 354	1 000	- 354	- 26

	Comptes spéciaux	--	--	--	--	--
	Budget de l'Etat	--	1 354	1 000	- 354	- 26
	Ressources propres des établissements publics	--	--	--	--	--
	Total de la section	--	1 354	1 000	- 354	- 26

Les prévisions 2021 du programme susnomé sont réparties selon les sous-programmes comme suit:

Mille dinar

Désignation	Dépenses de rémunération	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'intervention	Dépenses d'investissement	Dépenses des opérations financières	Total
Sous –programme : modernisation des prestations administratives	870	--	130	--	--	1 000
Total	870	--	130	--	--	1 000

3.1. Dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération de ce programme en engagement et en paiement pour l'année 2021 sont estimées à 870MD contre 1264 MD en 2020, soit une diminution de 394MD, un taux estimé à - 31% .

Les effectifs de ce programme s'élèvent à 33agents répartis selon les coprs et les sous-programmes comme suit:

Sous-programmes/statut	Modernisation des prestations administratives	Total
Corps administratif commun des administrations publiques	12	12
Corps commun des ingénieurs des administrations publiques	3	3
ouvriers	2	2
conseillers des services publics	12	12
Analystes et des techniciens informatiques	3	3
Corps des techniciens commun des administrations publiques	1	1
Total	33	33

3.3. Dépenses d' intervention

Les crédits alloués aux interventions du programme de gestion dans le secteur public au titre de l'année 2021 sont estimés à 130MD au contre 90 MD en 2020, soit une augmentation de 40MD un taux estimé à 44,5% qui seront alloués à la réforme administrative.

Fiches indicateurs de performance

**Indicateurs de performance du programme 1:
Tutelle**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	1.1.1
Intitulé	Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la production et la publication des informations
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Registre national des entreprises

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information du registre national des entreprises
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Le responsable de l'indicateur	Mr Nabil Ajroud

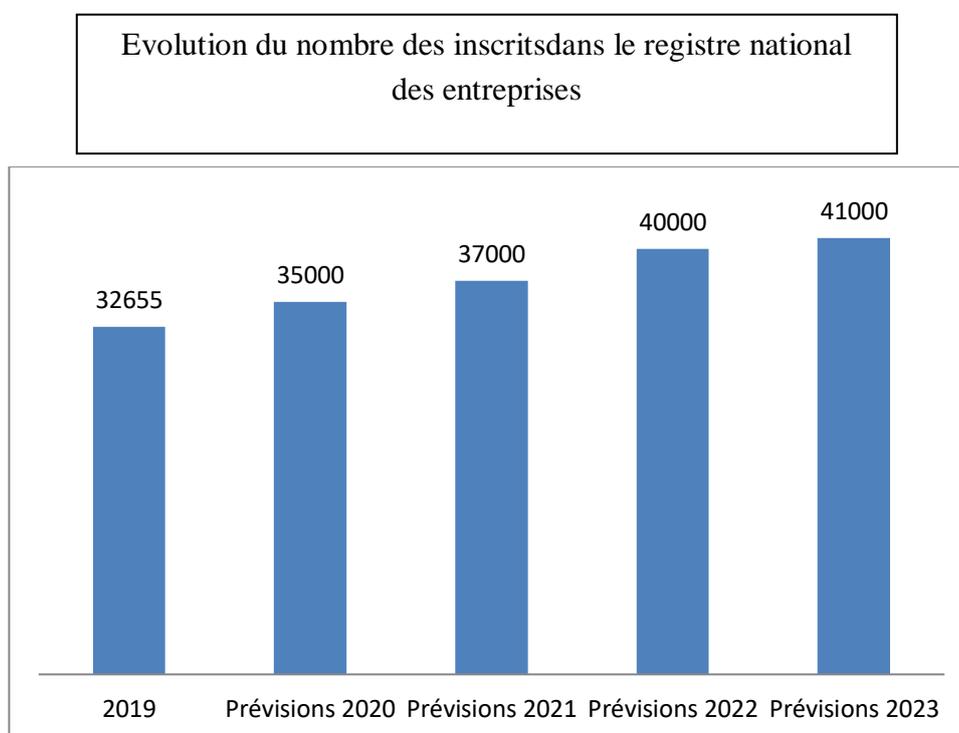
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Evolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises	Pourcentage %	-	-	32655	35000	37000	40000	41000

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Sensibiliser les personnes concernées à l'importance du système sur l'économie nationale.
 - Rassurer tous le monde sur la confidentialité de leurs informations.
 - Mise en réseau des bases de données.
-

4- Limites de l'indicateur

- Un établissement nouveau, raison pour laquelle il travaille sur l'expansion régionale à travers la création de filiales au niveau des régions pour rapprocher ses services.
 - l'établissement compte sur ses ressources propres limitées.
 - La non-réactivité de certains acteurs économiques (notamment les travailleurs indépendants) malgré la réassurance constante de la confidentialité de leurs données.
 - Ne pas prévoir des sanctions répressives, malgré l'obligation de s'inscrire au registre.
-

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	1.2.1
Intitulé	Evolution du nombre des partenaires du secteur privé
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Tutelle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gouvernance des établissements et entreprises publics
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à à suivre la gouvernance des établissements et entreprises publics, après avoir été classé conformément à la stratégie nationale inscrite dans le rapport de synthèse sur la réforme et la gouvernance des établissements et entreprises publics (mai 2018).
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Direction générale de suivi de la productivité des établissements publics

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte des données auprès des structures administratives qui supervisent le suivi des établissements et entreprises publics.
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Le responsable de l'indicateur	

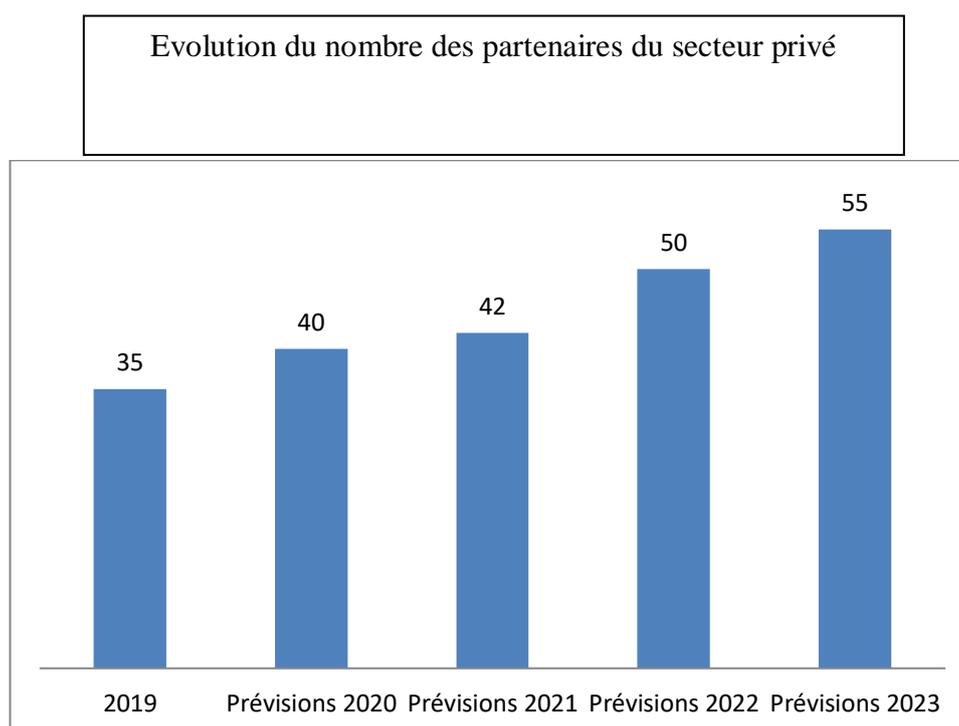
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Evolution du nombre des partenaires du secteur privé	Pourcentage %	-	-	35	40	42	50	55

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Auditer la situation des établissements et entreprises publics.
- Opérationnaliser le rôle des conseils d'administration.
- Opérationnaliser le rôle des représentants de l'autorité de la tutelle.
- Accélérer la publication des offres de partenariat.

4- Limites de l'indicateur

La difficulté de trouver des partenaires sérieux ou capables d'apporter un ajout aux établissements et entreprises publiques qui empêche parfois d'apprécier l'effort consenti à cet effet.

**Indicateurs de performance du programme 2:
Contrôle**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.1.1
Intitulé	Délai moyen pour régler les affaires en première instance
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Promouvoir le service judiciaire administratif
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès du tribunal administratif
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther saiid épouse neji
---------------------------------------	-----------------------------------

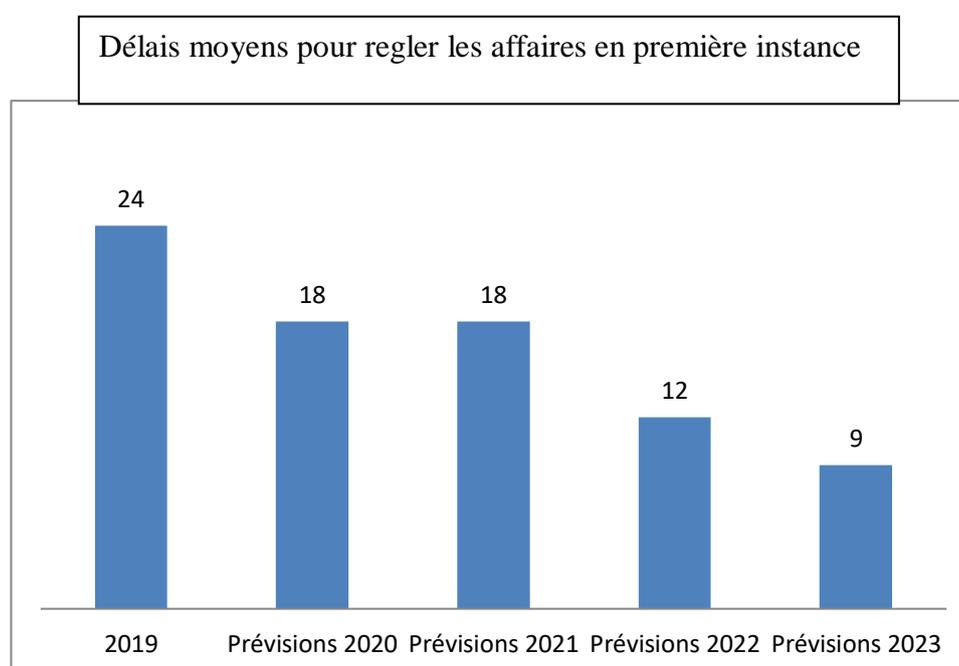
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Délais moyens pour régler les affaires en première instance	Pourcentage %	-	-	24	18	18	12	9

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Former le cadre administratif et améliorer sa productivité.
- Renforcer les ressources humaines des juges administratifs.
- Renforcer le rôle des chambres regionaux.
- Fournir les moyens de travail nécessaires.

4- Limites de l'indicateur

Le manque des ressources matérielles et humaines adéquates rend cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.1.2
Intitulé	Taux des textes examinés en moins de deux mois
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Promouvoir le service judiciaire administratif
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès du tribunal administratif
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther saiid épouse neji

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

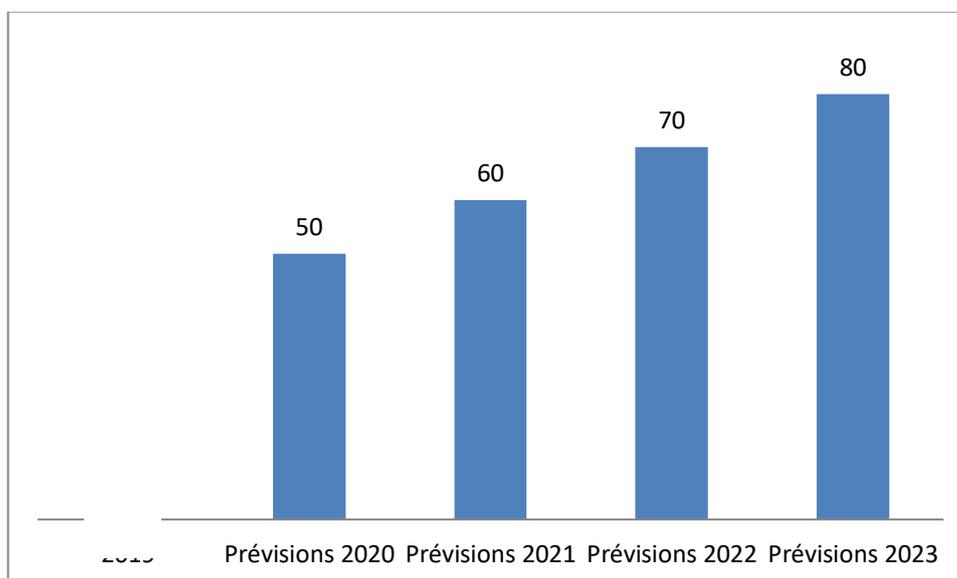
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux des textes examinés en moins de deux mois	Pourcentage %	-	-	-	50	60	70	80

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur

Taux des textes examinés en moins de deux mois



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Former le cadre administratif et améliorer sa productivité.
- Renforcer les ressources humaines en juges administratifs.
- Fournir les moyens de travail nécessaires.

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.2.1
Intitulé	Nombre des missions de contrôle réalisées
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer l'efficacité du contrôle sur les actes de gestion
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à rationaliser et contrôler les actes de gestion des fonds publics
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès du
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année

Le responsable de l'indicateur

Madame Kaouther saïd épouse neji

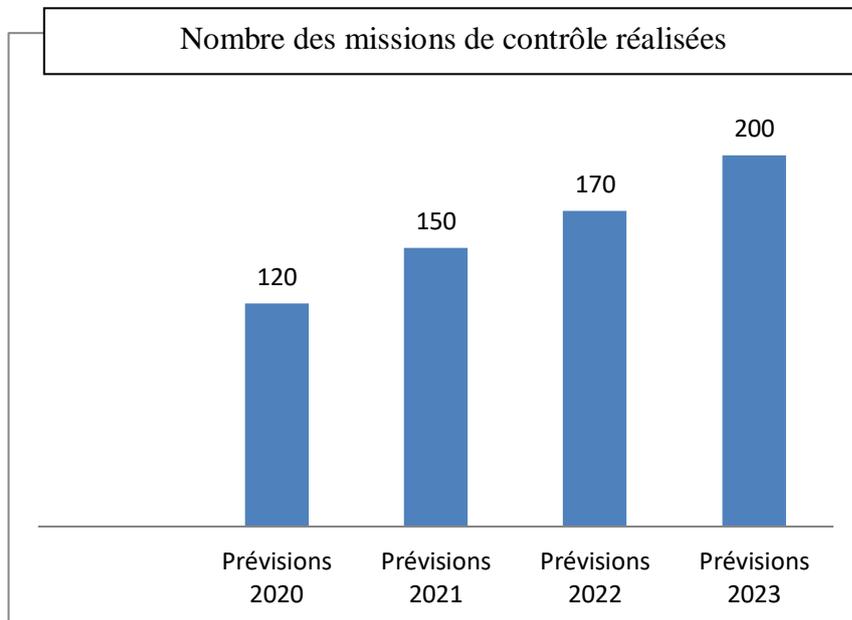
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des missions de contrôle réalisées	Pourcentage %	-	-	-	120	150	170	200

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



5- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Former le cadre administratif et améliorer sa productivité.
- Renforcer les ressources humaines des organes de contrôle.
- Opérationnaliser le rôle des contrôleurs.
- Fournir les moyens de travail nécessaires.

6- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	2.2.2
Intitulé	Taux de réponse de l'administration aux recommandations émises par les structures de contrôle
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Contrôle
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer l'efficacité du contrôle sur les actes de gestion
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à inciter l'administration à opérationnaliser les remarques des structures de contrôle
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès du
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin d'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Kaouther saïd épouse neji
---------------------------------------	----------------------------------

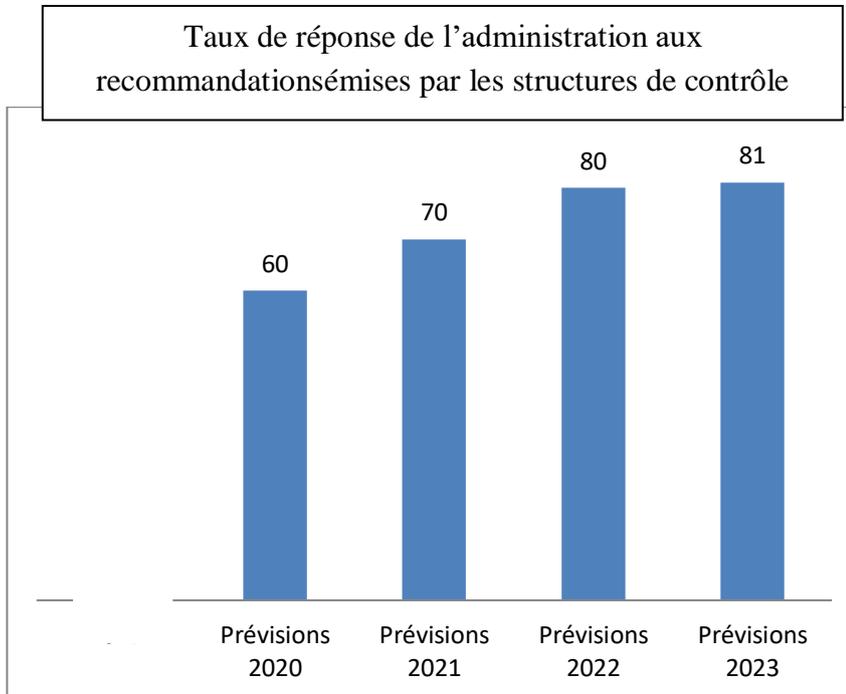
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de réponse de l'administration aux recommandations émises par les structures de contrôle	Pourcentage %	-	-	-	60	70	80	81

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Inciter l'administration à opérationnaliser les remarques des structures de contrôle
- Emission des notes de travail

4- Limites de l'indicateur

Le fait de ne pas répondre à certaines remarques, dans plusieurs cas, dépasse la volonté de la structure administrative concernée

**Indicateurs de performance du programme 3:
Information, formation et communication**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	3.1.1
Intitulé	Evolution des ressources propres
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à réduire le taux de déficit des établissements publics dans le secteur des médias et de la communication et à mobiliser les ressources nécessaires et suffisantes pour leur bon fonctionnement.
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des établissements publics dans le secteur des médias et de la communication
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de chaque année

Le responsable de l'indicateur	Mr Amine ben amor
---------------------------------------	-------------------

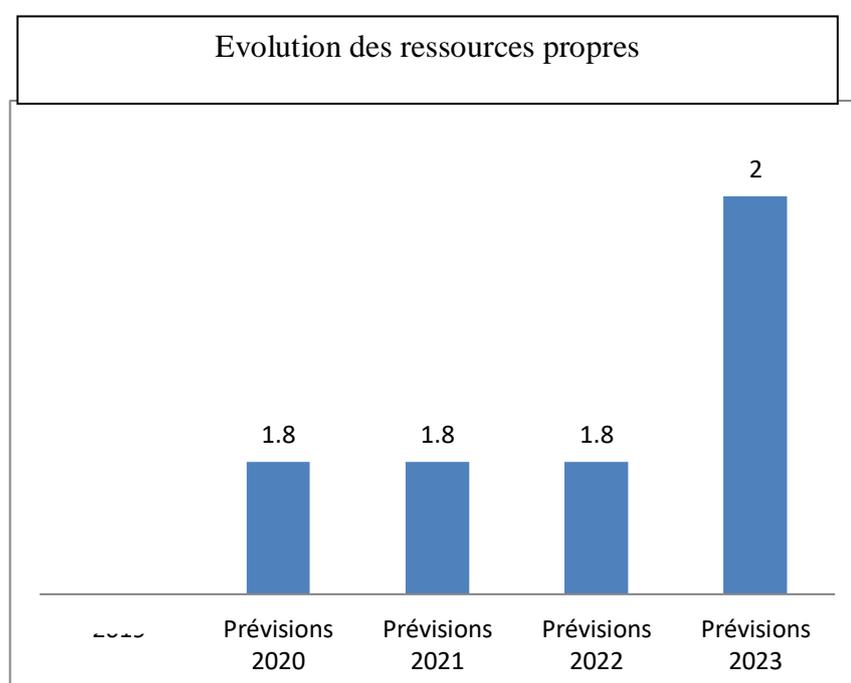
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Evolution des ressources propres	Pourcentage %	-	-	-	1.8	1.8	1.8	2

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Améliorer la qualité du contenu multimedia.
- Appui à la production audiovisuelle.
- Améliorer la rentabilité sur la publicité et le sponsoring..
- Améliorer les taux d'écoute et d'audience

4- Limites de l'indicateur

- La concurrence accrue des établissements privés opérants dans le secteur.
 - Le volume de la masse salariales et les dépenses de fonctionnement.
-

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	3.1.2
Intitulé	Nombre des visiteurs du portail de la présidence du gouvernement
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Information, formation et communication
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Faciliter l'accès aux informations relatives aux activités du gouvernement
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès des structures de la présidence du gouvernement qui assurent le suivi et l'actualisation des plateformes électroniques de la présidence du gouvernement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de l'année

Le responsable de l'indicateur	Mr Amine ben amor
---------------------------------------	-------------------

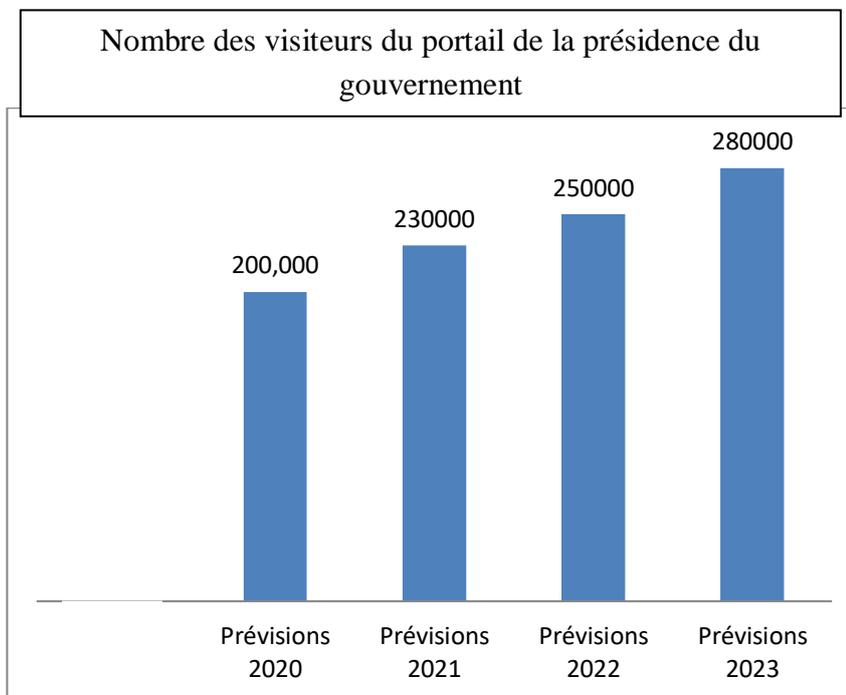
III. Inerprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des visiteurs du portail de la présidence du gouvernement	Nombre	-	-	-	200 000	230 000	250000	280000

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Mettre à jour régulièrement des données, suivre l'actualité et les introduire de manière instantanée sur le site.
- Améliorer et diversifier les informations et les statistiques.
- Simplifier l'accès aux sites officiels de la présidence du gouvernement.

4- Limites de l'indicateur

Les résultats peuvent ne pas être à la hauteur des attentes par rapport à l'objectif souhaité, malgré les efforts déployés par l'administration de mise à jour quotidienne, de suivi des actualités et de leur introduction d'une manière instantanée sur le site

official. Tout ceci est due à la diversité et à l'évolution de la scène outre la facilité d'obtenir des informations, notamment via les réseaux sociaux

**Indicateurs de performance du programme de
Pilotage et appui**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	9.1.1
Intitulé	Taux d'encadrement
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gestion des ressources humaines
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer le taux d'encadrement à travers l'encouragement des mutations et des détachements.
Type de l'indicateur	résultat
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des agents appartenant à la catégorie A2 et plus/ nombre total des agents
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des affaires administratives
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de	Premier trimestre de l'année

l'indicateur	
Le responsable de l'indicateur	Directeur des affaires administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

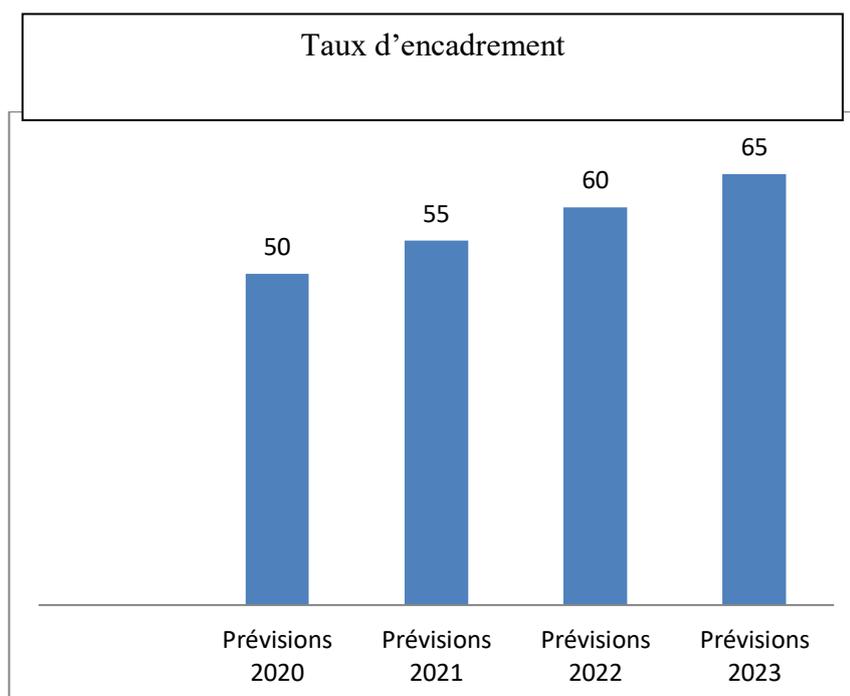
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'encadrement	%	-	-	-	50	55	60	65

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

-Améliorer le taux d'encadrement.

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Mutation, détachement, redéploiement, promotion et insertion.

5- Limites de l'indicateur

Absence de recrutement pour couvrir le manque des cadres.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	9.1.2
Intitulé	Taux de formation
Date de l'actualisation de l'indicateur	semestrielle

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gestion des ressources humaines
Définition de l'indicateur	L'adoption de cet indicateur permet d'évaluer la capacité de l'administration à former ses agents, en tenant compte des ressources financières allouées à cet effet, et de veiller à améliorer ce pourcentage d'une année à une autre, ce qui impactera positivement la performance des agents et les incitera à donner plus et à persévérer.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des agents bénéficiant des sessions de formation / nombre total des agents
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Nombre des agents bénéficiant des sessions de formation
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des affaires administratives
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Premier trimestre de l'année
Valeur cible	60%
Le responsable de l'indicateur	Directeur des affaires administratives

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

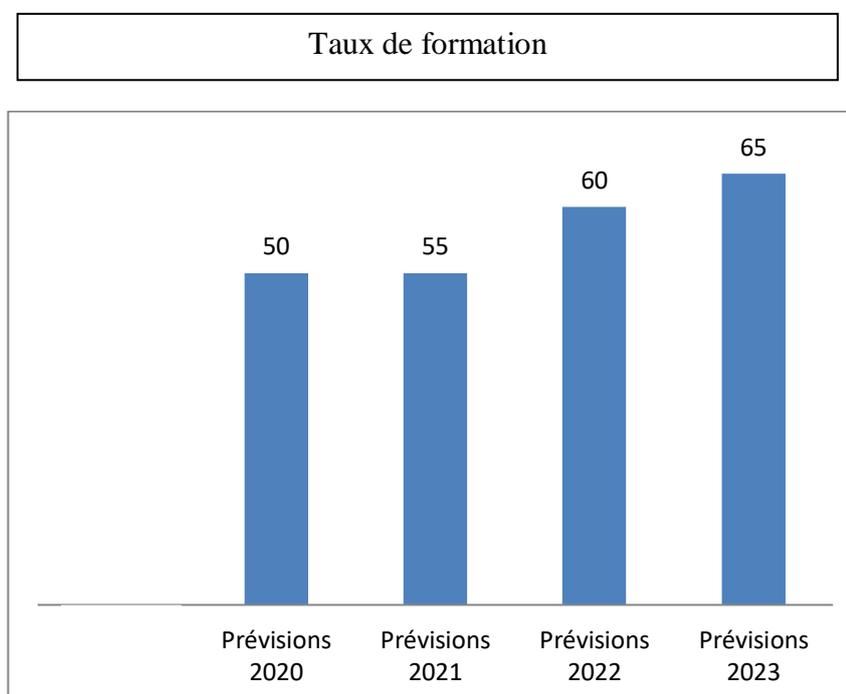
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux de formation	%	-	-	-	50	55	60	65

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Le suivi de cet indicateur permet d'améliorer le taux de participation des agents dans les sessions de formation.

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Allouer des crédits important pour organiser des sessions de formation

5- Limites de l'indicateur

- Cet indicateur n'inclut pas la formation continue dans les écoles de formation homologuées.
- En raison de la situation sanitaire, les résultats souhaités pour l'année 2020 sont limités.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	9.2.1
Intitulé	Consommation moyenne de carburant des voitures de service
Date de l'actualisation de l'indicateur	trimestrielle

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer la gestion des moyens et des matériaux
Définition de l'indicateur	Consommation moyenne de carburant des voitures de service par rapport aux kilomètres parcourus
Type de l'indicateur	résultat
Nature de l'indicateur	qualité
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Quantité de carburant consommé / nombre des kilomètres parcourus
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Quantité de carburant consommé / nombre des kilomètres parcourus
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction des services généraux et du bâtiment
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de	Fin de chaque année

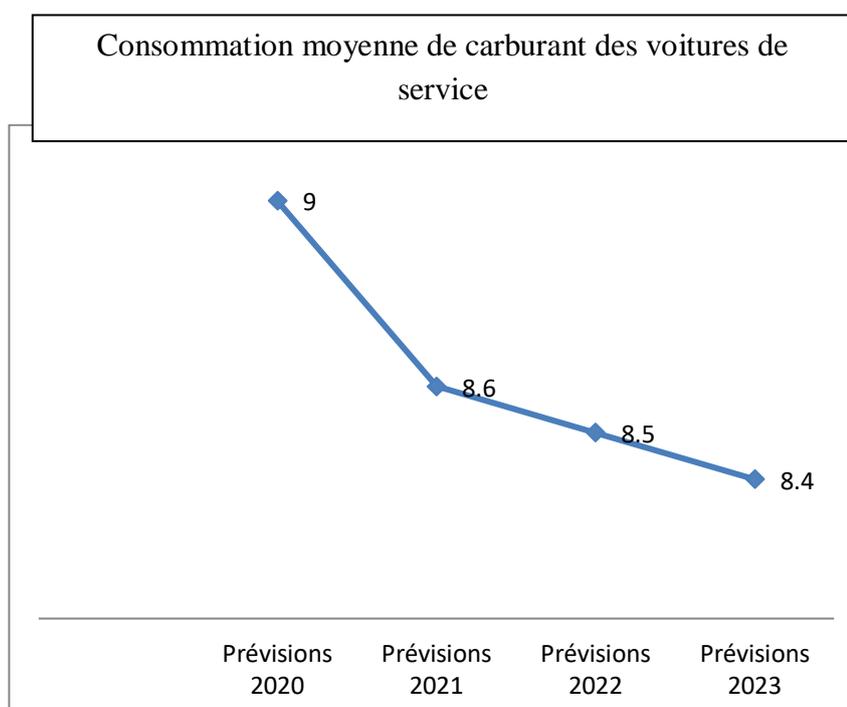
l'indicateur	
Valeur cible	Rationaliser la consommation du carburant de 8,5%
Le responsable de l'indicateur	Directeur général des services généraux et du bâtiment

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Consommation moyenne de carburant des voitures de service	% Litre/km	-	-	-	9	8.6	8.5	8.4

2- Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

* Suivre la consommation de carburant pour toutes les voitures administratives et mettre en place le système GPS.

4- Limites de l'indicateur

* L'indicateur ne reflète pas les écarts de consommation de carburant due à la différence de type et d'âge de chaque voiture.

Fiche indicateur: Taux de déploiement des systèmes d'information

Code de l'indicateur	9.3.1
Intitulé	Taux de déploiement des systèmes informatiques
Date de l'actualisation de l'indicateur	

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Pilotage et appui
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Appui
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Assurer la numérisation de l'administration
Définition de l'indicateur	Permettre de déployer les systèmes et connecter toutes les structures du ministère entre elles
Type de l'indicateur	produit
Nature de l'indicateur	qualité
Déclinaisons possibles	Toutes les structures du ministère

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	Nombre des agents connectés au réseau / nombre des agents concernés par la connexion (potentiel)
Unité de l'indicateur	Pourcentage (%)
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Nombre des PC
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Rapport
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Direction générale de l'organisation, des méthodes et d'informatique.
Date de disponibilité de	Instantanée

l'indicateur	
Valeur cible	89%
Le responsable de l'indicateur	Directeur général de l'informatique

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

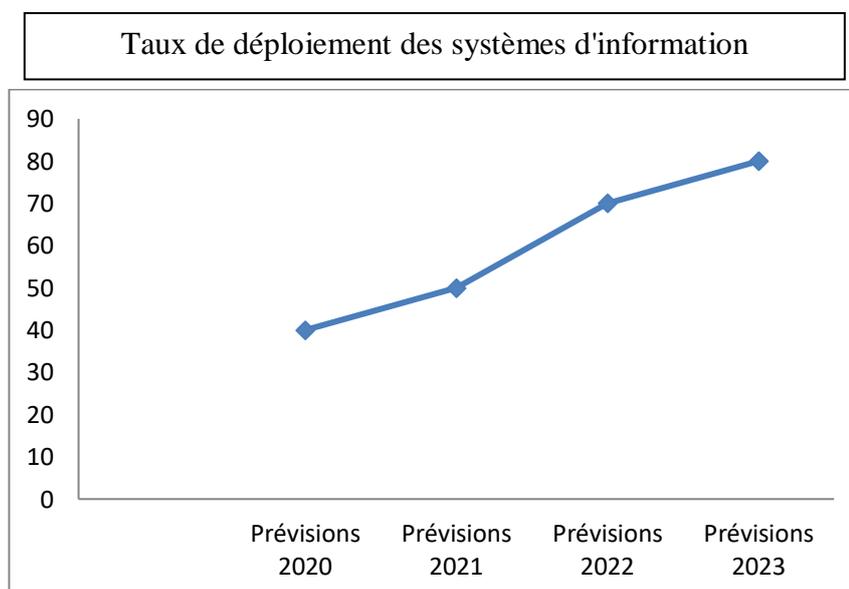
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Accès au réseau informatique	%							

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

* Résultats satisfaisants grâce aux contrats de maintenance conclus avec les entreprises compétentes

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Moderniser, mettre à jour et mettre à niveau les systèmes d'information et les applications informatiques.
- Accompagner les utilisateurs de ces systèmes et leur apporter de l'expertise en cas de besoin.
- Adéquation des systèmes d'information aux exigences du travail administratif.

**Indicateurs de performance du programme 5:
Gestion dans le secteur public**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.1.1
Intitulé	Nombre des procédures et textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Moderniser la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration
Définition de l'indicateur	
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina
---------------------------------------	----------------------------------

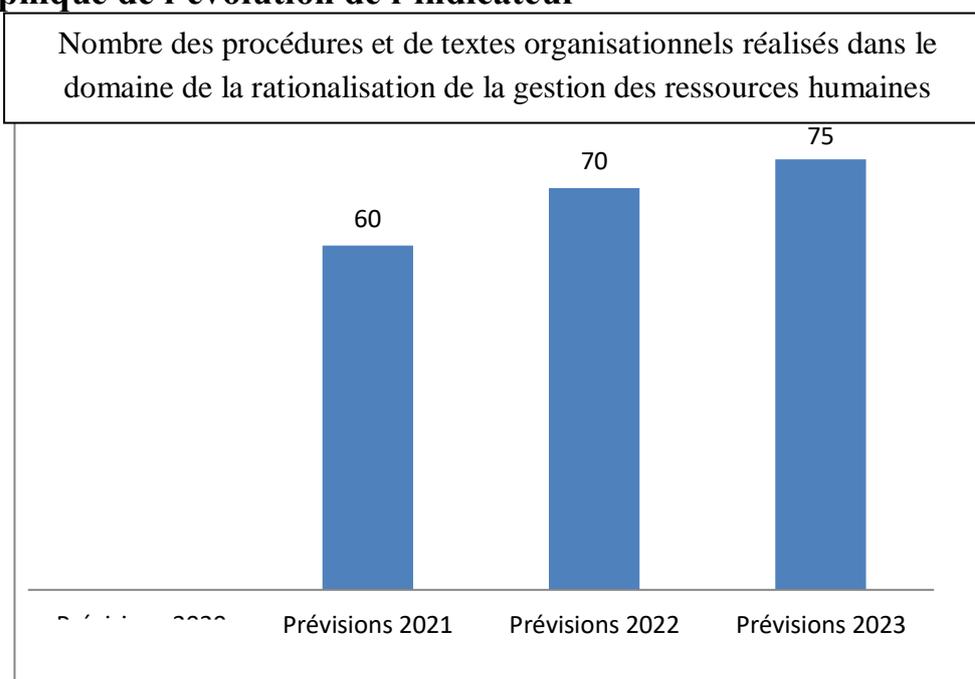
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des procédures et des textes organisationnels réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines	Pourcentage%	-	-	-	-	60	70	75

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Rationaliser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique
- Mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.1.2
Intitulé	Taux d'absentéisme dans la fonction publique
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Moderniser la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration
Définition de l'indicateur	
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

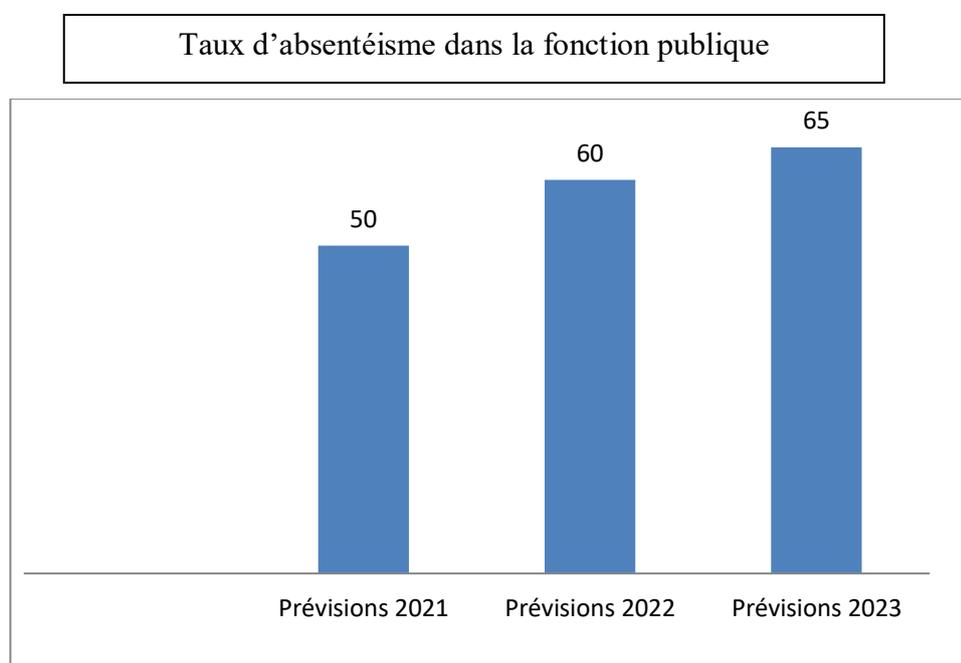
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Taux d'absentéisme dans la fonction publique	Nombre	-	-	-	-	50	60	65

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Mise en place d'un SI sur la gestion des ressources humaines
- Révision du système de rémunération, d'évaluation et d'incitation

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.1.3
Intitulé	Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Moderniser la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration
Définition de l'indicateur	
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina
---------------------------------------	----------------------------------

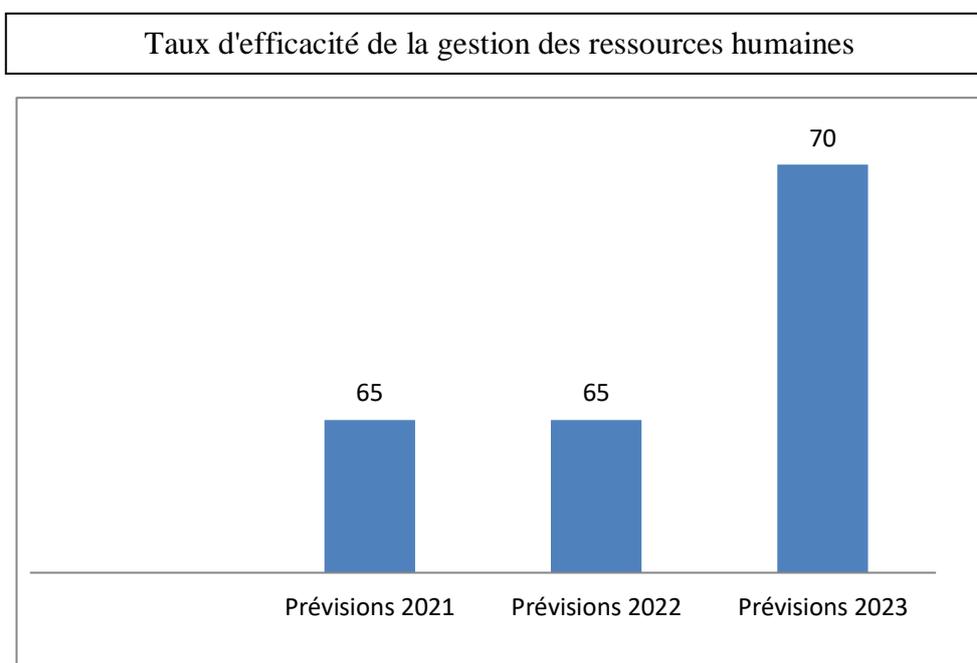
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines	Pourcentage%	-	-	-	-	65	65	70	

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Instaurer un système pour la haute fonction publique
- Améliorer la gestion des ressources humaines
- Rédéployer les fonctionnaires et encourager leur mobilité.
- Limiter le sur-effectif des agents et alléger la pression de la masse salariale sur le budget de l'Etat

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.2.1
Intitulé	Nombre des agents bénéficiant au moins d'une session de formation
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Moderniser la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer les compétences et les perfectionner
Définition de l'indicateur	
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction générale de la formation et du perfectionnement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

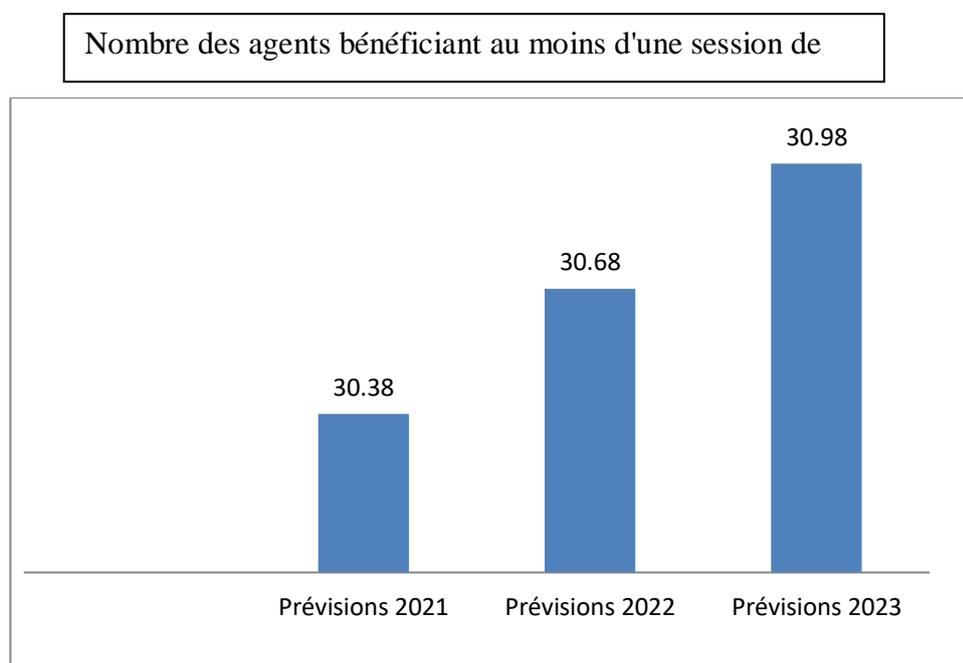
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des agents bénéficiant au moins d'une session de formation	Pourcentage (%)	-	-	-	-	30.38	30.68	30.98

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Introduire des réformes sur le système de formation.
- Adopter une gestion basée sur les compétences.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.2.2
Intitulé	Nombre des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Moderniser la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer les compétences et les perfectionner
Définition de l'indicateur	
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction générale de la formation et du perfectionnement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur

Madame Fadhila Dridi épouse Zina

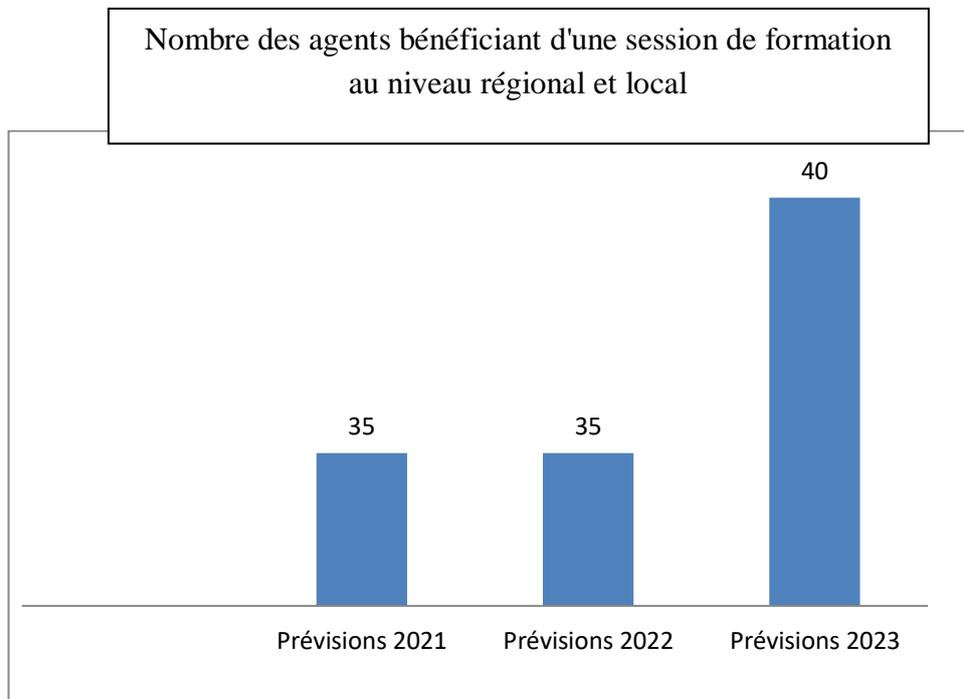
III. Inerprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Nombre des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local	Pourcentage (%)	-	-	-	-	35	35	40	

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Elaborer des programmes à caractère horizontal à l'échelle nationale et rapprocher les services de formation au niveau des régions.
- Exécuter le plan de formation annuel du ministère.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.2.3
Intitulé	Taux de participation des femmes dans les sessions de formation
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Moderniser la fonction publique
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer les compétences et les perfectionner
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à mettre en place un système statistique basé sur l'approche genre
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès de la direction générale de la formation et du perfectionnement
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de	Fin de l'année

l'indicateur	
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

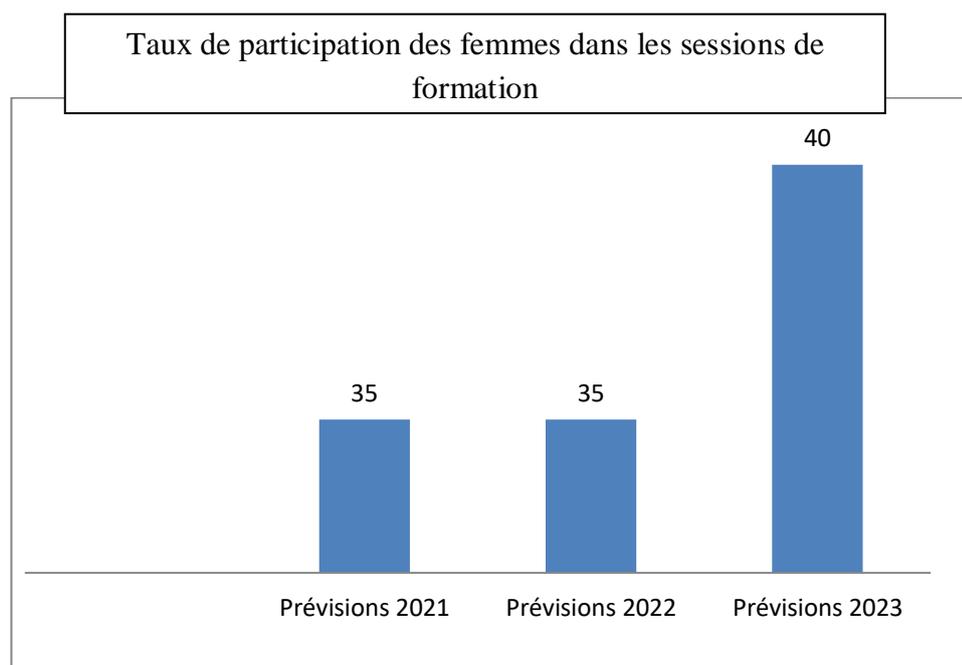
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de participation des femmes dans les sessions de formation	Pourcentage (%)	-	-	-	-	35	35	40

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Exécuter les programmes nationaux de formation.
- Lier la promotion à la performance et développer les mécanismes pour cela, tout en reconsidérant la formation.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	5.3.1
Intitulé	Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Gestion dans le secteur public
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publiques
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publiques
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise la gouvernance des ressources humaines dans les établissements et des entreprises publiques
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de	Fin de l'année

l'indicateur	
Le responsable de l'indicateur	Madame Fadhila Dridi épouse Zina

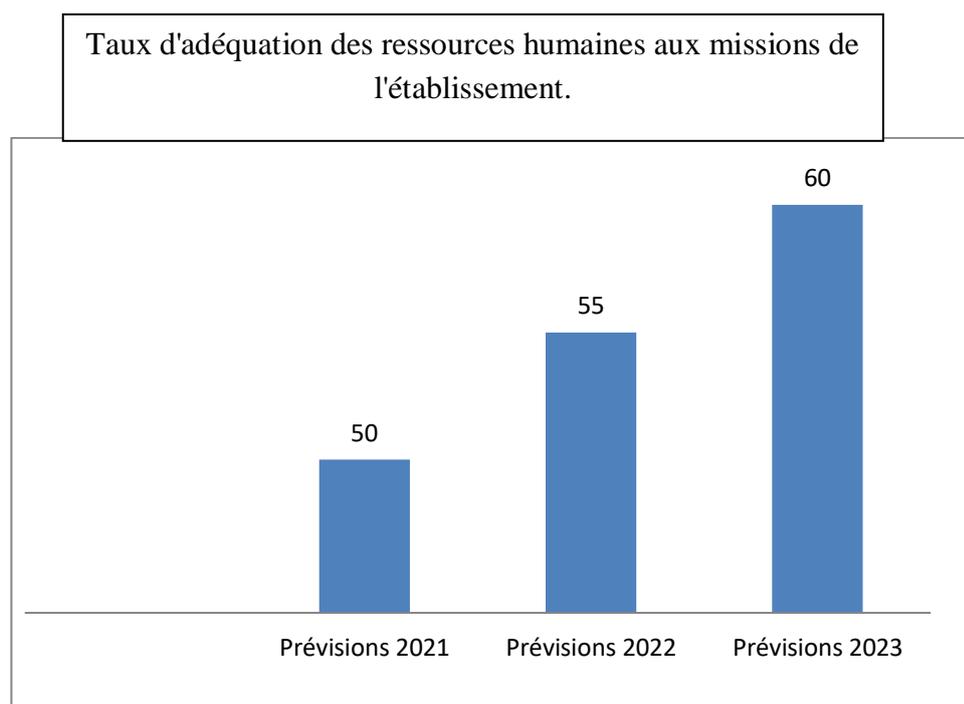
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'adéquation des ressources humaines aux missions de l'établissement.	Pourcentage (%)	-	-	-	-	50	55	60

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Adoption du document de la loi-cadre en tant que document de gestion prévisionnelle des ressources humaines.

- Consacrer les principes de spécialisation et ne pas cumuler les missions contradictoires, introduire des fonctions de contrôle, d'audit, de gouvernance et d'autres fonctions de conseil nécessaires lors de l'étude des organigrammes.
- Promulguer un texte réglementaire fixant les procédures d'organisation des concours externes dans les établissements et des entreprises publiques afin de consacrer les principes de concurrence, de mérite et d'égalité des chances.
- Mettre en place un référentiel métier.
- Instaurer un système de rémunération valorisant la performance et basé sur les indicateurs de gestion de l'établissement comme critère important dans la base des éléments de rémunération.
- Lier une partie des augmentations des salaires aux résultats et aux indicateurs financiers de l'établissement.
- Réviser le statut général des agents des établissements et des entreprises publiques.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

**Indicateurs de performance du programme:
Modernisation des prestations administratives**

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.1.1
Intitulé	Le taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à évaluer le degré d'implication des ministères dans l'amélioration des prestations administratives destinés à leurs usagers.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données	Collecte de l'information auprès la direction de la qualité des prestations

pour le calcul de l'indicateur	publiques
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

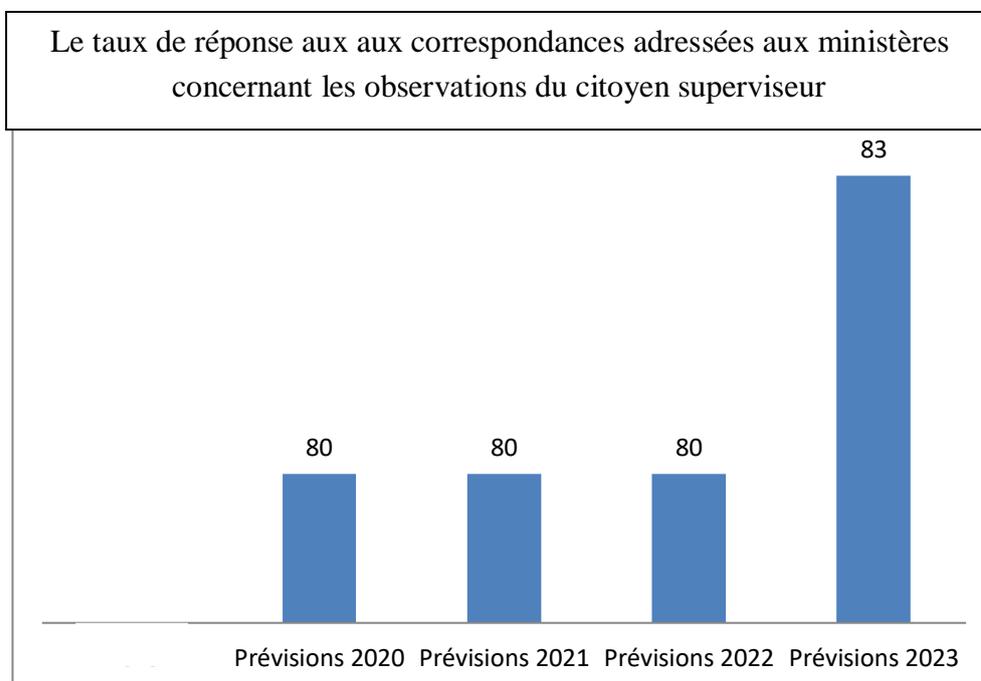
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Le taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur	Pourcentage%	-	-	-	80	80	80	80

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Effectuer des visites régulières auprès des services publics par l'équipe du citoyen superviseur.

- Adresser les correspondances périodique vers les structures et services concernés par l'équipe du citoyen superviseur
- Suivi du taux de réponse des ministères en préparant des tableaux de suivi des réponses.

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.1.2
Intitulé	Le taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à évaluer le degré d'implication des ministères dans l'amélioration des prestations administratives destinés à leurs usagers.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de	Fin de l'année

l'indicateur	
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

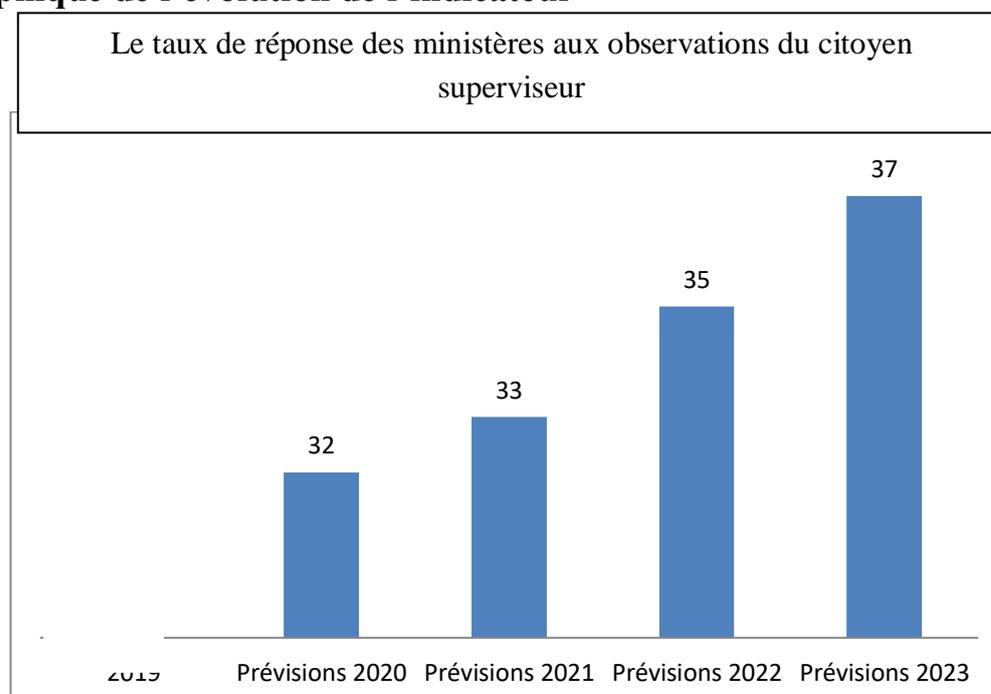
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Le taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur	Pourcentage%	-	-	-	32	33	35	37

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Effectuer des visites et des missions de la part de l'équipe du citoyen superviseur des services publics pour évaluer la qualité de ses services
- Traiter les réponses reçues par les ministères concernés et les stocker dans le système d'information.
- Tenir des réunions de sensibilisation avec les structures concernées pour les inviter à interagir positivement en prenant des mesures correctives pour éviter les infractions enregistrées.

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.1.3
Intitulé	Taux de couverture des régions
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer la performance de l'équipe du citoyen superviseur
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Pourcentage %
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

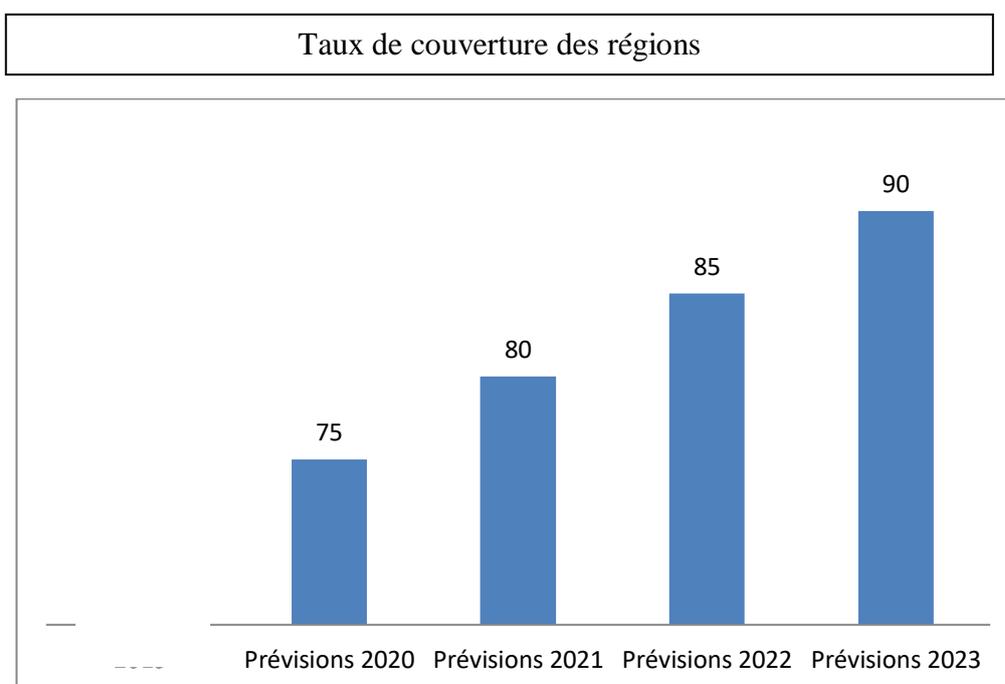
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations				2020	Prévisions		
		2017	2018	2019	2021		2022	2023	
Taux de couverture des régions	Pourcentage%	-	-	-	75	80	85	90	

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

Graphique de l'évolution de l'indicateur



3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Recruter plus des citoyens superviseurs, en particulier au niveau régional, et développer le contenu de la formation à leurs profits
- Programmer davantage des missions et des visites de terrain de l'équipe du citoyen superviseur au niveau régional.

4- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.1.4
Intitulé	Le nombre des services frauduleux
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à observer l'activité de l'équipe du citoyen superviseur
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

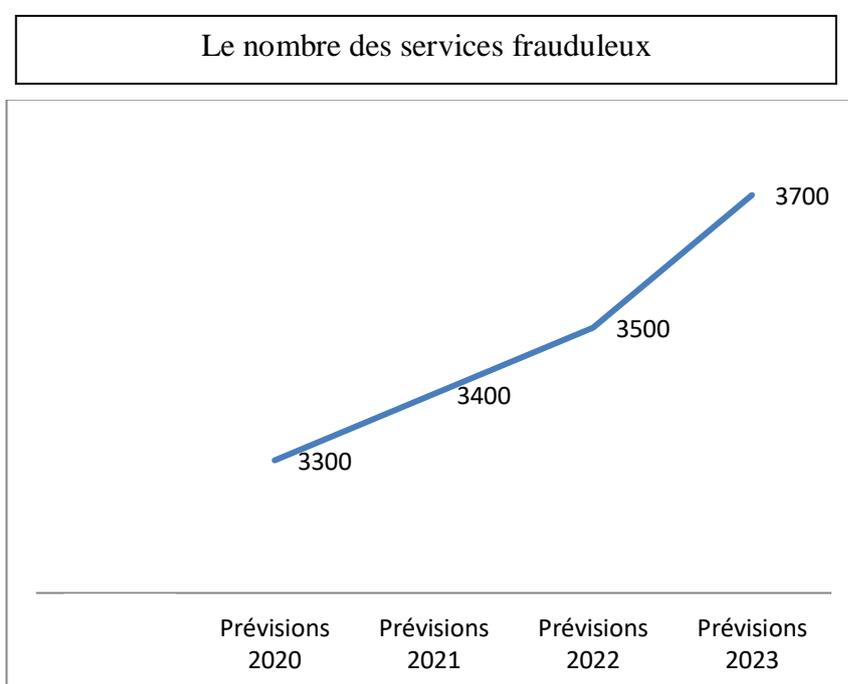
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Le nombre des services frauduleux	Nombre	-	-	-	3300	3400	3500	3700

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Mettre à jour le système d'information afin d'ajouter des services non encore couverts par les visites et de supprimer les services dont le siège a été fermé
- Recruter plus des citoyens superviseurs

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.2.1
Intitulé	Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à améliorer la qualité des services d'accueil dans l'administration publique
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni
---------------------------------------	-----------------------------------

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

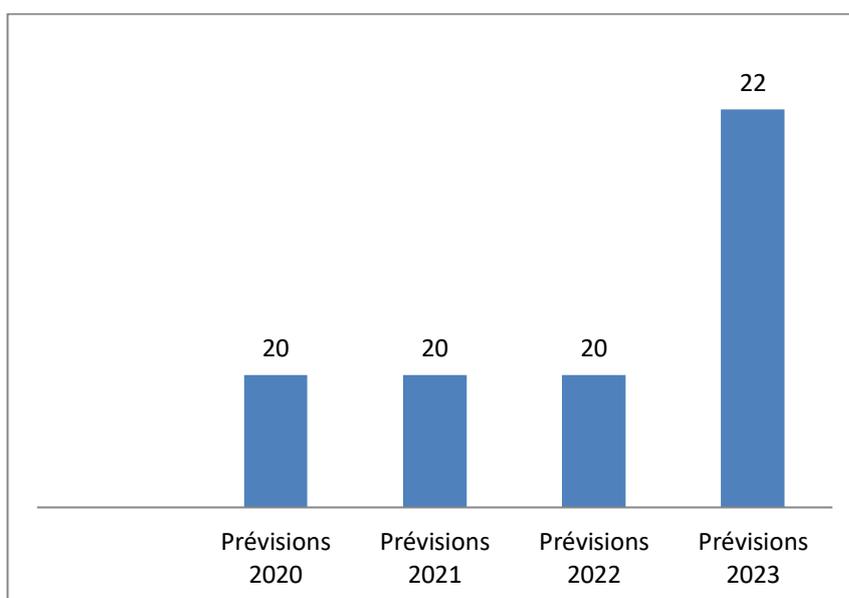
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"	Nombre	-	-	-	20	20	20	22

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Exécuter un plan d'action pour réhabiliter les espaces d'accueil au niveau des services publics dans les secteurs prioritaires pour les rendre conformes aux normes et critères mentionnés au niveau du label "Marhaba".
- Mettre en place un programme de formation sur la qualité d'accueil dans les services publics, incluant le label "Marhaba" ainsi que les chartes de qualité.

- Consacrer l'outil «charte du citoyen» et la généraliser auprès des structures publiques.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.2.2
Intitulé	Nombre des processus administratifs révisés
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à adapter et développer les processus administratifs pour répondre aux exigences de la qualité attendues.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année

Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni
---------------------------------------	-----------------------------------

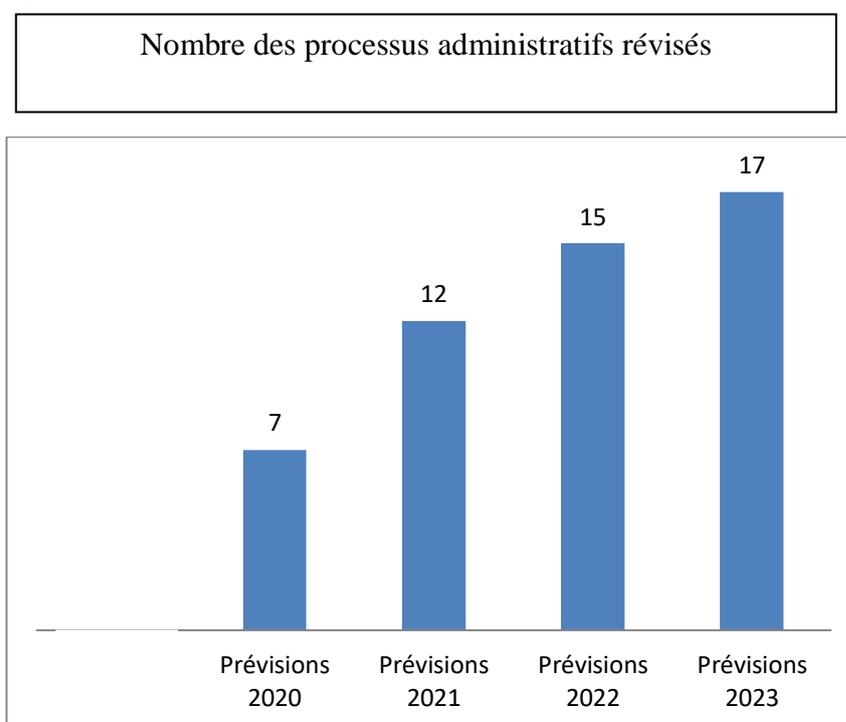
III. Inerprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des processus administratifs révisés	Nombre	-	-	-	7	12	15	17

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Simplifier un certain nombre des processus administratifs adressé au citoyen et aux établissements selon l'approche des événements de la vie. Cela en définissant les processus prioritaires du point de vue du citoyen et de l'établissement, en proposant des suggestions de réingénierie et ce dans le cadre d'une approche participative avec les structures concernées, en tenant compte l'avis de l'utilisateur de service.
- Suivre la mise en œuvre des propositions de simplification.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.2.3
Intitulé	Le nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à rapprocher les services de leurs utilisateurs
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de	Fin de l'année

l'indicateur	
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

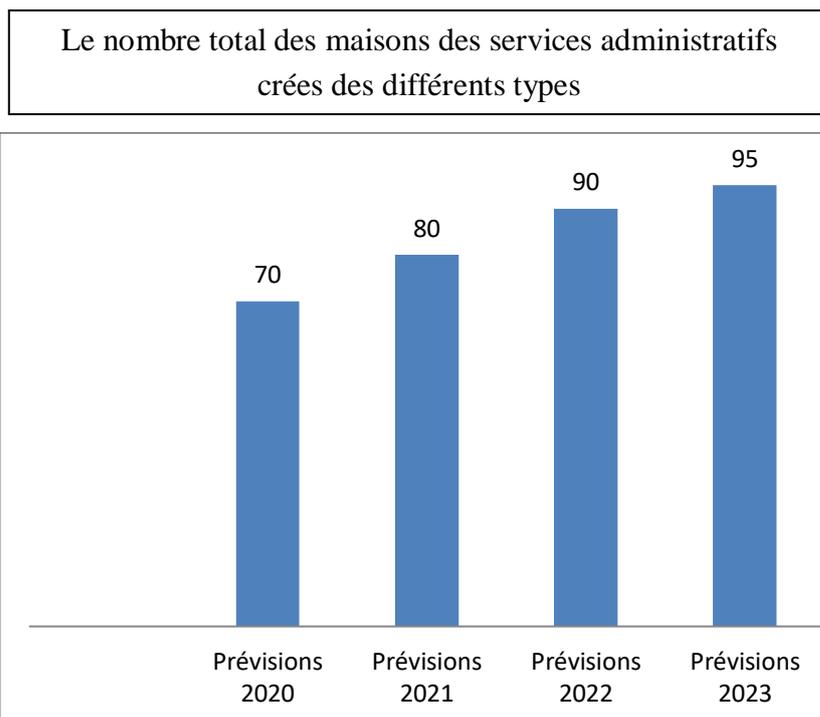
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Le nombre total des maisons des services administratifs créés des différents types	Nombre	-	-	-	70	80	90	95

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Évaluer la performance et la stratégie de travail des maisons des services déjà créés.
- Créer des nouvelles maisons des services qui répondent aux exigences de la qualité

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.3.1
Intitulé	Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à évaluer et développer les services publics électroniques conformément aux normes nationales et internationales applicables.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

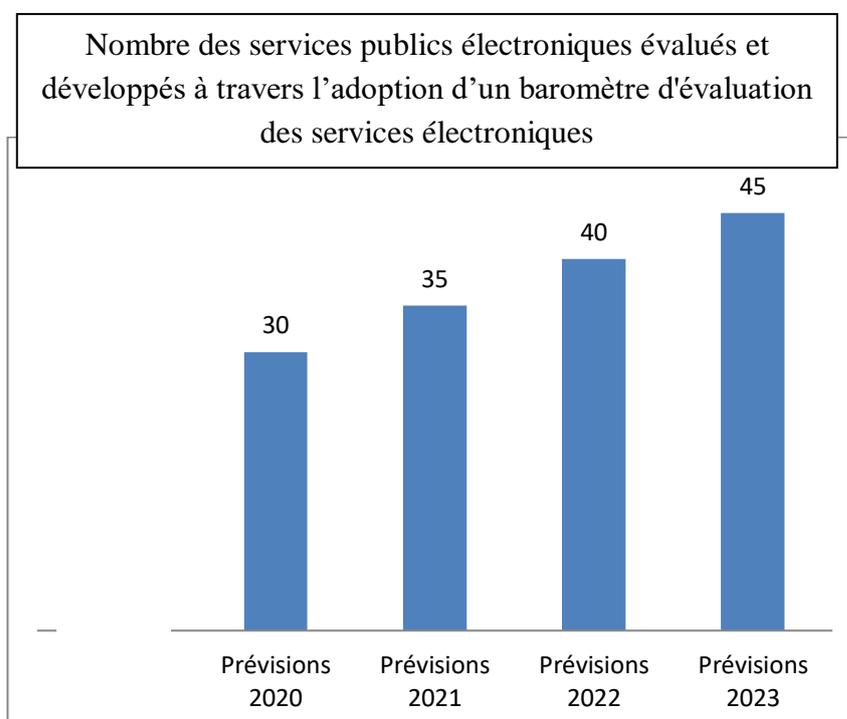
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques	Nombre	-	-	-	30	35	40	45

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Définir des critères d'évaluation des services publics électroniques et prendre des mesures pour les développer et les améliorer en coopération avec les structures publiques concernées.
- Appliquer ces critères sur un certain nombre des services administratifs en ligne.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rend cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.3.2
Intitulé	Nombre des consultations publiques organisées via le portail national de la participation publique
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à développer le portail national de la participation publique dans le cadre d'instaurer un gouvernement ouvert
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès
Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif

Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

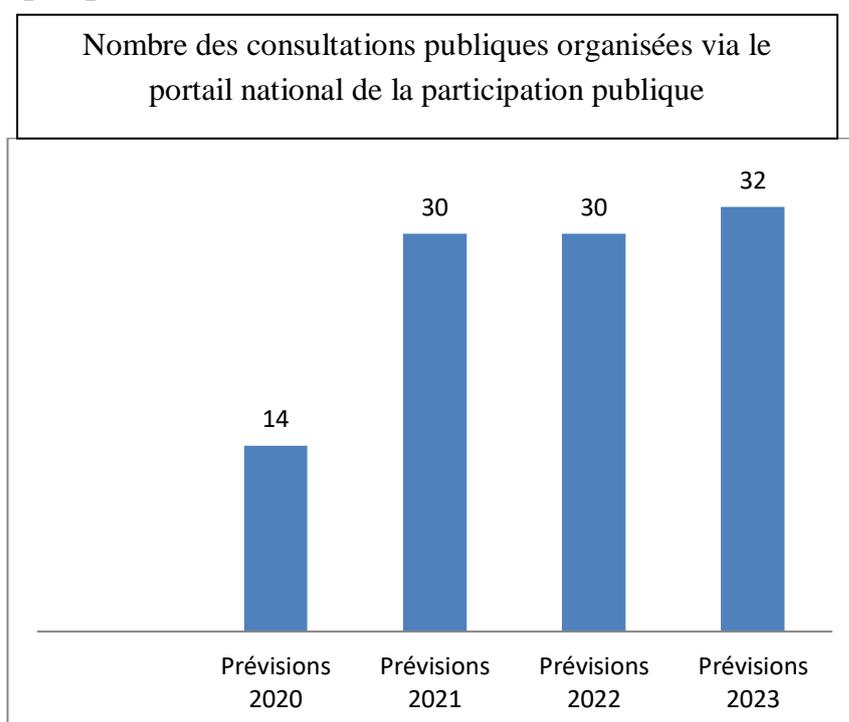
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des consultations publiques organisées via portail national de la participation publique	Nombre	-	-	-	14	30	30	32

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Prendre les mesures et entreprendre les actions nécessaires pour inciter les structures publiques à utiliser le portail national de la participation publique (organisation des journées de sensibilisation, de sessions de formation, mise en place d'un cadre organisationnel, et réalisation d'un rapport d'évaluation de l'utilisation du portail...)

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.3.3
Intitulé	Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à respecter les engagements des autorités publiques envers ses partenaires dans le cadre des plans d'actions du partenariat d'un gouvernement ouvert
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès

Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

III. Interprétation des résultats de l'indicateur

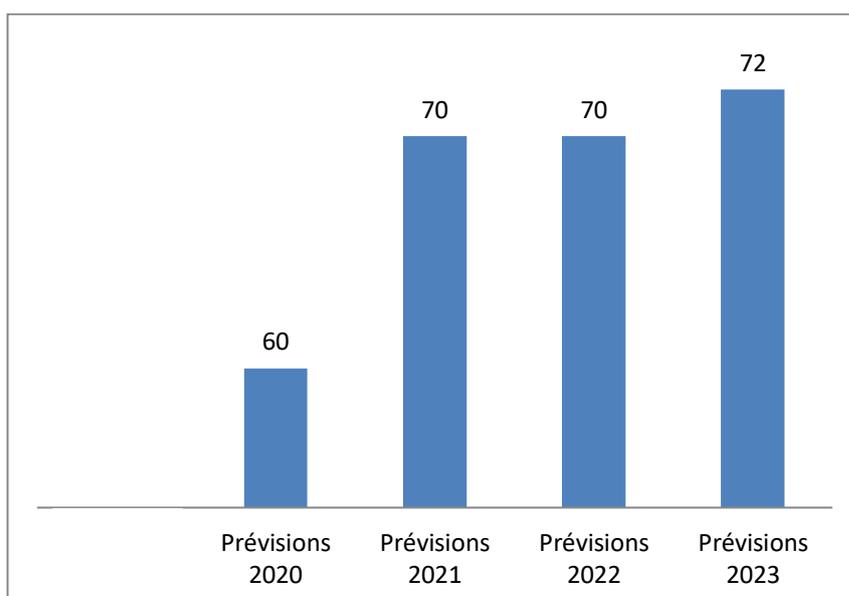
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert	Nombre	-	-	-	60	70	70	72

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Tous les deux ans, un plan d'action pour le programme de partenariat d'un gouvernement ouvert en Tunisie est élaboré. Au cours de la période de septembre 2018 à septembre 2020, 13 engagements seront mis en œuvre sous forme des projets portant sur les différents axes du gouvernement ouvert.

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiche indicateur

Code de l'indicateur	6.3.4
Intitulé	Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data
Date de l'actualisation de l'indicateur	Annuel

I. Les caractéristiques générales de l'indicateur:

Programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Sous-programme auquel se rattache l'indicateur	Modernisation des prestations administratives
Objectif auquel se rattache l'indicateur	Développer l'administration électronique et le gouvernement ouvert
Définition de l'indicateur	Cet indicateur vise à donner plus de transparence aux données administratives et à les ouvrir conformément aux normes nationales et internationales applicables.
Type de l'indicateur	Résultat
Déclinaisons possibles	

II. Les détails techniques de l'indicateur:

Formule de calcul de l'indicateur	
Unité de l'indicateur	Nombre
Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur	
Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur	Collecte de l'information auprès

Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur	Statistique à caractère administratif
Date de disponibilité de l'indicateur	Fin de l'année
Le responsable de l'indicateur	Madame Olfa Souli épouse Oureteni

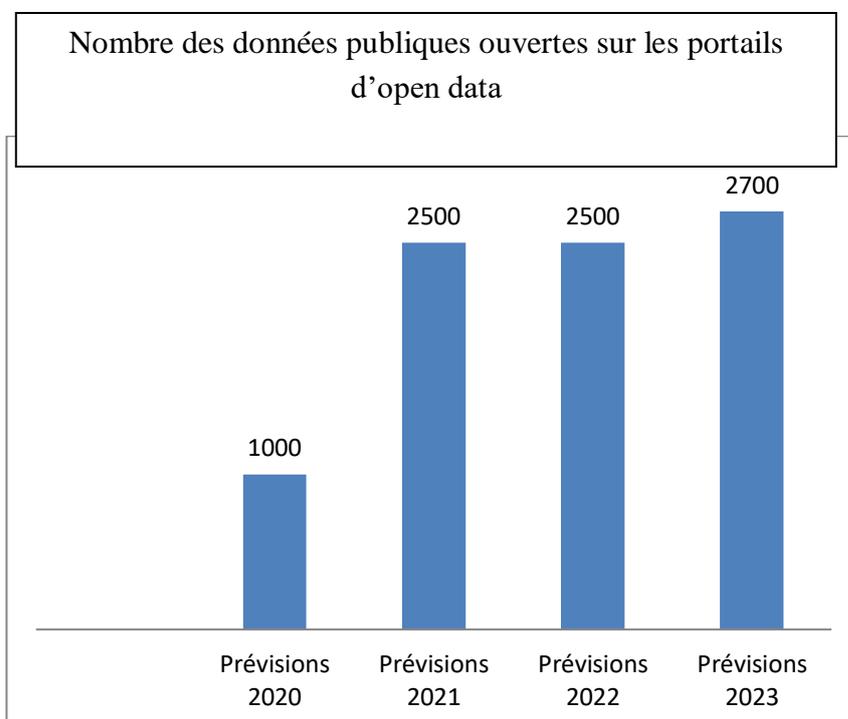
III. Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2020	Prévisions		
		2017	2018	2019		2021	2022	2023
Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data	Nombre	-	-	-	1000	2500	2500	2700

2- Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur

3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Inciter les ministères et les structures publiques à publier leurs données publiques sous une forme ouverte sur le portail national d'open data et sur d'autres portails sectoriels.
- Poursuivre le recensement des données publiques.
- Publier les données ouvertes (Open data) dans les portails susmentionnés

5- Limites de l'indicateur

Des ressources matérielles et humaines disponibles limitées rendent cet objectif difficile à atteindre.

Fiches opérateurs

Fiches opérateurs du programme

Pilotage et appui

- **Etablissement:** Académie Tunisienne des sciences, des lettres et des Arts "Beit El Hikma"
- **Objet (Activité principale):** Culturelle et académique
- **Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'opérateur (s'il existe):** N'existe pas

- **Forme juridique:**

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Etablissement public à caractère non-administratif assimilé à une entreprise publique |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Etablissement public à caractère non-administratif |
| <input type="checkbox"/> | Entreprise publique |

- **Référence des textes de création et d'organisation:**

-Loi , décrets de de création: Loi n ° 92-116 du 30 décembre 1992.

-Organisation administrative et financière: Décret n ° 19-315 du 21 mars 2019.

-Première Assemblée générale constituante: 01 décembre 2012

-Identifiant fiscale: Z/N/N000281916

- **Identifiant auprès de la douane:** Z0281916.

- **Registre du commerce:** C0172322008

- **Date d'inscription au système de sécurité sociale** 1983

Caisse nationale de sécurité sociale

Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale

Catégorie exceptionnelle

- | | |
|----------|-------------------------------------|
| K | <input type="checkbox"/> |
| M | <input type="checkbox"/> |
| A | <input type="checkbox"/> |
| B | <input checked="" type="checkbox"/> |
| G | <input type="checkbox"/> |

- **Type de l'établissement:**

- **Statut général des agents**

Statut général de la fonction publique

Statut particulier

Convention sectorielle commune



- **Ministère de tutelle:** Présidence du gouvernement
- **Adresse de siège de l'établissement:** 25 Avenue de la République, Site archéologique de Carthage
- **Téléphone :** 71. 277.275-71.731.824 **Fax:** 71.731.204
- **Site web:** www.beitalhikma.tn **e-mail:** baitelhekma@email.ati.tn

Le cadre de la performance

La stratégie générale:

Appuyer la culture tunisienne dans divers domaines et œuvrer à son rayonnement.

Rassembler des personnalités culturelles de premier plan et leur permettre de continuer à développer la recherche dans divers domaines de l'activité intellectuelle, scientifique et de l'échange d'information.

Contribuer à l'enrichissement de la langue arabe, assurer son utilisation en toute sécurité, rassembler ses capacités et la développer en adéquation aux différentes sciences et arts, en coordination avec des établissements similaires dans le monde.

Contribuer à la protection du patrimoine dans les domaines de la recherche et de l'édition.

Rédaction des dictionnaires et d'encyclopédies et traduction de littérature.

Organiser des séminaires et des conférences dans les domaines d'intérêt de l'académie.

Encourager la créativité et publier des livres à caractère scientifique, littéraire et artistique.

Donner des avis sur des questions liées à sa compétence que l'autorité de la tutelle ou d'autres ministères ou établissements pourraient envisager de lui soumettre.

Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme: Contribution directe

Les principales priorités et objectifs:

Appuyer la culture tunisienne dans divers domaines et œuvrer à son rayonnement.

Rassembler des personnalités culturelles de premier plan et leur permettre de continuer à développer la recherche dans divers domaines de l'activité intellectuelle, scientifique et de l'échange d'information.

Contribuer à l'enrichissement de la langue arabe, assurer son utilisation en toute sécurité, rassembler ses capacités et la développer en adéquation aux différentes sciences et arts, en coordination avec des établissements similaires dans le monde.

Contribuer à la protection du patrimoine dans les domaines de la recherche et de l'édition.

Rédaction des dictionnaires et d'encyclopédies et traduction de littérature.

Organiser des séminaires et des conférences dans les domaines d'intérêt de l'académie.

Encourager la créativité et publier des livres à caractère scientifique, littéraire et artistique.

Donner des avis sur des questions liées à sa compétence que l'autorité de la tutelle ou d'autres ministères ou établissements pourraient envisager de lui soumettre.

Indicateurs de performance et principales activités:

**Fiche opérateur du programme information,
formation et communication**

Fiche n°1: L'agence Tunis-Afrique Presse

Programme auquel se rattache l'opérateur: programme information, formation et communication

1- Activité principale:Collecte et diffusion des infos

2- Classement de l'entreprise:

3- Référence de création: Journal Officiel de la République Tunisienne n° 19 de 19 61

4- Référence de l'organisation administrative et financière: Statut général et code des sociétés commerciales

5- Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:Contrat programme 2007/2009

II- Le cadre de la performance

1- La stratégie générale:

Consacrer la transformation de l'agence d'un service gouvernementale à un service public, car elle veille à la couverture de toutes les activités officielles avec objectivité et impartialité et à acheminer les préoccupations des citoyens dans tout le pays à travers son réseau de bureaux régionaux.

Elever le taux d'autofinancement de 10% à 15% dans un premier temps.

2- Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme: Contribution indirecte.

3- Les principales priorités et objectifs: Développer les compétences des ressources humaines à travers la formation afin d'améliorer le taux d'encadrement et la qualité du travail au sein de l'établissement.

5- Indicateurs de performance et principales activités:

Taux d'encadrement 67%

6- Les mesures d'accompagnement:

*Augmenter la subvention de l'Etat au titre de la rémunération d'une valeur de mille dinars

* Soumettre le manuel des procédures relatif au marché public selon les procédures simplifiées, au conseil d'administration.

III- Le Budget :

Budget de l'établissement pour l'année 2021

Désignation des dépenses	
Dépenses de rémunération	
Dépenses de fonctionnement	
total	
Recettes:	
Ressources propres	1.230
Subvention de l'Etat	9.720

Budget de gestion:.....mille dinar

Budget d'équipement:.....mille dinar

Fiche n°1: Le Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (IFEDA)

I. Définition

1- Activité principale:

- * Suivre la situation du secteur associatif, collecter les données et les informations qui y sont liées, au niveau national et international, les analyser et les formaliser, et constituer des banques ou des bases de données.
- * Mener des recherches et des études évaluatives ou prospectives sur un domaine d'activité ou un secteur déterminé et son développement, élaborer des rapports de synthèse et contribuer à la production des articles périodiquement et circonstanciellement concernant ces domaines,
- * Faciliter la communication entre les différents acteurs intervenants dans le secteur ou dans un domaine d'activité y afférents,
- * Aider à mettre en place des politiques et des programmes visant à appuyer davantage le travail sociétal,
- * Organiser des séminaires, des sessions de formation, des rencontres, des journées scolaires et des manifestations.

2- Classement de l'opérateur public:

3-Référence de création: Le centre (IFEDA) des associations a été créé en vertu du décret n°2000-688 du 5 avril 2000 relatif à la création du centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations (IFEDA), et fixant son organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement. Il s'agit d'un établissement public à caractère non administratif, soumis à la tutelle de la présidence du gouvernement. Le centre est chargé d'effectuer des missions liées au domaine associatif dans le cadre de l'article 2 de la loi n° 99-100 du 13 décembre 1999.

4-Référence de l'organisation administrative et financière: Le décret n°04- 2378 du 14 octobre 2004 fixe l'organigramme du centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations.

5- Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise: Contrat programme 2007/2009

II- Le cadre de la performance

2- La stratégie générale:

Révision de la structuration du centre et développement de son activité.

2- Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme: Contribution indirecte.

3- Les principales priorités et objectifs:

Axes	Objectifs	Activités	Indicateurs de performance
Organisation administrative et gouvernance	Approuver l'étude de la restructuration du centre et réviser le statut général des fonctionnaires	Discuter l'organigramme et le nouveau statut général des agents avec l'autorité de la tutelle (afin de l'approuver)	Approbation de l'organigramme Approbation du statut général des agents avec l'autorité de la tutelle.
	Elaborer des manuels des procédures et des systèmes pour améliorer la bonne gouvernance	1. Mise en place d'un système de suivi de la gestion du budget 2. Mise en place d'un système de comptabilité analytique 3. Développement du site web du centre efadh	1. Mise en place d'un système de suivi de la gestion du budget réalisé et en cours d'application 2. Mise en place d'un système de comptabilité analytique réalisé et en cours d'application 3. Le site web du centre Ifada a été développé
Développement des activités de formation (tableau des pièces jointes)	Accroître le nombre des sessions destinées aux associations	Effectuer des sessions de formation	-Taux d'évolution annuel des sessions de formation destinées aux associations -L'évolution du nombre des associations ciblées

<p>Soutenir la coopération décentralisée</p>	<p>Préparer un partenariat entre le Centre Ifada et des structures similaires à l'étranger</p>	<p>-Coordination avec les représentants de l'agence Française dudéveloppement de communication avec les structures actives dans le domaine du travail associatif en France</p> <p>-Coordination avec les repr0ésentants de l'agen1c06e Allmande dudéveloppement de communication avec les structures actives dans le domaine du travail associatif en Allmagne</p> <p>-Préparer des accords de partenariat à cet effet</p>	<p>Accords de partenariat signés par toutes les parties et prêts à execution</p>
	<p>Préparer des accords de coopération et de partenariat avec les structures impliquées dans le travail associatif au niveau national</p>	<p>-Communiquer avec les structures impliquées dans les accords de partenariat</p> <p>-La conclusion des accords de partenariat</p> <p>-Préparer un programme de</p>	<p>-Accords de partenariat signés par toutes les parties</p> <p>-Programmes de travail prêts pour la mise en œuvre et le suivi</p>

		travail pour opérationnaliser les accords	
Mettre à jour et développer le registre national des associations	Développement de l'application informatique spécifique aux associations	-Développement de l'application pour inclure les activités des associations -Déterminer les nouveaux données et relevés à introduire dans l'application	Un système d'information qui répond aux besoins du centre

III- Le Budget du centre ifeda :

Budget de gestion pour l'année 2021.....

Désignation	Crédits		
	Subvention d'Etat	Ressources propres	Total
Dépenses rémunération			
Outils de fonctionnement			
Moyens d'intervention			
		total	

Budget d'investissement

		Année 2021	
	Dépenses		
1			
2			
3			

4			
5			
Total		49.000DT	70.000DT

Tableau Joint (Cellule de la formation)

Indicateurs de formation quantitatifs pour le centre (IFEDA)

Objectifs	Indicateur de performance	Unité	Réalizations				Prévisions		
Augmenter le nombre des sessions de formation au profit des associations	Indicateur: formation au profit des associations -Nombre des sessions de formation -Nombre des bénéficiaires	Nombre							

Fiche n°1: L'Établissement de la Télévision tunisienne

Programme: programme information, formation et communication

I. Définition

- 1- **Activité principale:** Effectuer un service public et servir l'intérêt général
- 2- **Classement de l'entreprise:**
- 3- **Référence de création:** Décret n ° 07-1867 du 23 juillet 2007
- 4- **Référence de l'organisation administrative et financière:** Décret n ° 07-1867 du 23 juillet 2007
- 5- **Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:**

II- Le cadre de la performance

1- La stratégie générale:

Consacrer le service public médiatique et servir l'intérêt général

2- **Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:** Contribution indirecte à travers le budget général de l'Etat.

3- Les principaux priorités et objectifs:

- Soutenir la production nationale et développer le contenu et la qualité.
- Finaliser la mise en œuvre du programme de numérisation et de conservation des archives télévisés.
- Restructuration des deux chaînes en convertissant la deuxième chaîne en chaîne d'information.
- Développer les moyens de travail journalistique et d'actualité en envoyant une salle de rédaction intégrée.
- Soutenir les unités régionales et développer l'information de proximité.

4- Indicateurs de performance et principales activités:

- Améliorer le taux d'audience.
- Retrouver la place de la télévision tunisienne sur la scène de la production dramatique.
- Améliorer la qualité des émissions de télévision.

5- Les mesures d'accompagnement:

- Soutien financier en vue de régler les dettes de l'établissement et des jugements rendus en la matière qui pèsent sur l'établissement afin d'éviter ses effets négatifs sur la réalisation des objectifs l'établissement.

- Approbation du décret pour l'acquisition et la réalisation d'œuvres audiovisuelles
- Approbation de l'organigramme de l'établissement.
- Approbation de la loi organique relative aux agents de la télévision tunisienne.
- Approbation d'une loi exemptant la Société de télévision tunisienne des frais douaniers, à l'instar des établissements culturels.

III- Le Budget :

Budget de l'établissement pour l'année 2021

Ressources	Désignation	Crédits alloués
	Contribution des participants au réseau de l'illumination	
	Publicité	
	Divers	
	Bourse d'État	
	Total	

Dépenses	Désignation des dépenses	Montant
	Rémunération	
	Fonctionnement	
	Dépenses de production	
	Interventions	
	Total	

Fiche n°1: L'Établissement de la Télévision tunisienne

Programme: programme information, formation et communication

I. Définition

- 1- **Activité principale:** Effectuer un service public et servir l'intérêt général
- 2- **Classement de l'entreprise:**
- 3- **Référence de création:** Décret n ° 07-1867 du 23 juillet 2007
- 5- **Référence de l'organisation administrative et financière:** Décret n ° 07-1867 du 23 juillet 2007
- 5- **Date de la signature du dernier contrat programme ou objectifs entre le ministère et l'entreprise:**

II- Le cadre de la performance

- 1- **La stratégie générale:**
- 2- Ce paragraphe, permet de déterminer les orientations de la stratégie générale de l'opérateur conformément à la stratégie du programme auquel il est rattaché.
- 3- **Déterminer la contribution dans la réalisation des objectifs du programme:** Contribution indirecte
- 3- **Les principales priorités et objectifs:**

III- Le Budget :

Budget de l'établissement pour l'année 2021

Ressources	Désignation	Crédits alloués
	Contribution des participants au réseau de l'illumination	
	Publicité	
	Divers	
	Bourse d'État	

	Total	
--	--------------	--

Dépenses en DT,,	Désignation des dépenses	Montant
	Rémunération	
	Fonctionnement	
	Dépenses de production	
	Interventions	
	Total	